



Nations Unies

**Fonds de contributions volontaires gérés
par le Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

Rapport financier et états financiers vérifiés

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2007**

et

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-troisième session
Supplément n° 5E**

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-troisième session
Supplément n° 5E

**Fonds de contributions volontaires gérés
par le Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés**

Rapport financier et états financiers vérifiés

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2007**

et

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2008

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi	v
I. Principales données financières de l'exercice clos le 31 décembre 2007	1
A. Introduction	1
B. Aperçu général	1
C. Fonds pour le programme annuel et Fonds du budget ordinaire	4
D. Fonds pour les programmes supplémentaires	7
E. Dépenses du budget unifié (compte non tenu du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et du Programme des administrateurs auxiliaires)	7
F. Ensemble des fonds	8
G. Autres postes méritant considération	10
Annexe	
Récapitulatif 2003-2007 des états financiers	12
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	13
Résumé	13
A. Introduction	16
1. Mandat, étendue des vérifications et méthode	16
2. Coordination avec les services d'audit interne	17
3. Principales recommandations	17
B. Constatations et recommandations détaillées	18
1. Suite donnée aux recommandations antérieures	18
2. Aperçu général de la situation financière	19
3. État des recettes et des dépenses	21
4. État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds	24
5. Charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	26
6. Progrès vers la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public	26
7. Contributions volontaires	27
8. Gestion de la trésorerie	27
9. Gestion des achats et des marchés	29

10. Biens durables	29
11. Biens non durables	31
12. Gestion des ressources humaines	32
13. Gestion des programmes et projets	36
14. Audit interne	40
15. Passation par profits et pertes et cessions	40
16. Versements à titre gracieux	41
17. Cas de fraude ou de présomption de fraude	41
C. Remerciements	42
Annexe : État d'avancement de l'application des recommandations formulées par le Comité pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.	43
III. Opinion des commissaires aux comptes	45
IV. Exposé des responsabilités du Haut-Commissaire et approbation des états financiers	47
V. États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007	48
État I. États des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et de la variation des réserves et des soldes des fonds.	49
État II. État de l'actif, du passif des réserves et des soldes des fonds au 31 décembre 2007 . .	50
État III. État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2007.	51
Tableau 1. État au 31 décembre 2007 des contributions aux différents fonds, par programme	52
Tableau 2. État au 31 décembre 2007 des contributions non acquittées afférentes à des exercices antérieurs	70
Tableau 3. Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.	73
Tableau 4. Fonds pour les programmes supplémentaires : fonds disponibles au 31 décembre 2007	79
Tableau 5. État au 31 décembre 2007 des engagements, réglés ou non réglés, au titre de projets afférents à des exercices antérieurs	82
Annexe à l'état I. État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.	89
Annexe à l'état II. État au 31 décembre 2007 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire	106
Appendice	
Dons en nature reçus par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2007 (hors budget)	122
Exposé des objectifs et des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	123
Notes relatives aux états financiers	124

Lettres d'envoi

Le 30 juin 2008

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers relatifs aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour la période d'un an terminée le 31 décembre 2007.

Le Premier président de la Cour
des comptes de la France,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation
des Nations Unies
(Signé) Philippe **Séguin**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Le 13 mai 2008

Monsieur,

Conformément aux règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous avons l'honneur de vous transmettre les comptes de l'année 2007, certifiés exacts et approuvés, conformément à l'article 11.4 desdites règles.

Pour autant que nous puissions le savoir et en juger, et nous étant dûment informés auprès d'autres fonctionnaires du Haut-Commissariat, nous confirmons ce qui suit aux fins de la vérification des états financiers du HCR pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 à laquelle vous allez procéder :

1. Nous nous devons d'établir des états financiers qui reflètent fidèlement les activités de l'organisation et de vous communiquer des informations exactes. Toutes les pièces comptables nécessaires ont été mises à votre disposition aux fins de l'audit et toutes les opérations se rapportant à l'exercice considéré ont été dûment consignées et comptabilisées. Tous les autres documents et toutes les informations connexes ont été mis à votre disposition;
2. Les états financiers ont été établis conformément :
 - a) Aux normes comptables du système des Nations Unies;
 - b) Au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies;
 - c) Aux règles de gestion financière établies par le Haut-Commissaire en consultation avec le Comité exécutif;
 - d) Aux principes comptables de l'organisation, qui sont récapitulés dans la note 2 afférente aux états financiers et qui ont été appliqués sans s'écarter de la pratique des exercices antérieurs;
3. Les biens durables visés par la note 15 afférente aux états financiers appartenaient à l'organisation, n'étant grevés d'aucune charge. Le coût de ces biens au 31 décembre 2007 qui est indiqué dans ladite note correspond à la réalité;
4. Les disponibilités et les soldes intrastitutions comptabilisés devraient, à notre avis, correspondre assez bien aux montants indiqués;
5. Toutes les sommes à recevoir significatives ont été comptées dans les états financiers et correspondent à des créances valables auprès de débiteurs. Mis à part des montants jugés irrécouvrables qui figurent dans la provision pour créances douteuses, toutes les sommes significatives qui étaient à recevoir au 31 décembre 2007 devraient être effectivement encaissées;

Le Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation
des Nations Unies
New York

-
6. Toutes les sommes à payer qui étaient connues ont été comptabilisées;
 7. Les engagements non réglés comptabilisés représentent des engagements réels de l'organisation et leur montant a été déterminé conformément aux règles de gestion financière;
 8. Tous les éléments de passif significatifs résultant d'une obligation juridique ou risquant de se matérialiser ont été dûment pris en compte dans les états financiers;
 9. Sauf indication contraire dans les états financiers, les éléments ci-après n'ont pas eu d'effet significatif sur la situation financière de l'organisation :
 - a) Les débits ou crédits se rapportant à des exercices antérieurs;
 - b) Des modifications éventuelles des conventions comptables;
 10. Toutes les dépenses comptabilisées pour la période considérée ont été engagées conformément aux règles financières de l'organisation et aux instructions éventuelles des donateurs;
 11. Tous les engagements imputés sur les ressources d'exercices à venir sont signalés dans les états financiers, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies;
 12. Nous confirmons également que toutes les pertes de numéraire ou d'effets à recevoir, tous les versements à titre gracieux et tous les cas de fraude ou présomption de fraude, où qu'ils se soient produits, ont été signalés au Comité des commissaires aux comptes;
 13. Tous les éléments nécessaires pour que les états financiers donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice ont été dûment indiqués;
 14. Depuis la date d'établissement de l'état de l'actif et du passif, il n'est survenu aucun événement nécessitant une révision des chiffres figurant dans les états financiers ou dans les notes y afférentes.

Le Contrôleur,
Directeur de la gestion financière
et administrative
(Signé) Colin G. **Mitchell**

Le Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés
(Signé) António **Guterres**

Chapitre I

Principales données financières de l'exercice clos le 31 décembre 2007

A. Introduction

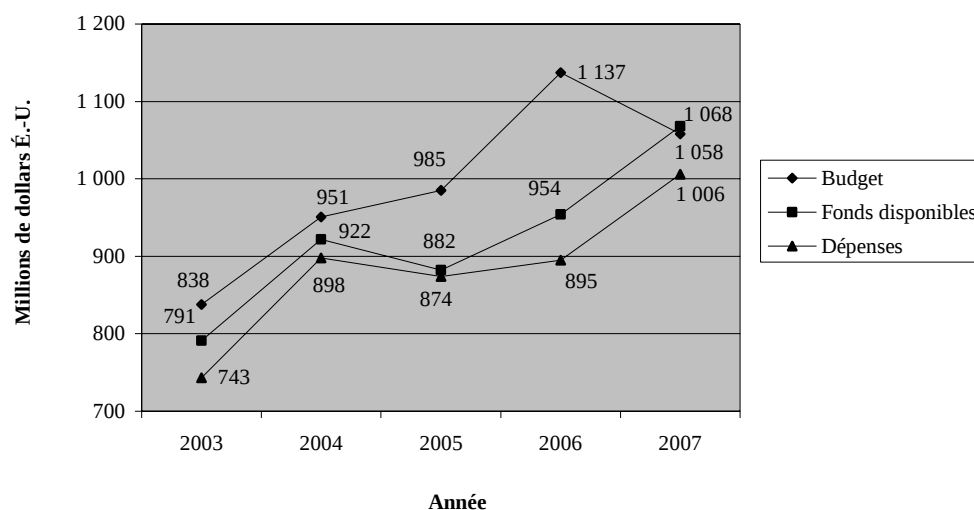
1. Le présent exposé des principales données financières vient en complément des comptes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour l'année 2007. On y trouvera un aperçu des résultats globaux et une analyse des états financiers par fonds, faisant ressortir les tendances et les changements significatifs.
2. Les principales données financières, les états financiers vérifiés et le rapport du Comité des commissaires aux comptes, accompagnés du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, seront présentés à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-troisième session.

B. Aperçu général

3. En 2007, le total des fonds disponibles¹ du Fonds pour le programme annuel a dépassé de 10,4 millions de dollars le budget approuvé par le Comité exécutif, alors que l'écart était de 183,2 millions en 2006 et 102,2 millions en 2005. Le taux de financement du budget du programme annuel a été de 101 % en 2007, contre 84 % en 2006 et 90 % en 2005. Outre le report de l'excédent de 2006, c'est dû au fait que les donateurs, plus mobilisés, ont versé de plus fortes contributions.
4. À sa cinquante-huitième session, en octobre 2007, le Comité exécutif a approuvé une augmentation de 25 millions de dollars de la réserve pour les activités nouvelles ou supplémentaires (liées au mandat), ce qui a porté à 1 057 900 000 dollars le montant total des crédits ouverts au budget-programme annuel de 2007 (compte non tenu du programme des administrateurs auxiliaires). La figure I.I permet de comparer les montants totaux, sur les cinq dernières années, du budget, des fonds disponibles et des dépenses engagées au titre du Fonds pour le programme annuel.

¹ Le montant total des soldes disponibles est la somme des contributions volontaires, des intérêts créditeurs et recettes accessoires, des ajustements de change, des virements entre fonds et ajustements divers et des soldes en début d'exercice.

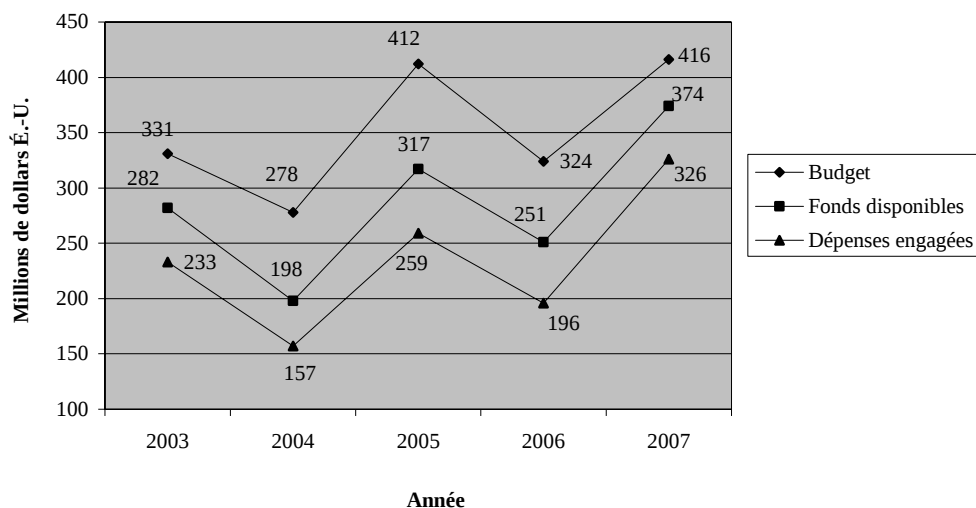
Figure I.I
Chiffres comparatifs du Fonds pour le programme annuel (2003-2007)



5. Une gestion toujours aussi rigoureuse et prudente a permis d'enregistrer une situation financière favorable en 2007. Un montant de 62,1 millions de dollars, dont 22 millions de dollars affectés par les donateurs à des fins déterminées, a été reporté sur le budget-programme annuel de 2008.

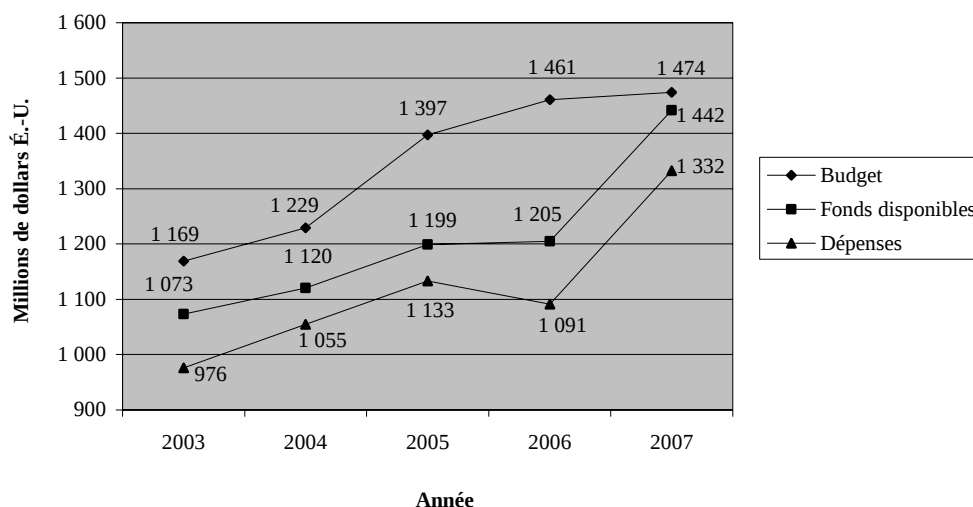
6. Les montants disponibles au titre du budget des programmes supplémentaires en 2007 se chiffraient à 374,7 millions de dollars, contre 251,4 millions en 2006, ce qui représente des taux de financement de 90 % en 2007 et de 77,5 % en 2006. La figure I.II permet de comparer sur les cinq dernières années les montants totaux du budget, des fonds disponibles et des dépenses au titre du Fonds pour les programmes supplémentaires.

Figure I.II
**Chiffres comparatifs du Fonds pour les programmes supplémentaires
 (2003-2007)**



7. Le montant total des fonds disponibles en 2007 au titre du budget du programme annuel et du budget des programmes supplémentaires dépassait de 110,6 millions de dollars celui des dépenses, les excédents correspondants ayant été de 114,2 millions en 2006 et 66,4 millions en 2005. Au cours des cinq dernières années, l'excédent du total des fonds disponibles par rapport au total des dépenses a évolué entre 65 et 114,2 millions de dollars. La figure I.III permet de comparer sur les cinq dernières années les montants totaux du budget, des fonds disponibles et des dépenses engagées au titre du Fonds pour le programme annuel et du Fonds pour les programmes supplémentaires.

Figure I.III
**Chiffres consolidés du Fonds pour le programme annuel
 et du Fonds pour les programmes supplémentaires (2003-2007)**



C. Fonds pour le programme annuel et Fonds du budget ordinaire

Contributions

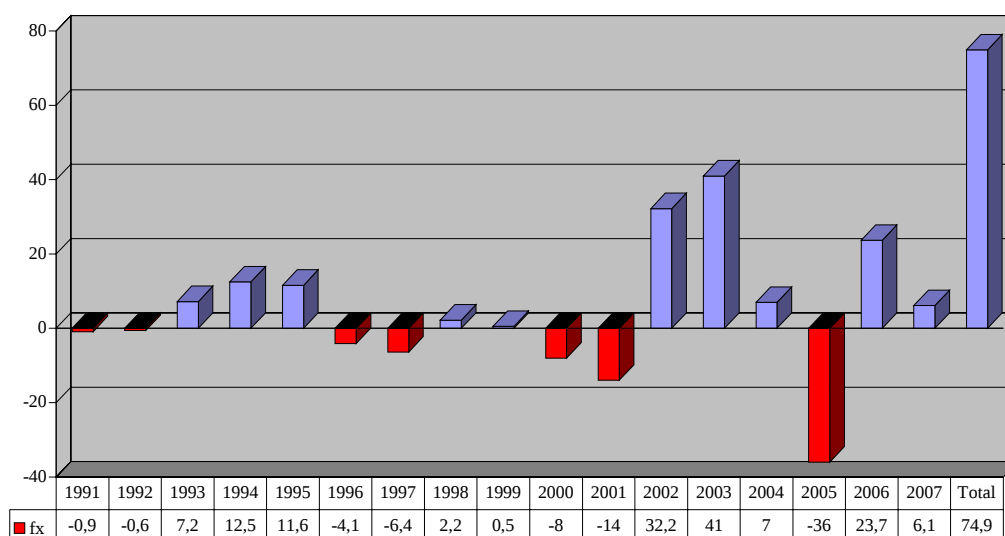
8. En 2007, les contributions volontaires reçues par le HCR pour le financement de son budget-programme annuel se sont élevées à 961 millions de dollars, soit 90,8 % dudit budget-programme, y compris la Réserve pour les activités nouvelles ou supplémentaires (liées au mandat). En 2006 et 2005, les contributions volontaires versées au titre du budget-programme annuel s'étaient élevées respectivement à 897,1 millions (78,9 %) et 837,8 millions (85 %). Les contributions volontaires au financement du budget du programme annuel ont donc augmenté de 63,9 millions de dollars, soit 7,1 %, par rapport à 2006.

9. Les recettes supplémentaires sont provenues de sources diverses – ajustements de change, intérêts créditeurs, virements entre fonds et ajustements divers.

Recettes diverses : ajustements de change

10. La figure I.IV ci-dessous permet de se faire une idée de l'évolution globale des gains et pertes de change du Haut-Commissariat. Les fluctuations de change semblent très irrégulières d'une année à l'autre, mais en fait leur incidence à long terme sur les recettes et dépenses du Haut-Commissariat est nulle.

Figure I.IV
Évolution globale des gains et pertes de change (1991-2006)



11. En 2007, les ajustements de change se sont traduits par un gain net de 6,1 millions de dollars, contre un gain net de 23,7 millions en 2006 et une perte nette de 36 millions en 2005. Le gain net de 2007 se compose d'un gain net réalisé de 5,2 millions de dollars et d'un gain net non réalisé de 900 000 dollars. Le gain net réalisé est le résultat d'un gain réalisé de 7,9 millions de dollars sur les contributions, d'une perte réalisée d'un montant net de 2 millions sur les comptes créditeurs et d'une perte réalisée de 700 000 dollars sur les opérations effectuées au cours de l'année sur la base des taux de change opérationnels de l'ONU en vigueur à la date de l'opération. Le gain net non réalisé résulte de la réévaluation des liquidités en fin d'année, à hauteur de 1,1 million de dollars, dont il faut déduire une perte non réalisée de 200 000 dollars sur les engagements de fin d'exercice et les comptes créditeurs.

12. Le gain de change réalisé en 2007 est dû principalement à la faiblesse persistante du dollar des États-Unis, par rapport auquel les principales devises se sont toutes appréciées cette année-là. Le tableau I.1 ci-après donne une vue d'ensemble de l'évolution des principales devises par rapport au dollar en 2007.

Tableau I.1
Évolution des principales devises par rapport au dollar en 2007

Monnaie	Unités monétaires pour 1 dollar des États-Unis		Pourcentage de variation
	31 décembre 2007	31 décembre 2006	
Dollar australien	1,14	1,27	10,2
Dollar canadien	0,981	1,16	15,4
Couronne danoise	5,11	5,67	9,9
Yen japonais	114	118,00	3,4
Couronne norvégienne	5,48	6,27	12,6
Couronne suédoise	6,49	6,87	5,5
Franc suisse	1,14	1,22	6,6
Livre du Royaume-Uni	0,502	0,511	1,8
Euro	0,686	0,76	9,7

13. En 2007, 47 % environ des contributions volontaires reçues par le Haut-Commissariat étaient libellées en dollars des États-Unis, 26 % en euros, 6 % en couronnes suédoises, 4 % en couronnes norvégiennes, 4 % en couronnes danoises, 4 % en livres sterling, 3 % en dollars canadiens et les 6 % restants en d'autres devises. Consciente de l'instabilité du marché des changes et des risques importants que des variations imprévues des taux de change font peser sur les opérations, l'administration continuera de suivre de près les risques liés à l'instabilité du taux de change et de les atténuer dans toute la mesure possible.

Recettes diverses : intérêts créditeurs

14. L'organisation perçoit des intérêts notamment sur les soldes des dépôts à vue et à terme qu'elle détient tout au long de l'année. En 2007, les intérêts créditeurs se sont élevés à 10,7 millions de dollars, contre 4,2 millions en 2006, soit une augmentation de 6,5 millions. Cette augmentation notable s'explique par l'efficacité de la gestion de la trésorerie, qui a permis à l'organisation de bénéficier du niveau élevé des taux d'intérêt et par l'augmentation des liquidités due au fait que les donateurs ont versé leurs contributions annoncées plus tôt qu'ils ne l'avaient fait précédemment.

Dépenses

15. En 2007, les dépenses imputées engagées au titre du Fonds pour le programme annuel et du Fonds du budget ordinaire ont atteint 1 006 300 000 dollars, contre 894,8 millions en 2006, soit une augmentation de 11,5 millions ou 12 %. Les dépenses imputées engagées en 2007 au titre du Fonds pour le programme annuel ont représenté 95 % du budget-programme annuel.

Réserves et soldes des fonds

16. Les réserves et les soldes des fonds du Fonds pour le programme annuel s'élevaient en 2007 à 62,1 millions de dollars, soit 40 millions de dollars de fonds

non réservés et 22,1 millions de dollars de fonds réservés, dont 11 millions pour la réserve pour les activités nouvelles ou supplémentaires (liées au mandat).

Soldes de trésorerie

17. À la fin de 2007, le montant total des liquidités du Fonds pour le programme annuel se chiffrait à 149,7 millions de dollars, contre 89,8 millions en 2006, ce qui dénotait une augmentation notable de la liquidité du Fonds.

D. Fonds pour les programmes supplémentaires

Contributions volontaires

18. En 2007, le budget des programmes supplémentaires était égal à 416,5 millions de dollars. Les contributions volontaires reçues se sont élevées à 332,7 millions de dollars, soit 79,9 % du budget. En 2006, le budget s'était élevé à 324,3 millions de dollars, sur lequel 203,5 millions de dollars avaient été financés par ses contributions volontaires, soit un taux de financement de 62,7 %.

19. On comptait 19 programmes supplémentaires en 2007 (contre 18 en 2006), dont 8 visaient à répondre aux besoins de personnes déplacées. Les principaux programmes supplémentaires de 2007 portaient sur la situation en Iraq, le retour et la réintégration des réfugiés et personnes déplacées soudanais, le retour et la réintégration des réfugiés congolais en République démocratique du Congo, les possibilités d'éducation offertes aux enfants irakiens dans les pays d'accueil, la situation en Somalie et la protection et l'assistance offertes aux réfugiés et aux personnes déplacées au Darfour.

Réserves et soldes des fonds

20. Les réserves et les soldes des fonds du Fonds pour les programmes supplémentaires s'élevaient à 48,6 millions de dollars en 2007, contre 55,4 millions en 2006.

Soldes de trésorerie

21. À la fin de 2007, le montant total des liquidités disponibles du Fonds pour les programmes supplémentaires s'élevait à 67,3 millions de dollars, contre 55,5 millions en 2006.

E. Dépenses du budget unifié (compte non tenu du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies et du Programme des administrateurs auxiliaires)

22. En 2007, le montant des dépenses engagées au titre des activités programmées au budget unifié (compte non tenu du budget ordinaire de l'ONU et du Programme des administrateurs auxiliaires) s'est chiffré à 1 295 400 000 dollars, contre 1 059 400 000 en 2006, soit une augmentation de 236 millions ou 22,2 %. Le total général des dépenses financières au moyen du Fonds pour le programme annuel et du Fonds pour les programmes supplémentaires a représenté 92 % du montant total des fonds disponibles en 2007.

Structure des coûts du budget unifié

23. La structure des dépenses du budget unifié (parts relatives de la gestion et de l'administration, de l'appui aux programmes et du programme) est demeurée stable sur les cinq dernières années, comme l'illustre le tableau I.2 ci-dessous.

Tableau I.2

Structure des dépenses du budget unifié, compte non tenu des contributions provenant du budget ordinaire de l'ONU (2003-2007)

	<i>En pourcentage</i>				
	2003	2004	2005	2006	2007
Gestion et administration	5	5	4	5	4
Appui aux programmes	23	24	24	24	22
Programme	72	71	72	71	74

Dépenses des partenaires opérationnels

24. En 2007, le Haut-Commissariat a déboursé par l'intermédiaire de ses partenaires opérationnels un total de 432 millions de dollars, soit 31 % des dépenses programmées, contre 315,3 millions de dollars (30 %) en 2006 et 324 millions de dollars (30 %) en 2005.

F. Ensemble des fonds

Contributions volontaires

25. En 2007, par rapport à un budget total révisé de 1 484 400 000 dollars, les contributions volontaires se sont élevées à 1 305 300 000 dollars, contre 1 110 900 000 en 2006, soit une augmentation de 194,4 millions (17,5 %).

Dépenses

26. En 2007, le montant total des dépenses s'est chiffré à 1 345 800 000 dollars, contre 1 104 100 000 en 2006, ce qui représente une augmentation de 241,6 millions de dollars (21,9 %). Le total des dépenses a représenté 87 % du montant total des fonds disponibles en 2007.

Réserves et soldes des fonds

27. Le montant total des réserves et des soldes des fonds du HCR à fin 2007, à l'exclusion du Fonds de financement des prestations dues au personnel, se chiffrait à 195,9 millions de dollars, se décomposant comme suit : 50 millions au Fonds de roulement et de garantie, 62 millions au Fonds pour le programme annuel, 48,6 millions au Fonds pour les programmes supplémentaires, 7,3 millions au Fonds des administrateurs auxiliaires et 28 millions pour le régime d'assurance maladie.

28. Le total des réserves et des soldes des fonds du HCR à fin 2006 se chiffrait à 195,2 millions de dollars, se décomposant comme suit : 50 millions au Fonds de roulement et de garantie, 58,8 millions au Fonds pour le programme annuel,

55,4 millions au Fonds des administrateurs auxiliaires et 24,2 millions pour le régime d'assurance maladie.

29. L'augmentation des réserves et des soldes des fonds du Fonds pour le programme annuel (3,2 millions de dollars) et du régime d'assurance médicale (3,9 millions de dollars) étant compensé par la diminution de ceux du Fonds pour les programmes supplémentaires (6,8 millions de dollars), le total des réserves et soldes des fonds en fin d'année marquait une légère hausse à la fin de 2007. Les réserves et les soldes des fonds disponibles au titre des activités programmées s'élevaient à 46,4 millions de dollars (Fonds de roulement et de garantie, Fonds pour le programme annuel et Fonds pour les programmes supplémentaires).

Soldes de trésorerie

30. À la fin de 2007, le montant total des liquidités s'élevait à 300,8 millions de dollars, contre 225,3 millions à fin 2006 et 133,3 millions à fin 2005.

Passif non provisionné

31. Donnant suite au mémorandum du Contrôleur de l'ONU² et en prévision de l'adoption, le 1^{er} janvier 2010, des Normes comptables internationales pour le secteur public, le HCR a comptabilisé pour la première fois, au 31 décembre 2007, les prestations dues à la cessation de service (assurance maladie après la cessation de service, jours de congé annuel accumulés et primes de rapatriement), à hauteur de 367,5 millions de dollars. Ces charges ont été comptabilisées au moyen d'un ajustement des dépenses des années antérieures et apparaissent sous la rubrique Fonds de financement des prestations dues au personnel. Auparavant, elles étaient publiées dans une note relative aux états financiers.

32. Le montant des charges à payer par le HCR au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, calculé par évaluation actuarielle, s'élevait à 308 millions de dollars au 31 décembre 2007. L'actuaire-conseil a également calculé que les charges à venir au titre des primes de rapatriement, du voyage de rapatriement et des frais de déménagement atteignaient 26,5 millions de dollars à la fin de 2007. Quant aux reliquats de congés payés, ils étaient estimés à 33 millions de dollars. Le montant total des charges inscrit dans les états financiers de 2007 est inférieur aux 447 millions de dollars indiqués dans les notes relatives aux états financiers de 2006. Cette différence s'explique par le fait que les charges indiquées précédemment comprenaient les indemnités de licenciement qui, selon les Normes comptables internationales pour le secteur public, ne doivent être comptabilisées que lorsque l'organisation a décidé d'appliquer un plan de licenciements.

33. Le HCR a également comptabilisé des dépenses de 6,6 millions de dollars pour l'année financées au moyen du Fonds de financement des prestations dues au personnel. Ces dépenses représentent le montant total à verser aux fonctionnaires

² Mémorandum de Warren Sach, Sous-Secrétaire général et Contrôleur de l'ONU, en date du 26 mars 2007, concernant le traitement des charges à payer au titre des prestations dues à la cessation de services, telles que l'assurance maladie après la cessation de service, les jours de congé annuel accumulés et les primes de rapatriement durant la période de transition prenant fin le 31 décembre 2006.

qui ont choisi de quitter le HCR dans le cadre du programme de départs volontaires créé en 2007³.

34. Ce passif n'est pas provisionné, et le HCR continue de tenir des consultations avec le Secrétariat de l'ONU et d'autres organes de l'ONU ayant un tel passif, en vue d'élaborer une méthode de financement adaptée à la situation des organismes financés au moyen de contributions volontaires.

Engagements non réglés

35. Le pourcentage des engagements non réglés par rapport au montant total alloué aux activités programmées a enregistré une légère augmentation en 2007. À la fin de l'année, ces engagements se chiffraient à 108 millions de dollars, soit 8 % du total alloué aux activités programmées, contre 84,1 millions (8 %) en 2006 et 81,5 millions (7,2 %) en 2005.

Annulation d'engagements d'exercices antérieurs

36. Le montant des engagements d'exercices antérieurs qui ont été annulés en 2007 s'est élevé à 9,1 millions de dollars, ce qui représente 11 % du montant à fin 2006 des engagements non réglés. Les chiffres correspondants pour les exercices antérieurs étaient 14,8 millions de dollars (18 %) en 2006 et 15,1 millions de dollars (16,5 %) en 2005. L'administration continue de s'attacher à vérifier les montants comptabilisés en tant qu'engagements non réglés.

Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires

37. En 2007, le HCR n'a pas emprunté au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, que l'Assemblée générale a créé en 1992 afin que les organisations à activités opérationnelles puissent y faire appel dès l'apparition d'une situation d'urgence. Toutefois, il a reçu des contributions, sous forme de dons au Fonds central, dont le montant s'est chiffré à 43,2 millions de dollars en 2007.

G. Autres postes méritant considération

Fonds de financement des prestations du personnel

38. Le Fonds de financement des prestations du personnel a été créé en 2007 pour financer les prestations dues à la cessation de service (assurance maladie après la cessation de service, jours de congé annuel accumulés et primes de rapatriement). Ces charges n'étant pas encore provisionnées, le solde de ce fonds était de moins 374,1 millions de dollars à la fin de 2007. Pour ne pas brouiller les comparaisons, le Fonds a été exclu des calculs effectués pour dégager les tendances observées et les changements survenus dans les activités et les résultats financiers de l'année considérée et des années précédentes.

Structures et principes de la gouvernance et de responsabilisation

39. Le dispositif de contrôle interne budgétaire a été mis en place en novembre 2007 afin de mettre en œuvre les principales dispositions du plan-cadre révisé

³ IOM/24-FOM/26/2007.

d'allocation et de gestion des ressources du HCR⁴. Il définit la manière dont le HCR assure un contrôle effectif de son budget, conciliant les mécanismes de contrôle nécessaires pour éviter les problèmes budgétaires et la souplesse nécessaire pour permettre une utilisation rapide et adéquate des fonds. Il se fonde sur le principe fondamental consistant à donner aux hauts fonctionnaires un pouvoir de décision et à les faire répondre de tout ce qui survient dans leur domaine de responsabilité.

Centre de services mondial de Budapest

40. Le Haut-Commissaire ayant décidé de délocaliser les fonctions administratives et les fonctions d'appui, le HCR a commencé, en novembre 2007, à préparer le déménagement de sa section des finances et de certaines fonctions de paiement et de trésorerie au Centre de services mondial de Budapest.

⁴ IOM/51-FOM/54/2007.

Annexe

Récapitulatif 2003-2007 des états financiers

(En millions de dollars des États-Unis)

Exercice clos au 31 décembre

	2003			2004			2005			2006			2007								
	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**	Pro-gramme annuel*	grammes complé-mentaires	Fonds divers**
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
Budget	838,1	330,6	7,5	1 176,2	950,7	278,0	10,2	1 238,9	985,1	412,2	10,3	1 407,6	1 136,8	324,3	10,0	1 471,1	1 057,9	416,5	10,0	1 484,4	
Montant total des sommes disponibles	791,5	282,1	83,0	1 156,6	921,8	197,5	87,7	1 207,0	882,9	317,2	77,9	1 278,0	953,6	251,4	94,3	1 299,3	1 068,3	374,7	98,7	1 541,7	
Recettes – contributions volontaires	680,8	268,2	8,0	957,0	821,7	158,3	10,0	990,0	837,8	287,5	9,6	1 134,9	897,1	203,5	10,3	1 110,9	961,0	332,7	11,6	1 305,3	
Intérêts créditeurs et recettes diverses	5,0	–	5,9	10,9	4,4	–	5,7	10,1	6,3	–	7,2	13,5	6,4	–	10,2	16,6	5,3	–	17,2	22,5	
Ajustement de change	39,9	1,6	–	41,5	6,9	–	–	6,9	–	–	(36,0)	(36,0)	–	–	23,7	23,7	–	–	6,1	6,1	
Virements et ajustements	34,7	(6,1)	(1,2)	27,4	40,3	(10,3)	(1,0)	29,0	14,5	(11,0)	20,4	23,9	41,6	(10,8)	(15,9)	14,9	43,2	(13,4)	(17,1)	12,7	
Soldes en début d'exercice	31,1	18,4	70,3	119,8	48,5	49,5	73,0	171,0	24,3	40,7	76,7	141,7	8,5	58,7	66,0	133,2	58,8	55,4	80,9	195,1	
Montant total des dépenses	743,0	232,6	10,0	985,6	897,5	156,8	11,1	1 065,4	874,4	258,5	11,8	1 144,7	894,8	196,0	13,3	1 104,1	1 006,3	326,1	13,4	1 345,8	
Gestion et administration	71,3	–	–	71,3	75,7	–	–	75,7	85,5	–	–	85,5	78,5	–	–	78,5	88,1	–	–	88,1	
Appui au programme	199,3	18,9	–	218,2	229,8	19,4	–	249,2	237,2	26,1	–	263,3	246,0	15,8	–	261,8	272,5	16,3	–	288,8	
Programme	472,4	213,7	10,0	696,1	592,0	137,4	11,1	740,5	551,7	232,4	11,8	795,9	570,3	180,2	13,3	763,8	645,7	309,8	13,4	968,9	
Réserves et soldes des fonds	48,5	49,5	73,0	171,0	24,3	40,7	76,6	141,6	8,5	58,7	66,1	133,3	58,8	55,4	80,9	195,1	62,0	48,6	85,3	195,9	
Avance prélevée sur le fonds de roulement	–	–	–	–	–	–	1,3	1,3	12,2	–	–	12,2				–				–	
Encaisse et dépôts à terme	62,5	57,0	72,2	191,7	41,4	31,6	74,2	147,2	6,6	57,7	69,0	133,3	89,8	55,5	80,0	225,3	149,7	67,3	83,7	300,7	
Engagements non réglés	50,9	34,2	0,2	85,3	69,3	22,2	–	91,5	47,5	30,8	3,2	81,5	68,3	15,8	–	84,1	71,0	37,0		108,0	
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	11,4	6,4	0,2	18,0	10,8	6,7	–	17,5	13,3	1,8	–	15,1	7,2	7,5	–	14,7	7,2	1,9		9,1	

* Y compris les sommes inscrites au budget ordinaire de l'ONU.

** Y compris le Fonds de roulement et de garantie, le régime d'assurance maladie et le programme des administrateurs auxiliaires.

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers des contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. À cette fin, il s'est rendu dans les bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en République-Unie de Tanzanie et en Serbie et a examiné les opérations et activités financières au siège, à Genève.

Le Comité a émis une opinion assortie de trois observations sur les états financiers de l'exercice considéré, que l'on trouvera au chapitre III. Les observations portent sur les questions suivantes : a) la préoccupation manifestée de nouveau par le Comité au sujet du nombre insuffisant d'attestations de vérification des dépenses des partenaires opérationnels, bien que des progrès aient été constatés; b) les lacunes persistantes relevées dans la gestion des biens durables; et c) les soldes négatifs des réserves et des fonds à la fin de 2007 en raison de l'inscription dans les états financiers des prestations dues à la cessation de service, en particulier l'assurance maladie après la cessation de service.

Coordination avec les services d'audit interne

Le Comité a organisé ses vérifications en coordination avec le Bureau des services de contrôle interne afin d'éviter les chevauchements d'activités. Il a aussi examiné l'étendue de l'audit interne des activités du Bureau pour déterminer dans quelle mesure il pouvait se fier à ces travaux.

Suite donnée aux recommandations antérieures

Comme l'avait demandé le Comité consultatif et conformément au paragraphe 7 de la résolution 59/264 A de l'Assemblée générale, le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été mises en œuvre et indiqué au cours de quel exercice elles avaient été faites pour la première fois.

Aperçu général de la situation financière

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, le montant total des recettes s'est élevé à 1 milliard 333 millions de dollars, contre 1 milliard 151 millions pour l'exercice précédent, soit une hausse de 15,8 %. Le montant des dépenses s'est établi à 1 milliard 352 millions de dollars, contre 1 milliard 104 millions pour l'exercice précédent, soit une hausse de 22,4%. Le résultat est un déficit de 19 millions de dollars, à comparer à l'excédent de 47 millions de dollars de l'exercice précédent. Compte tenu des ajustements sur exercices antérieurs, ce déficit brut de 19 millions de dollars a été porté à un montant net de 382 millions de dollars. Ce déficit n'est pas imputable à une brusque détérioration de la situation financière du HCR, mais à la comptabilisation, pour la première fois, des montants à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite, en particulier l'assurance maladie après la cessation de service. Ces montants figuraient précédemment uniquement dans les notes relatives aux états financiers. L'Assemblée générale n'a pas encore décidé des modalités de provisionnement de ces charges.

État des recettes et des dépenses

La tendance à la baisse des dépenses ordinaires observée au cours de l'année précédente ne s'est pas confirmée en 2007. Les dépenses du HCR ont augmenté de 22,4 %, tandis que les recettes n'ont progressé que de 15,8 %.

État de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

En raison du déficit créé par le provisionnement des charges correspondant aux prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite sans que ces fonds soient disponibles, les fonds et réserves font apparaître un solde négatif de 178 millions de dollars au 31 décembre 2007, contre un solde positif de 195,2 millions de dollars au 31 décembre 2006.

Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)

Le HCR a établi un plan de mise en œuvre des normes IPSAS. Celui-ci a été adopté officiellement en juin et les principaux responsables ont été nommés. Le coût total de la mise en application des normes a été estimé à 3,2 millions de dollars pour la période 2007-2009, mais ce chiffre demande à être revu.

Trésorerie

Le Comité a constaté que certains comptes d'opérations courantes demeuraient inactifs sans être clos et relevé des erreurs de comptabilité dans les comptes de petite caisse. Cette observation avait déjà été faite dans le précédent rapport.

Prestations dues à la cessation de service, y compris l'assurance maladie après la cessation de service

Le montant cumulatif des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, calculé par évaluation actuarielle, s'élevait à 308 millions de dollars au 31 décembre 2007, le montant total des charges à payer au titre de toutes les prestations dues à la cessation de service étant de 374,1 millions de dollars. Ces montants ont été comptabilisés, conformément à la résolution 61/264 de l'Assemblée générale. Le Comité a validé le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service indiqué dans les états financiers.

Biens durables

Le HCR a continué d'assainir les données figurant dans la base de données concernant ses actifs, comme le Comité le lui avait recommandé dans ses rapports antérieurs. Cependant, la valeur totale des biens durables au 31 décembre 2007 calculée par le Comité différait de la valeur qui figurait dans la note 15 relative aux états financiers, ce qui indique que l'assainissement de la base de données n'était pas achevé.

Biens non durables

La valeur des biens non durables n'était pas indiquée dans les états financiers, ne serait-ce que sous forme de note y relative, bien que la valeur des stocks fut très élevée.

Gestion des ressources humaines

La modification importante et rapide de la politique du personnel opérée plus tôt au cours de cette décennie a entraîné une hausse du nombre d'administrateurs recrutés sur le plan international par le HCR, à tel point que ce nombre dépassait le nombre de postes correspondant.

Partenaires opérationnels

Le HCR a fait des progrès par rapport aux années précédentes s'agissant de la réception de rapports de suivi des sous-projets et d'attestations de vérification de la part de ses partenaires opérationnels. Au 25 juin 2008, 352 attestations de vérification avaient été reçues, pour un montant de 150,5 millions de dollars, soit 49 % du montant total. En juin 2007, 22 attestations seulement avaient été communiquées par les vérificateurs indépendants des projets, pour un montant de 9,9 millions de dollars, soit 3,3 % des dépenses engagées en 2006.

Recommandations

Les vérifications effectuées par le Comité l'ont amené à faire plusieurs recommandations. Les principales figurent au paragraphe 8 du présent rapport.

A. Introduction

1. Mandat, étendue des vérifications et méthode

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion des contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1946. Il a conduit son contrôle conformément à l'article VII et à l'annexe du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'aux normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que les contrôles effectués par le Comité soient organisés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude importante.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au 31 décembre 2007 et les résultats des activités de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière applicables aux contributions volontaires gérées par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugé nécessaire pour former une opinion sur les états financiers.

3. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens de la gestion en application de l'article 7.5 du Règlement financier, selon lequel le Comité doit formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes du HCR et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion de ses activités. L'Assemblée générale avait aussi demandé au Comité d'examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et de lui en rendre compte. Ces questions sont traitées aux paragraphes 10 à 17.

4. Comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 61/233 A, le présent rapport comprend des renseignements sur l'adoption par le HCR des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS). En outre, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a indiqué dans son rapport (A/61/350) que l'adoption de ces normes en 2010 nécessiterait que les organisations adaptent leurs systèmes informatiques d'exploitation des données comptables (progiciels de gestion intégrés) et saisissent cette occasion de lancer des études sur l'uniformisation dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le Comité des commissaires aux comptes, a donc décidé d'analyser les éventuels hiatus entre les plans de passage à ces normes et les systèmes intégrés de gestion.

5. Comme par le passé, le Comité a présenté les résultats de ses contrôles à l'administration, dans des lettres d'observations détaillant ses conclusions et recommandations, ce qui a donné lieu à des échanges suivis. Pour la période considérée, il y a eu cinq lettres d'observations.

6. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions y formulées ont fait l'objet d'une discussion avec l'administration, aux vues de laquelle il est fait la place qu'il convient.

2. Coordination avec les services d'audit interne

7. Le Comité continue d'organiser ses vérifications en coordination avec le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) afin d'éviter les chevauchements d'activité et de déterminer dans quelle mesure il peut utiliser les travaux des auditeurs internes.

3. Principales recommandations

8. **Le Comité recommande principalement au HCR de faire ce qui suit :**

a) **Renforcer ses mécanismes de contrôle afin d'être en mesure de vérifier la validité des engagements non réglés et leur rattachement au bon exercice (par. 36);**

b) **Mettre en place sans tarder les financements spécifiques nécessaires pour équilibrer dans ses comptes l'impact des charges à payer au personnel après la cessation de service, notamment au titre de l'assurance maladie (par. 43);**

c) **Procéder à des mises à jour régulières du plan de passage aux normes IPSAS ainsi que du budget correspondant (par. 52);**

d) **Allouer des ressources suffisantes pour achever l'opération d'assainissement des données figurant dans la base de données concernant ses actifs (par. 81);**

e) **Procéder régulièrement au rapprochement des montants répertoriés dans la base de données concernant les biens achetés et ceux comptabilisés dans le grand livre général (par. 84);**

f) **Présenter dans ses états financiers des informations sur la valeur des biens non durables non utilisés à la fin de l'exercice budgétaire (par. 89);**

g) **Réévaluer ses besoins en personnel de manière à faire en sorte que les effectifs ne dépassent pas le nombre de postes autorisés (par. 97);**

h) **Assurer un suivi budgétaire systématique et précis des coûts budgétaires du personnel en attente d'affectation (par. 106);**

i) **Se pencher sur la question des avances consenties aux partenaires opérationnels non régularisées de longue date (par. 118);**

j) **Continuer à améliorer le taux d'attestations de vérification des dépenses des partenaires opérationnels (par. 123);**

k) **Élaborer un modèle à l'intention des bureaux locaux afin de s'assurer que les attestations de vérification sont conformes aux normes de vérification (par. 126);**

l) **Conduire une analyse approfondie des attestations de vérification afin que celles-ci puissent se traduire si nécessaire par des corrections au titre des dépenses des exercices antérieurs dans les états financiers de 2008 (par. 130);**

m) **Veiller à ce que l'ensemble des projets fassent effectivement l'objet d'un audit (par. 133).**

9. Les autres recommandations du Comité sont présentées aux paragraphes 57, 65, 67, 69, 73, 101, 110 et 136.

B. Constatations et recommandations détaillées

1. Suite donnée aux recommandations antérieures

10. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les mesures prises par le HCR pour donner suite aux recommandations formulées dans son rapport sur l'exercice annuel clos le 31 décembre 2006.

11. Sur un total de 38 recommandations, 11 avaient été appliquées intégralement (29 %), 24 partiellement (63 %), et 3 n'avaient pas du tout été mises en œuvre (8 %). On trouvera le détail de ces recommandations à l'annexe I au présent chapitre.

Recommandations partiellement mises en œuvre

12. Les 24 recommandations qui n'avaient été que partiellement mises en œuvre concernaient la réduction des personnels en attente d'affectation, le renforcement du système de suivi du paiement des contributions annoncées, l'amélioration de la production, du suivi et de l'analyse des attestations de vérification des dépenses des partenaires d'exécution et le nettoyage des données figurant dans la base répertoriant les actifs.

13. Le Comité a noté que dans de nombreux cas, la mise en œuvre des recommandations non intégralement appliquées dépendait du lancement de projets à moyen terme impliquant des réformes de fond (réorganisation des ressources humaines) ou la mise à niveau de bases de données informatiques (exploitation des attestations de vérification ou suivi des biens durables et autres actifs).

14. Par ailleurs, dans le cas particulier du suivi des actifs et du nettoyage des données, le Comité a constaté que l'ampleur des dysfonctionnements enregistrés avant 2005 et le nombre de données à corriger, combinés au faible nombre d'agents affectés à cette tâche, rendaient difficile une progression plus rapide.

Recommandations non appliquées

15. Les trois recommandations non appliquées concernaient la gestion des comptes bancaires. Le Comité a relevé à nouveau que la procédure de clôture des comptes bancaires détenus par les bureaux extérieurs n'était pas gérée correctement, puisque

certaines comptes qui n'étaient pas utilisés ou d'autres comptes qui étaient en fait clos demeuraient actifs dans le système de comptabilisation du HCR. Cela semblait indiquer qu'il n'y avait pas de coordination efficace entre la Section des finances et la Trésorerie. Le Comité a également relevé que les comptes bancaires n'avaient pas tous été complètement rapprochés. Il avait enfin observé l'existence de comptes de petite caisse laissant apparaître des soldes négatifs.

16. Ces défauts subsistent dans les rapprochements de comptes bancaires. Le Comité a donc considéré que les recommandations faites sur ces sujets n'avaient pas encore été appliquées. Les observations supplémentaires du Comité sur ce sujet figurent plus loin dans le présent rapport.

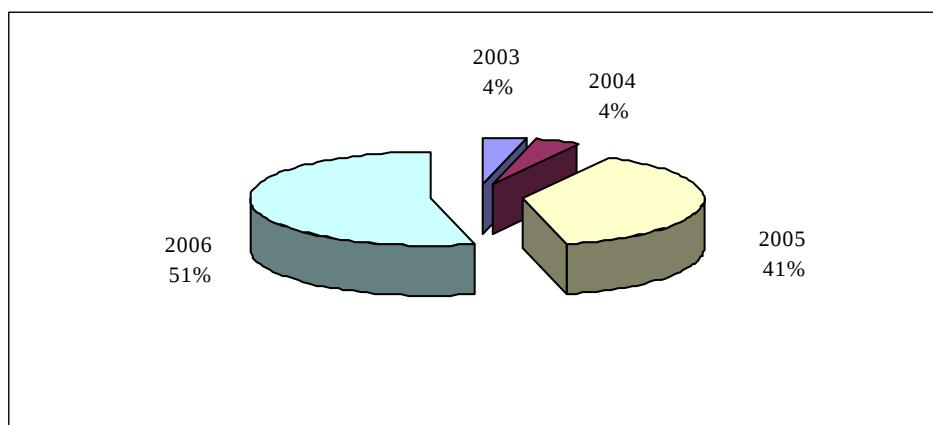
Répartition chronologique des recommandations antérieures

17. Comme l'avait demandé le Comité consultatif (A/59/736, par. 8), le Comité a aussi analysé l'ancienneté de ses recommandations des exercices biennaux précédents qui n'avaient été mises en œuvre que partiellement ou qui ne l'avaient pas été du tout. L'exercice au cours duquel chaque recommandation a été faite pour la première fois est indiqué à l'annexe.

18. Sur les 24 recommandations partiellement mises en œuvre et les 3 dont la mise en œuvre n'avait pas été entamée, une (soit 4 %) remonte à 2003, une (soit 4 %) à 2004, 11 (soit 41 %) à 2005 et 14 (soit 51 %) à 2006, comme on le voit dans la figure II.I. Les trois recommandations qui n'ont pas du tout été mises en œuvre remontent à l'exercice 2006.

Figure II.I

Répartition chronologique des recommandations des exercices antérieurs n'ayant été mises en œuvre que partiellement ou pas du tout



2. Aperçu général de la situation financière

Principaux ratios financiers

19. Les principaux indicateurs de la situation financière du HCR sont retracés dans le tableau II.1.

Tableau II.1
Ratios correspondant aux principaux indicateurs financiers, 2004-2007^a

Ratio	Exercice clos le 30 juin				Dividende et diviseur du ratio de 2007 ^b
	2004	2005	2006	2007	
Contributions non réglées/total de l'actif ^c	0,31	0,32	0,20	0,17	67 313/401 466
Encaisse et dépôts à terme/total de l'actif ^d	0,56	0,54	0,68	0,75	300 756/401 466
Encaisse et dépôts à terme/total du passif ^e	1,19	1,19	1,68	0,52	300 756/579 546
Engagements non réglés/total du passif ^f	0,75	0,73	0,63	0,18	108 038/579 546

^a Y compris les charges à venir au titre des prestations à la cessation de service.

^b En millions de dollars des Etats-Unis.

^c Un ratio faible est signe de bonne santé financière.

^d Un ratio élevé est signe de bonne santé financière.

^e Un ratio faible est signe que les disponibilités sont insuffisantes pour régler les dettes.

^f Un ratio faible est signe que l'entité règle ses engagements.

20. Les ratios rapportant la trésorerie et les engagements non réglés au passif ont connu une dégradation par rapport aux exercices précédents, alors que les ratios rapportant les contributions non réglées et l'encaisse à l'actif restent voisins de ceux des exercices précédents.

21. Cette détérioration de certains ratios résulte en fait de l'augmentation brutale du passif total du HCR. En effet, en application de la résolution 61/264 de l'Assemblée générale, l'Administration a modifié le mode de présentation des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service en particulier, et des autres obligations à la cessation de service. Alors qu'auparavant ces montants n'étaient mentionnés que dans une note annexée aux états financiers, ils apparaissent désormais dans les états financiers eux-mêmes.

22. Le total de l'encours des charges à venir au titre des prestations à la cessation de service s'élevait à 367,5 millions de dollars au 31 décembre 2007. Ce solde est composé des charges à venir au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (307,9 millions de dollars), des primes de rapatriement (26,5 millions de dollars) et des versements en compensation des jours de congé annuel accumulés (33 millions de dollars).

23. Le total du passif du bilan du HCR est passé de 134,3 millions à la fin de 2006 à 579,5 millions au 31 décembre 2007. Pour pouvoir comparer avec les exercices précédents, il faut neutraliser l'impact de cette inscription de nature exceptionnelle au passif du bilan du HCR. Si on ne comptabilisait pas l'ensemble des charges à la cessation de service ou après celle-ci, le passif du HCR au 31 décembre 2007 s'élèverait à 212 millions de dollars. Les ratios de liquidité et d'engagement seraient respectivement de 1,42 et 0,51, soit des niveaux analogues à ceux observés durant les exercices antérieurs, comme l'indique le tableau II.2.

Tableau II.2
Ratios correspondant aux principaux indicateurs financiers, 2004-2007^a

Ratio	Exercice clos le 30 juin				Dividende et diviseur du ratio de 2007 ^b
	2004	2005	2006	2007	
Contributions non réglées/total de l'actif ^c	0,31	0,32	0,20	0,17	67 313/401 466
Encaisse et dépôts à terme/total de l'actif ^d	0,56	0,54	0,68	0,75	300 756/401 466
Encaisse et dépôts à terme/total du passif ^e	1,19	1,19	1,68	1,42	300 756/212 069
Engagements non réglés/total du passif ^f	0,75	0,73	0,63	0,51	108 038/212 069

^a À l'exclusion des charges à venir au titre des prestations à la cessation de service ou après celle-ci, aux fins de comparaison entre 2007 et les exercices précédents.

^b En millions de dollars des États-Unis.

^c Un ratio élevé est signe de bonne santé financière.

^d Un ratio faible est signe de bonne santé financière.

^e Un ratio faible est signe que les disponibilités sont insuffisantes pour régler les dettes.

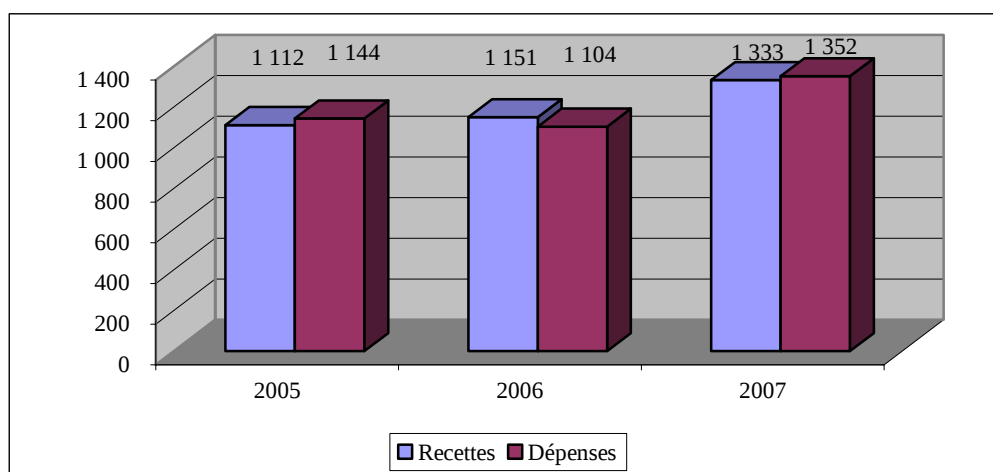
^f Un ratio faible est signe que l'entité règle ses engagements.

3. État des recettes et des dépenses

24. Le montant total des recettes de l'exercice 2007 s'est élevé à 1 333 millions de dollars et celui des dépenses à 1 352 millions, d'où un déficit courant de 19 millions de dollars. L'inscription de la provision exceptionnelle relative aux prestations dues à la cessation de service a porté ce déficit à 382 millions de dollars. Les chiffres correspondants sont donnés dans la figure II.II.

Figure II.II
Évolution comparée des recettes et des dépenses 2005-2007

(En millions de dollars des États-Unis)



25. Après avoir affiché un déficit en 2004 et 2005, le HCR avait enregistré en 2006 un excédent courant de 47 millions de dollars. Afin de se prémunir contre des déficits de financement, le HCR avait plafonné ses prévisions budgétaires et pris des

mesures visant à réduire les dépenses administratives. Le montant total des dépenses effectuées par le HCR avait en conséquence diminué en 2006 de plus de 40 millions de dollars.

26. En 2007, la tendance à la réduction des dépenses courantes observée en 2006 ne s'est pas confirmée. Les dépenses du HCR ont progressé de 22,4 %, tandis que les recettes progressaient de 15,8 %. Les dépenses de personnel ont augmenté de 11,5 %. Parmi les dépenses autres que de personnel, certains postes ont connu une progression marquée, notamment les frais de voyage (25,3 %) et les services (28,8 %). Trois postes ont augmenté à un rythme plus rapide que la moyenne (dépenses multipliées par 2,1 pour les achats de biens, par 2,1 pour les prestations familiales et individuelles et par 2,8 pour les fournitures de marchandises et de matériaux).

27. On peut souligner une tendance à la réduction de la contribution provenant du budget ordinaire de l'ONU (3,4 % du total des ressources en 2005, 2,8 % en 2006 et 2,7 % en 2007). La part de cette même contribution provenant du budget ordinaire de l'ONU et allant aux dépenses de gestion et d'administration était de 45 % en 2005, de 40 % en 2006 et de 42 % en 2007.

28. Le tableau II.3, tiré de la note 5 des états financiers, présente la ventilation des dépenses courantes selon les catégories de fonds (Fonds du programme annuel, Fonds du budget ordinaire de l'ONU, Fonds des programmes supplémentaires, Fonds des administrateurs auxiliaires, Fonds des prestations au personnel, Fonds de l'assurance maladie, Fonds de roulement et de garantie).

Tableau II.3

Répartition des dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds</i>	<i>Programme</i>	<i>Appui au programme</i>	<i>Gestion et administration</i>	Total
Fonds du programme annuel	645 714	272 476	51 078	969 268
Fonds du budget ordinaire de l'ONU	—	—	37 043	37 043
Fonds des programmes supplémentaires	309 786	16 352	—	326 138
Total partiel	955 500	288 828	88 121	1 332 449
Fonds des administrateurs auxiliaires				9 566
Plan d'assurance maladie				2 302
Fonds de roulement et de garantie				1 563
Fonds des prestations au personnel				6 610
Total général				1 352 490

Source : Note 5 des états financiers.

29. Pour les fonds du budget ordinaire et des programmes supplémentaires, la part des dépenses consacrée à la catégorie programme progresse, de 68,7 % à 71,7 %, l'appui au programme et la gestion et l'administration régressent, le premier de 24 % à 21,6 % et les secondes de 7,2 % à 6,6 %. Globalement les dépenses de

programme progressent de 27,3 %, celles d'appui de 10,3 % et celles de gestion et d'administration de 12,1 %.

30. Les versements aux partenaires d'exécution, qui avaient diminué en 2006, ont fortement progressé en 2007, s'établissant à 431,7 millions de dollars, soit 36,9 % au-dessus de leur niveau de 2006. La part des versements justifiée en fin d'exercice par des rapports de suivi des sous-projets rédigés par les partenaires augmente nettement : de 64,4 % en 2005 et 63 % en 2006, elle est passée à 76,4 % en 2007.

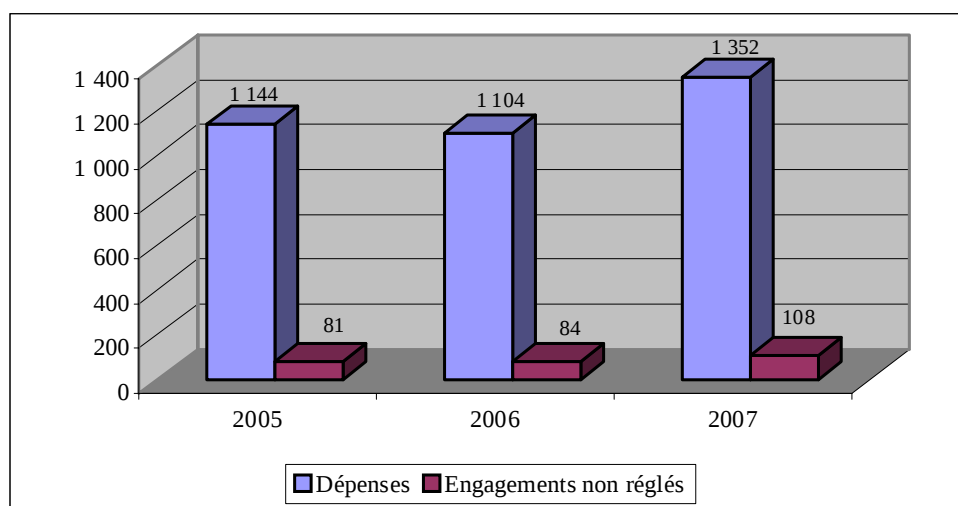
Engagements non réglés

31. Au 31 décembre 2007, le montant des engagements non réglés s'élevait à 108 millions de dollars, soit 8 % du total des dépenses et une augmentation de 23,8 millions par rapport à 2006 (28,3 %). Dans la figure II.III, les engagements non réglés sont comparés au total des dépenses pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Figure II.III

Évolution comparée des engagements non réglés et des dépenses, 2005-2007

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

32. L'article 5.3 du Règlement financier de l'ONU dispose ce qui suit :

« Les crédits restent utilisables pendant les 12 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel ils ont été ouverts, pour autant qu'ils soient nécessaires pour régler les engagements concernant des marchandises livrées et des services fournis au cours de l'exercice, et tout autre engagement régulièrement contracté se rapportant à l'exercice. Le solde des crédits ouverts est libéré ».

33. L'article 5.4 dispose ce qui suit :

« À l'expiration de la période de 12 mois visée à l'article 5.3, le solde de tous les crédits reportés est libéré. Tout engagement de dépenses concernant l'exercice en question et non liquidé est alors annulé ou, s'il reste valable, considéré comme imputable sur les crédits de l'exercice en cours ».

34. La règle de gestion financière 105.9 de l'ONU dispose également ce qui suit :

« Un engagement de dépenses doit être fondé sur un marché, accord, bon de commande ou autre engagement officiel, ou sur une dette reconnue par l'Organisation. Tous les engagements de dépenses doivent être étayés par un document d'engagement de dépenses en bonne et due forme ».

35. Le Comité a relevé les anomalies suivantes concernant les engagements non réglés :

a) L'état détaillé des engagements non réglés annulés en 2007 a révélé une liste de 11 engagements remontant à 2005 pour un montant de 145 237 dollars, dont la majorité n'avait été annulée qu'au dernier trimestre de 2007, alors qu'ils auraient dû l'être en 2006;

b) Le HCR avait souscrit à la recommandation formulée par le Comité des commissaires aux comptes dans le rapport relatif à l'exercice 2006, tendant à ce qu'il revoie les dispositifs en place afin de s'assurer de la validité de tous les engagements non réglés. Aux fins de la mise en œuvre de cette recommandation, une instruction en date du 28 novembre 2007 délègue l'ensemble du processus de gestion des obligations aux bureaux de terrain. Toutefois, les contrôles effectués sur la validité des engagements et des annulations sont restés limités. Par exemple, l'administration n'était pas en mesure de justifier l'annulation d'engagements d'un échantillon d'une valeur de 2,5 millions de dollars, représentant 28 % du total des annulations effectuées en 2007;

c) Le Comité a procédé en juillet 2007 à un examen approfondi des engagements non réglés du bureau régional de République-Unie de Tanzanie. Plus d'un tiers des engagements non réglés correspondant à des fonds affectés à des partenaires pour la réalisation de projets (12 sur 29) n'avaient toujours pas fait l'objet de réclamation de la part de ces partenaires. Le fait qu'un tiers des engagements non réglés comptabilisés par le bureau régional correspondaient à des projets dont la réalisation n'avait pas démarré plus de six mois après la comptabilisation des engagements montrait qu'ils n'étaient pas clairement rattachables à l'exercice. Ces constats rendent d'autant plus nécessaire l'application de l'instruction de clôture du 28 novembre 2007 prévoyant un examen des dépenses et des engagements de 2007.

36. Le Comité recommande au HCR de se conformer aux dispositions relatives aux annulations d'engagements non réglés et de renforcer ses mécanismes de contrôle afin d'être en mesure de vérifier la validité des engagements et leur rattachement au bon exercice.

37. Le HCR a indiqué en réponse qu'il continuait ses efforts pour s'assurer que seuls les engagements non réglés valables sont conservés en fin d'année, notamment en contrôlant tous les mois les bons de commande qui n'auraient pas été reçus. De plus, les soldes importants restant en fin d'exercice seront contrôlés plus avant.

4. État de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

Prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite

38. Le montant qui figure dans les états financiers de l'exercice au titre des prestations dues au personnel à la cessation de service et après le départ à la retraite est de 367,5 millions de dollars, dont 308 millions pour l'assurance maladie après la

cessation de service, 33 millions pour les versements en compensation des jours de congé annuel accumulés et 26,5 millions pour les prestations liées au rapatriement.

39. Comme indiqué précédemment, au lieu de donner l'information dans les notes relatives aux états financiers, le HCR a comptabilisé ces charges et les a fait figurer dans le corps desdits états, en dépenses dans l'état I relatif aux recettes et aux dépenses, et en passif dans l'état II relatif à l'actif, au passif et aux soldes des fonds et réserves. Toutefois, cet ajustement a été effectué sans qu'ait été prévu en même temps le financement voulu : il en résulte un déficit de 382 millions de dollars et un solde négatif des fonds et réserves de 178 millions de dollars.

40. Le Comité note que lors de l'examen du rapport du Secrétaire général consacré à la question des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et aux modalités de financement proposées, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a estimé que l'emploi de soldes inutilisés à des fins totalement différentes de celles pour lesquelles les crédits ont été ouverts ne constituait pas une bonne pratique de gestion financière (A/61/791, par. 12).

41. Le Comité a également relevé que le HCR ne pourrait pas utiliser les fonds théoriquement disponibles dès lors que leur emploi est spécifiquement limité dans les règles de gestion financière applicables aux contributions volontaires gérées par le HCR et que ces règles ne contiennent aucune disposition relative au financement du fonds des prestations dues au personnel à la cessation de service.

42. Le tableau II.4 permet d'illustrer le fait qu'à supposer même que le HCR décide d'utiliser les soldes des fonds non affectés pour financer les prestations dues après la cessation de service, ces soldes ne seraient pas suffisants.

Tableau II.4
Soldes des fonds disponibles
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Éléments</i>	<i>Fonds affectés</i>	<i>Fonds non affectés</i>	Total
Fonds de roulement et de garantie		50 000	50 000
Fonds programme annuel	22 117	40 013	62 130
Fonds du budget ordinaire			–
Fonds du programme supplémentaire	48 586		48 586
Fonds des administrateurs auxiliaires	7 211		7 211
Plan d'assurance maladie	28 080		28 080
Total	105 994	90 013	196 007
Pourcentage	54	46	100

Source : HCR, annexe de l'état I.

43. **Le Comité recommande au HCR de mettre en place sans tarder les financements spécifiques nécessaires pour équilibrer dans ses comptes l'impact des charges à payer au personnel après la cessation de service, notamment au titre de l'assurance maladie.**

44. Le HCR a indiqué en réponse qu'il s'inspirerait de ce que ferait l'ONU pour financer le passif correspondant aux prestations dues au personnel à la cessation de service et au-delà.

5. Charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service

45. Comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 61/264, le Comité a vérifié le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service tel qu'il a été inscrit dans les états financiers. Le montant cumulatif des charges à payer à ce titre, calculé par évaluation actuarielle, et inscrit dans les états financiers du HCR, s'élevait à 308 millions de dollars au 31 décembre 2007.

6. Progrès vers la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)

46. En application de la résolution 61/233 de l'Assemblée générale et à la suite des observations formulées par le Comité consultatif dans son rapport (A/61/350), le Comité s'est penché sur la préparation de la mise en œuvre des normes IPSAS, ainsi que sur le passage à un progiciel de gestion intégré. Le Comité consultatif avait fait observer qu'il serait souhaitable que ce dernier soit conçu pour tenir pleinement compte des exigences des premières.

47. Le Comité a constaté que le HCR s'était doté d'un projet de plan de mise en œuvre des normes IPSAS, et examiné dans quelles conditions et selon quelles modalités il avait été préparé et adopté. L'examen a également porté sur le contenu du plan, sur la place et le rôle des principaux acteurs et les travaux programmés pour 2008 et 2009 concernant les multiples aspects juridiques, organisationnels, budgétaires, financiers et techniques.

48. Le projet de plan du HCR s'appuie, sous la responsabilité du Haut-Commissaire adjoint, sur trois rouages essentiels, le comité directeur, le comité technique, lequel pilote les activités de cinq groupes de travail, et le coordonnateur du projet.

49. Au moment de l'audit, en mars 2008, le plan n'avait pas encore été adopté officiellement. En l'absence d'une décision officielle, les principaux responsables n'avaient pas encore été désignés et la composition des différentes instances (comité, groupes de travail, etc.) n'avait pas encore été fixée. En conséquence, les groupes de travail, qui avaient succédé aux groupes de réflexion mis en place en 2006, avaient fonctionné sans mandat précis. De plus, certains d'entre eux n'avaient pas respecté la date limite de remise des rapports.

50. Le HCR a informé le Comité que le projet de plan avait été définitivement mis au point le 23 avril 2008, et approuvé par le Haut-Commissaire adjoint le 11 juin 2008. Les membres du comité directeur, du comité des chefs d'entreprise et des différents groupes de travail pouvaient donc être dûment informés. Un poste de fonctionnaire des finances (hors classe) a été affecté exclusivement à l'adoption des IPSAS, et ce poste a été pourvu.

51. Le coût total de la mise en œuvre des IPSAS est estimé à 3,2 millions de dollars pour la période 2007-2009. Ce montant a été calculé compte tenu des dépenses de formation, de consultants, de personnel, d'informatique et de logistique. Cette estimation devra toutefois être revue.

52. Le Comité recommande au HCR de procéder à des mises à jour régulières du plan de passage aux IPSAS ainsi que du budget correspondant.

7. Contributions volontaires

Contributions à recevoir

53. Au 31 décembre 2007, les contributions à recevoir s'élevaient à 67,3 millions de dollars. La note 2 f) jointe aux états financiers précise les conventions comptables retenues pour les contributions volontaires :

« Les contributions annoncées par un gouvernement sont comptabilisées en recettes pour leur montant total au moment de leur acceptation [...]. Pour les annonces de contributions fermes émanant d'organisations de réputation établie, on passe en recette, dans l'esprit d'une gestion financière prudente, un montant égal au maximum à la moitié de la valeur de la contribution au moment de l'acceptation de l'offre ».

54. Le HCR applique la règle prudentielle applicable aux gouvernements à d'autres entités juridiques. Les annonces de contributions de collectivités territoriales, d'associations, de fondations ou même de donateurs privés espagnols ont été assimilées par le HCR à des contributions de gouvernements et enregistrées pour leur montant total. Quelques cas analogues ont été relevés pour l'Italie. Dans le cas de l'Espagne, le HCR a précisé que c'est à la demande du Gouvernement espagnol que toutes les annonces de contributions des collectivités territoriales (régions et municipalités) avaient été assimilées à des annonces de contribution du Gouvernement espagnol.

55. Si le HCR avait appliqué sa propre convention relative aux donateurs non gouvernementaux, les contributions à recevoir auraient été réduites de 2,6 millions de dollars dans les états financiers de 2007 pour les annonces de contribution faites au cours de cet exercice.

56. Toutefois, le paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies ne fait pas de distinction entre les annonces formelles de contributions volontaires émanant des gouvernements et les organisations non gouvernementales. Il y est dit en outre que des provisions pourront être constituées si le recouvrement de ces recettes paraît douteux. En conséquence, le Comité est d'avis que le HCR devrait revoir sa politique comptable relative à l'inscription des contributions volontaires telle qu'elle est décrite dans la note 2 f) des états financiers et envisager de constituer des provisions si nécessaire.

57. Le Comité recommande au HCR de revoir ses principes comptables relatifs à l'inscription des contributions volontaires telle qu'elle est décrite dans la note 2 f) des états financiers afin de la mettre en adéquation avec le paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies.

8. Gestion de la trésorerie

Clôture des comptes bancaires

58. Dans son rapport précédent (A/62/5/Add.5), le Comité recommandait, au paragraphe 44, que le HCR actualise périodiquement l'état des comptes bancaires et, au paragraphe 46, qu'il améliore l'efficacité des communications entre la Section

des finances et la Section de la trésorerie en ce qui concerne la clôture des comptes bancaires détenus par les bureaux extérieurs.

59. Le Comité avait noté que la procédure de clôture des comptes bancaires détenus par les bureaux extérieurs n'était pas gérée correctement puisque certains comptes qui n'étaient pas utilisés ou d'autres comptes qui étaient en fait clos demeuraient actifs dans le système de comptabilisation du HCR. Cela semblait indiquer qu'il n'y avait pas de communication véritable entre la Section des finances et la Section de la trésorerie. La clôture des comptes bancaires détenus par les bureaux extérieurs incombait à la Section de la trésorerie, tandis que le rapprochement de ces comptes relevait de la Section des finances. La Section des finances a indiqué que la répartition des tâches entre elle-même et la Section de la trésorerie serait réexaminée lorsque le système de gestion de trésorerie entrerait en vigueur.

60. Au 31 décembre 2007, le HCR répertoriait 504 comptes de caisse dans sa balance préliminaire, dont 414 comptes courants et comptes d'épargne et 90 comptes de petite caisse.

61. La règle 4.1.1.8 du manuel financier du HCR stipule que :

« Lorsqu'un compte bancaire n'est plus requis ou qu'il est inactif depuis plus de six mois, les bureaux extérieurs doivent demander à la Section de la trésorerie de le clôturer. Il ne devrait pas y avoir de chèques impayés tirés sur le compte lorsque celui-ci est clôturé et il est nécessaire d'obtenir de la banque une attestation confirmant que le solde du compte est zéro. »

62. Le Comité a noté que quatre comptes bancaires ouverts au cours du premier semestre de 2007 n'avaient pas été utilisés par les bureaux extérieurs du HCR avant le 31 décembre 2007. Ces quatre comptes auraient dû être clôturés.

63. L'examen de la balance préliminaire pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 a permis de constater que 20 anciens comptes bancaires étaient restés inactifs en 2006 et 2007. Les 20 comptes, qui représentaient au total 124 933 dollars, auraient dû être clôturés en application de la règle 4.1.1.8 du manuel financier du HRC.

64. Ces constatations montrent à quel point il est indispensable d'établir une collaboration plus étroite entre les Sections des finances et de la trésorerie pour assurer un contrôle interne efficace de l'utilisation des comptes bancaires.

65. Le HRC a accepté, comme le Comité l'avait de nouveau recommandé, de surveiller la clôture des comptes bancaires et de mettre en place des mécanismes de contrôle permettant de surveiller de façon efficace les comptes bancaires des bureaux du stagiaire.

Comptabilisation des pertes de numéraires

66. Les comptes de pertes de numéraires dans le grand livre général comprenaient des montants totalisant 85 876 dollars qui n'avaient rien à voir avec des pertes de numéraires. Ces inscriptions erronées traduisaient la faiblesse des contrôles en ce qui concerne le Projet de renouvellement des systèmes de gestion : des fonctionnaires de la Section de la trésorerie avaient pu inscrire ces données dans le compte des profits et pertes qui, en principe, ne pouvait être utilisé que par la Section des finances.

67. Le Comité recommande au HCR de remédier au défaut de contrôle qui résulte de la configuration du système de saisie des entrées du compte de profits et pertes mis en place dans le cadre du Projet de renouvellement du système de gestion, de telle sorte que seuls les fonctionnaires de la Section des finances dûment habilités puissent accéder à ce compte.

Comptes de petite caisse

68. Au paragraphe 54 de son rapport précédent, le Comité recommandait au HCR d'instaurer des contrôles ayant pour objet d'éviter que les comptes de petite caisse ne fassent apparaître des soldes négatifs anormaux. Au 31 décembre 2007, il existait 90 comptes de petite caisse faisant apparaître un solde positif pour un total de 589 374 dollars. L'examen de la balance préliminaire de 2007 a fait apparaître que 14 comptes de petite caisse accusaient un solde négatif, pour un total de 62 446 dollars. En 2006, il y en était de même pour 19 comptes de petite caisse, pour un montant total de 27 011 dollars. La plupart de ces soldes négatifs résultaient de conversions erronées de monnaies locales ou d'erreurs dans les livres comptables.

69. Le HCR a accepté, comme le Comité l'avait à nouveau recommandé, d'instaurer des contrôles pour éviter que les comptes de petite caisse ne fassent apparaître les soldes négatifs.

9. Gestion des achats et des marchés

70. Le HCR achète les biens et services nécessaires à la conduite de ses activités. La fonction achats couvre toutes les tâches qui doivent être exécutées pour se procurer des biens, en les achetant ou en louant, y compris des marchandises et des biens immobiliers, ainsi que des services, y compris l'exécution de travaux.

71. Jusqu'en 2006, le bureau régional en République-Unie de Tanzanie établissait deux plans d'achat par an. En 2007, pour la première fois, un plan portant sur toute l'année a été élaboré.

72. En juillet 2007, le Comité a vérifié l'exactitude de la planification des achats dans le bureau en République-Unie de Tanzanie en comparant des prévisions en matière de fournitures informatiques aux bons de commande. Sous réserve des distorsions éventuelles dues au taux de change, les achats effectifs en 2006 ont été 1,8 fois supérieurs aux prévisions. En outre, alors que le plan pour 2006 prévoyait une réduction de 25 % des achats de fournitures, les achats effectifs ont augmenté de 28 % par rapport à 2005. Au moment où le Comité a procédé à son audit du bureau régional en 2007, les achats effectués au 30 juin avaient déjà dépassé les prévisions pour 2007.

73. Le HCR a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de faire en sorte que les bureaux extérieurs alignent mieux leurs plans d'achat sur les besoins effectifs.

10. Biens durables

74. Selon la note 2 o) des états financiers du HCR, les biens durables sont des produits ou du matériel dont la valeur unitaire atteint ou dépasse 1 500 dollars au moment de l'achat et qui ont une durée de vie utile d'au moins cinq ans, ainsi que tous les articles spéciaux d'une valeur minimum de 100 dollars. Selon la note 15 des états financiers, au 31 décembre 2007, la valeur d'achat des biens durables du HCR

s'établissait à 330,2 millions de dollars et leur valeur nette à 96,5 millions de dollars par rapport à 363,8 millions de dollars et 95,8 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2006.

75. Le Comité a vérifié ces montants en additionnant les valeurs d'entrée pour l'exercice budgétaire et la valeur des transactions comptabilisées en 2007 : addition des achats comptabilisés dans la base de données des biens durables, déduction des cessions d'éléments d'actifs et correction des erreurs correspondant à des articles comptabilisés deux fois ou à des cas de surévaluation. Le Comité a noté un écart négatif de 2,2 millions de dollars entre la valeur d'acquisition des biens durables au 31 décembre 2007 et la valeur mentionnée dans la note 15 des états financiers (328 millions de dollars au lieu de 330,2 millions de dollars). Au 31 décembre 2007, la valeur nette de ces éléments d'actif était de 118,2 millions de dollars au lieu de 96,5 millions de dollars, soit un écart positif de 21,6 millions de dollars. Le tableau II.5 présente la façon dont le Comité a déterminé ces écarts.

Tableau II.5

Variations de la valeur des biens durables

(En dollars des États-Unis)

	<i>Prix d'achat</i>	<i>Valeur nette</i>
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2006 (selon le HCR)	363 821 749	95 833 733
Achats effectués en 2007 comptabilisés dans la base de données	19 628 446	17 461 806
Achats précédents comptabilisés en 2007	12 478 135	11 657 849
Correction des erreurs (+)	8 235 722	9 180 662
Total partiel (I)	404 164 052	134 134 050
Cessions	28 350 923	3 120 866
Cessions précédentes comptabilisées en 2007	12 538 356	1 978 351
Correction des erreurs (-)	—	—
Valeur	30 472 205	9 664 667
Biens comptabilisés deux fois	4 775 726	1 146 448
Total partiel (II)	76 137 210	15 910 332
Valeur d'acquisition recalculée (I – II)	328 026 842	118 223 718
Valeur indiquée dans la note 15	330 244 641	96 564 832
Écart	(2 217 799)	21 658 886

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et note 15 aux états financiers.

76. En ce qui concerne les montants présentés dans la note 15 des états financiers ou ceux recalculés par le Comité, la valeur totale des biens durables à la fin de l'exercice 2007 était inférieure à ce qu'elle était à la fin de l'exercice précédent.

77. Cette diminution ne signifie pas que le montant des biens durables détenus par le HCR avait diminué; au contraire, elle illustre l'effort fait par le HCR pour continuer à corriger les données erronées figurant dans sa base de données relatives aux biens durables, comme l'avait recommandé le Comité au cours de ses audits

précédents, qui avaient fait apparaître d'importantes déficiences dans le système précédent (double comptage, saisies de données erronées et manque de cohérence dans les taux d'amortissement appliqués).

78. Comme il ressort du tableau II.5, en 2007, des éléments d'actif d'une valeur d'achat totale de 28,3 millions de dollars et d'une valeur comptable nette de 3,1 millions de dollars ont été exclus de la base de données à la suite de leur réexamen (pertes, dons et ventes). D'autres éléments d'actif, d'une valeur d'acquisition de 12,5 millions de dollars et d'une valeur nette de 1,9 million de dollars, ont été cédés au cours des années précédentes, mais ces décisions n'ont eu de répercussions sur la base de données qu'en 2007.

79. Le HCR a également corrigé les erreurs relatives aux doubles entrées et les éléments surévalués. Le montant total de ces corrections négatives a permis de réduire la valeur d'acquisition et la valeur comptable nette de 35,2 millions de dollars et 10,8 millions de dollars respectivement, comme il ressort du tableau II.5 (correction d'erreurs en -). Les corrections positives ont augmenté les valeurs de 8,2 millions de dollars et de 9,1 millions de dollars, respectivement (corrections d'erreurs en +).

80. Il a été possible de procéder à ces corrections grâce à la migration de tous les bureaux extérieurs du HCR vers le Projet de renouvellement des systèmes de gestion, système informatique qui améliore la compilation et le suivi des données. Toutefois, le nombre insuffisant de fonctionnaires affectés au Groupe de la gestion des avoirs et l'insuffisance de la formation dispensée aux agents des bureaux extérieurs constituent des obstacles à la poursuite de l'opération d'assainissement des données.

81. Le HCR a accepté, comme l'avait recommandé le Comité, d'allouer des ressources suffisantes pour achever l'opération d'assainissement des données figurant dans la base de données concernant ses actifs.

82. Les achats de biens durables sont inscrits dans les comptes au moment de la commande, conformément au paragraphe 39 des normes comptables du système des Nations Unies. Cependant, ils ne sont saisis dans la base de données relative aux biens durables qu'au moment de la réception. Il en résulte un écart entre les données relatives aux éléments d'actifs achetés et les éléments d'actifs inventoriés.

83. Le rapprochement entre les achats de biens durables en 2007 qui, selon la balance préliminaire, s'élevaient à 22,8 millions de dollars, et les montants inscrits dans la base de données, c'est-à-dire 19,6 millions de dollars, a laissé apparaître une différence de 3,2 millions de dollars.

84. Le HCR a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de procéder régulièrement au rapprochement des montants répertoriés dans la base de données concernant les biens achetés et ceux comptabilisés dans le grand livre général.

11. Biens non durables

85. Si l'on extrapole à partir de la note 2 o) des états financiers du HCR, les biens non durables sont les produits et le matériel dont la valeur unitaire n'atteint pas 1 500 dollars au moment de l'achat et dont la durée de vie utile est inférieure à cinq ans.

86. Afin de s'acquitter de sa mission, le HCR conserve des articles aux fins de distribution aux réfugiés, qui, en raison de leur nature, appartiennent à la catégorie des biens non durables. Au 21 mars 2008, la valeur des biens non durables s'élevait à 1,9 milliard de dollars.

87. Dans le choix et l'application des méthodes comptables, le paragraphe 5 des normes comptables du système des Nations Unies impose le respect des principes de prudence, de la primauté de la substance sur la forme et du caractère significatif de l'information. En outre, le paragraphe 49 établit que la valeur des stocks (hors biens durables, mobilier et véhicules à moteur) doit être déclarée en fin d'exercice à l'actif dans les états financiers.

88. Le Comité a noté que la valeur des biens non durables n'était pas indiquée dans les états financiers alors que la valeur des stocks était très élevée. Le HCR estimait qu'aux termes des normes comptables du système des Nations Unies, il n'était pas tenu de publier ces données et que les principes régissant ces questions relevaient des Normes comptables internationales pour le secteur public. Le Comité, quant à lui, était d'avis que le principe de la présentation, dans les états financiers, d'informations concernant la valeur des biens non durables non utilisés à la fin de l'exercice budgétaire était inscrit dans les normes comptables du système des Nations Unies et devrait être appliqué sans plus tarder.

89. Le Comité a recommandé au HCR de présenter dans les états financiers des informations sur la valeur des biens non durables non utilisés à la fin de l'exercice budgétaire.

12. Gestion des ressources humaines

90. Les charges salariales du HCR sont passées de 148,6 millions de dollars à 226,8 millions de dollars entre 2003 et 2007, soit une augmentation de 52,6 % sur cinq exercices, alors que les effectifs n'ont augmenté que de 28,1 % au cours de la même période.

91. Les autres dépenses (indemnités pour charges de famille et frais d'études, primes de risque, prime de mobilité, charges sociales, indemnité de logement, frais de voyage et de réinstallation, etc.) ont également augmenté, passant de près de 100 millions de dollars à 138 millions de dollars sur la même période.

92. Le montant total des dépenses de personnel est passé de 247,9 millions de dollars en 2003 à 364,9 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 47,9 % sur cinq ans. Ces dépenses représentaient 25,8 % des dépenses totales du HCR en 2003 et 27 % du total en 2007 comme il ressort du tableau II.6.

Tableau II.6
Dépenses de personnel, 2003-2007
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépenses	2003	2004	2005	2006	2007
Administrateurs et agents des services généraux	148 624	176 968	207 334	227 415	226 850
Autres dépenses	99 342	112 842	127 327	139 995	138 097
Total des dépenses de personnel	247 966	289 810	334 662	367 411	364 947
Total des dépenses du HCR	960 104	1 064 712	1 144 688	1 104 284	1 352 490

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

93. Les charges salariales ont augmenté plus rapidement que les effectifs en raison de plusieurs facteurs, en particulier l'augmentation du nombre de postes d'encadrement, comme il est indiqué plus loin.

Évolution des effectifs

94. Entre 2003 et 2007, le nombre d'administrateurs recrutés sur le plan international est passé de 1 582 à 1 852, soit une augmentation de 17 %. Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation :

a) L'intégration de certains « agents affectés à des projets » entre 2003 et 2005. Au cours de cette période, les effectifs ont augmenté de 1 245, soit 28,5 %;

b) La décision appliquée le 1^{er} janvier 2000 de normaliser les contrats de durée indéfinie pour le personnel recruté sur le plan local ou sur le plan international. L'objectif de cette normalisation était de simplifier les procédures administratives et de renforcer l'attrait de certaines fonctions. Toutefois, cette politique a été appliquée sans que soient prises des mesures de compensation ou d'accompagnement et a contribué considérablement à l'augmentation du nombre de fonctionnaires se retrouvant sans affectation. La possibilité d'accorder de nouveaux contrats de durée indéfinie a été suspendue en 2003.

95. À la suite de l'application de la politique visant à intégrer le personnel jusqu'à affecté à des projets et à normaliser les contrats de durée indéfinie, le nombre de cadres moyens (classes FS-4 et FS-5, P-2 et P-3) et les cadres supérieurs (classes P-4 à D-1) a considérablement augmenté entre 2004 et 2006. Ainsi, le nombre de fonctionnaires des classes P-1 et P-2 est passé de 76 en 2003 à 117 en 2004, 167 en 2005 et 184 en 2006. Le nombre de fonctionnaires de la classe P-3 est passé de 511 en 2004 à 571 en 2005 pour atteindre 602 en 2006 et ensuite tomber à 575 en 2007. Le nombre de fonctionnaires de la classe P-4 a également augmenté, passant de 426 en 2004 à 456 en 2005, 475 en 2006 et 494 en 2007, comme il ressort du tableau II.7.

Tableau II.7
Postes et effectifs, 2003-2007^a

Classe	2003		2004		2005		2006		2007	
	Postes	Effectifs	Postes	Effectifs	Postes	Effectifs	Postes	Effectifs	Postes	Effectifs
SGA/SSG	3	3	3	3	4	2	4	4	4	4
D-2	17	11	18	15	18	16	16	13	18	18
D-1	70	70	64	71	69	69	71	75	73	94
P-5	168	189	157	205	164	208	174	203	156	205
P-4	397	417	368	426	412	456	452	475	431	494
P-3	474	506	442	511	533	571	582	602	490	575
P-1 et P-2	43	76	75	117	117	167	136	184	99	147
FS-4, FS-5 et administrateurs recrutés sur le plan national	323	310	309	311	332	323	368	291	371	315
Total partiel, Cadres	1 495	1 582	1 436	1 659	1 649	1 812	1 803	1 847	1 642	1 852
Agents des services généraux	3 006	2 776	2 964	3 337	3 880	3 791	4 085	3 988	3 602	3 734
Total	4 501	4 358	4 400	4 996	5 529	5 603	5 888	5 835	5 244	5 586

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

^a Postes : budget approuvé; effectifs : personnel permanent effectivement en poste.

96. La réorganisation du personnel du HCR recruté sur la plan international a fait que les effectifs dépassent de 210 le nombre de postes autorisés.

97. Le HCR a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de réévaluer ses besoins en personnel de manière à faire en sorte que les effectifs ne dépassent pas le nombre de postes autorisés.

Délocalisation vers Budapest

98. Afin de résoudre les problèmes qui se posent dans le domaine de la gestion du personnel du HCR, notamment l'écart persistant entre le nombre de postes autorisés et les effectifs, le Haut-Commissaire a appliqué une stratégie de réduction des effectifs et des postes en réorganisant les services du siège en 2008.

99. La réorganisation des services de la direction centrale et de l'administration, installés au siège de l'organisation à Genève, consistait à transférer une partie des services de la gestion des ressources humaines (77 fonctionnaires des sections chargées de l'administration du personnel et des états de paie, plus 12 fonctionnaires des sections chargées du recrutement et des affectations) et une partie des services chargés des finances et de la gestion de ressources (29 fonctionnaires des services des finances) à Budapest en 2008.

100. Une étude de faisabilité de la stratégie de délocalisation a été réalisée en 2007, y compris une analyse coût-avantage détaillée. Le HCR est déterminé à faire régulièrement le point de la situation.

101. Le Comité recommande au HCR de procéder à une évaluation rétroactive de la délocalisation vers Budapest pour déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints en ce qui concerne les économies réalisées et l'efficacité de la nouvelle organisation.

Personnel en attente d'affectation

102. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait demandé au Comité des commissaires aux comptes des données à jour sur la situation du personnel en attente d'affectation (A/60/387, par. 9). La situation en ce qui concerne ce personnel est résumée au tableau II.8.

Tableau II.8

Nombre de fonctionnaires en attente d'affectation, 2003-2007

<i>Classe</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
D-1	7	3	5	5	3
P-5	32	24	24	30	37
P-4	75	36	47	67	60
P-3	58	84	33	51	50
P-2	15	3	4	9	22
Total	187	150	113	162	172

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

103. De 2003 à 2006, le nombre d'administrateurs recrutés sur le plan international en attente d'affectation a diminué de 13 % (passant de 187 à 162), mais a augmenté de 10 % entre 2006 et 2007. Le HCR a indiqué que sur les 172 fonctionnaires en attente d'affectation à la fin de 2007, la plupart se trouvaient dans cette situation depuis plusieurs mois : 27 depuis deux ans et 61 depuis un an. Sept fonctionnaires se trouvaient en attente d'affectation depuis trois ans et deux depuis quatre ans.

104. Le HCR a indiqué que, sur les 172 fonctionnaires en attente d'affectation au 31 décembre 2007, 123 avaient bénéficié d'une affectation temporaire au cours de l'année écoulée. D'après les informations fournies par le HCR, le laps de temps moyen écoulé entre deux affectations avait été de six mois au cours des trois dernières années.

105. En l'absence d'un système de comptabilité analytique, il était difficile d'évaluer le coût du personnel en attente d'affectation, leurs émoluments comprenant d'autres dépenses (frais de voyage, etc.)

106. Le HCR a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, d'assurer un suivi budgétaire systématique et précis des coûts budgétaires du personnel en attente d'affectation, en tenant compte de la rémunération ainsi que des prestations et indemnités.

107. Les chiffres figurant dans le tableau II.8, communiqués par la Division de la gestion des ressources humaines, correspondent aux fonctionnaires permanents sans affectation de durée standard, qu'ils aient ou non travaillé temporairement.

108. La Division de la gestion financière et administrative suivait le coût des fonctionnaires oisifs, qu'ils se trouvent sans affectation de durée standard ou qu'ils n'aient pas encore reçu d'affectation. Le nombre de fonctionnaires oisifs explique la forte augmentation des coûts en 2006, une augmentation encore plus importante en 2007 (8,6 millions dollars en 2003, 11,8 millions de dollars en 2004, 9,8 millions de dollars en 2005, 13,3 millions dollars en 2006 et 21,4 millions de dollars en 2007).

109. Le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation étant resté pratiquement stable en 2007 par rapport en 2006, l'augmentation des coûts à ce titre devait faire l'objet d'un examen interne approfondi.

110. Le HCR a accepté, comme le Comité l'avait recommandé, de procéder à une étude approfondie des raisons de l'augmentation des coûts budgétaires du personnel en attente d'affectation en 2007.

13. Gestion des programmes et projets

111. Le HCR met en œuvre les opérations de son mandat à travers un large éventail de partenaires : organismes des Nations Unies et autres organisations internationales dans le cadre de partenariats bilatéraux, organisations non gouvernementales, universités et instituts de recherche, personnalités éminentes, organisations régionales, parlementaires, services gouvernementaux, secteur privé, réfugiés et communautés d'accueil.

112. En 2007, 834 partenaires se sont vus confier des sous-projets, représentant un montant supérieur à 431,7 millions de dollars, soit près 32 % des dépenses du HCR, arrêtées à 1 352 millions de dollars. En 2006, les fonds versés à des partenaires opérationnels s'élevaient à 315,3 millions de dollars, soit 28,5 % des dépenses du HCR.

Justification des dépenses des partenaires opérationnels

113. Au 31 décembre 2007, les dépenses reconnues et justifiées par les partenaires opérationnels du HCR dans les rapports de suivi de l'exécution des sous-projets se chiffraient à 329,6 millions de dollars, alors que leur montant était de 204,8 millions de dollars à la fin de l'exercice 2006. L'écart entre les sommes versées et les montants indiqués dans les rapports de suivi de l'exécution des sous-projets était donc passé de 110,5 millions de dollars en 2006 à 102 millions en 2007. Alors que 33,9 % des fonds versés aux partenaires opérationnels n'avaient pas été reconnus ou justifiés lors de la clôture de l'exercice 2006, en 2007, ce pourcentage était descendu à 23,7 %. Cette évolution traduit un effort du HCR pour accélérer le rythme de présentation des rapports d'exécution des sous-projets alors même que les versements ont augmenté.

114. Le HCR a expliqué que, conformément à ses règles internes, les rapports finaux sur le suivi de l'exécution des sous-projets étaient reçus pour la plupart au plus tard à la mi-février de l'exercice suivant et que leur vérification puis leur comptabilisation dans le système comptable des partenaires opérationnels prenaient du temps supplémentaire. Le HCR s'est engagé à faire en sorte que les soldes non justifiés pour 2007 soient notablement réduits dans les mois à venir. Au 25 juin 2008, le montant des fonds versés en 2007 aux partenaires opérationnels qui avaient été justifiés par la production de rapports de suivi de l'exécution des sous-projets se chiffrait à 387,8 millions de dollars (89,8 % des fonds versés aux partenaires

opérationnels, ou 97 % des fonds versés compte non tenu des projets dont la durée avait été prolongée).

Suivi des versements non justifiés

115. En l'absence de l'utilisation des comptes de tiers dans la comptabilité du HCR, les balances « X21 » permettent de suivre la situation de chaque sous-projet et/ou de chaque partenaire, sous l'angle financier et sous l'angle comptable.

116. On trouvera au tableau II.9 l'état des balances X21 au 31 décembre 2007 par rapport à ceux des trois précédentes années.

Tableau II.9

Versements en attente de régularisation, 2004-2007

(En dollars des États-Unis)

	2004	2005	2006	2007
Versements	350 196 260	340 091 176	325 334 515	431 768 081
Reports des partenaires opérationnels	(334 650 490)	(326 635 955)	(311 598 275)	(329 696 650)
Remboursements	(11 076 475)	(9 291 587)	(9 598 112)	–
Ajustements	185 695	156 379	359 729	–
Annulation	(4 357 145)	(2 749 633)	(1 683 668)	–
Balance	297 845	1 570 381	2 814 189	102 071 432

Source : HCR

117. Les partenariats conclus en 2004, présentaient encore, au 31 décembre 2007, un solde à justifier de 297 845 dollars, ceux conclus en 2005, un solde de 1 570 381 dollars et ceux conclus en 2006, un solde de 2 814 189 dollars. Rapportées aux montants en jeu, ces sommes, à l'exception de celles de l'année 2007, restaient modestes, puisqu'elles représentaient moins de 1 % des versements de 2007. Cependant, le Comité estime que la persistance d'avances en attente de justifications est difficilement acceptable sans explication précise.

118. Le HCR a souscrit à la recommandation du Comité tendant à ce qu'il se penche sur la question des avances non régularisées de longue date.

Attestation de vérification

119. Le HCR demande à ses partenaires opérationnels de fournir des attestations de vérification, délivrées par des sociétés d'audit externes, pour les opérations locales qu'il finance. Jusqu'en 2006, la production des attestations devait intervenir dans un délai de six mois après la date finale de liquidation du sous-projet, mais ce délai a été ramené à trois mois pour les opérations financées en 2007.

120. Le Comité avait recommandé en 2007 que le HCR augmente notablement la proportion des attestations de vérification reçues en ce qui concerne les dépenses engagées par ses partenaires opérationnels, continue d'améliorer leur suivi statistique et détermine l'incidence globale sur sa situation financière des attestations de vérification assorties de réserves et en rende compte dans ses états

financiers, selon que de besoin. Cette recommandation avait d'ailleurs déjà été émise en 2006.

121. Des attestations de vérification devaient être communiquées au plus tard le 30 avril 2008 pour des dépenses d'un montant de 309 millions de dollars engagé en 2007 par les partenaires opérationnels (lorsque les montants convenus avec les partenaires opérationnels sont inférieurs aux seuils fixés, ceux-ci ne sont pas tenus de soumettre des attestations de vérification). Au 25 juin 2008, 352 attestations avaient été reçues, pour un montant de 150,5 millions de dollars, soit 49 % du montant total de 2007. Au 22 juin 2007, 24 attestations avaient été reçues, pour un montant de 8 millions de dollars, soit 3 % du montant total. Au 25 juin 2008, les attestations de vérifications reçues faisaient l'objet d'opinions assorties de réserves en ce qui concernait 14,9 millions de dollars, soit 4,8 % des montants. Au 22 juin 2007, les attestations de vérification reçues faisaient pour leur part l'objet d'opinions assorties de réserves en ce qui concernait 5,4 millions de dollars et 2 % des montants.

122. Cette augmentation est le résultat de l'introduction d'un délai réduit à trois mois pour la production des attestations. Elle démontre que le HCR s'est engagé avec succès dans la mise en œuvre de la recommandation du Comité.

123. Le Comité recommande que le HCR continue à améliorer le taux d'attestations de vérifications des dépenses des partenaires opérationnels.

124. Le Comité a examiné la qualité d'un échantillon de 14 attestations de vérifications produites en 2007, composé de 9 attestations de vérifications assorties de réserves et de 5 attestations sans réserve. Il a constaté une faible qualité d'ensemble des attestations. Aucun des rapports n'indiquait le taux de couverture global des travaux d'audit. De plus, le détail compte par compte de l'étendue des travaux de révision comptable assorti du montant des anomalies identifiées ne figurait dans aucun des rapports. Enfin, les rapports ne contenaient que des indications sur les anomalies relevées et n'ont jamais donné lieu à une demande d'ajustement formelle ou à une recommandation circonstanciée.

125. D'une manière plus générale, le formalisme était très différent selon les cabinets, notamment en raison du caractère très succinct du manuel du HCR s'agissant du modèle de rapport à respecter. Par exemple, la taille des rapports variait de 3 à 103 pages sur l'échantillon étudié.

126. Le HCR a souscrit à la recommandation du Comité tendant à ce qu'il élabore un modèle d'attestation de vérification afin de s'assurer que celles-ci sont conformes aux normes internationales de vérification.

127. Le HCR n'était pas en mesure de produire un état récapitulatif des projets ayant fait l'objet d'une réserve, des raisons de ces réserves et des montants en cause, ni d'estimer dans quelle mesure ces réserves auraient pu avoir un impact significatif sur les états financiers du HCR.

128. Aucune des anomalies relevées dans les attestations contenant ou non une réserve n'avait fait l'objet d'une régularisation. Par exemple, le cabinet d'audit mandaté par le bureau local pour certifier les dépenses effectuées dans le cadre d'un projet mis en œuvre par une ONG en Angola pour un montant de 502 928 dollars avait émis en 2007 une réserve portant sur 95 940 dollars en raison de l'absence de justification des frais de personnels recrutés localement. Cette réserve aurait en

principe dû faire l'objet d'une recherche tendant à évaluer son impact et selon toute vraisemblance à un ajustement comptable.

129. Le HCR reconnaît que les attestations de vérification qui comportent une réserve puissent en principe affecter les états financiers dès lors qu'il est établi que le partenaire opérationnel se trouve débiteur à l'égard du HCR. Toute évaluation se faisait notamment dans le cadre de discussions et de négociations entre le bureau local et le partenaire opérationnel, avec le concours du bureau régional concerné, de la Section du contrôle financier, du groupe chargé des ONG et des cabinets d'audit. Mais cette évaluation nécessite du temps et ne peut faire l'objet d'une application automatique. Le HCR s'est donc engagé, chaque fois que ce sera justifié, à refléter l'impact des réserves par des corrections des dépenses au titre des exercices antérieurs dans les états financiers de 2008.

130. Le HCR a souscrit à la recommandation du Comité tendant à ce qu'il conduise une analyse approfondie des attestations de vérification afin que celles-ci puissent se traduire si nécessaire par des corrections au titre des dépenses des exercices antérieurs dans les états financiers de 2008.

Non-respect des seuils d'audit

131. La réglementation du HCR prévoit que les seuils nécessitant la mise en œuvre d'un audit s'entendent de manière globale pour une même ONG œuvrant dans un même pays. L'annexe 8.8 du chapitre 4 du manuel du HCR dispose à ce titre qu'une attestation de vérification par sous-projet ou groupe de sous-projets pour la même ONG est nécessaire pour les projets d'une valeur budgétaire globale (de 100 000 dollars pour les ONG nationales et 30 000 dollars pour les ONG internationales). L'IOM004/2007 insiste sur ce point dans son paragraphe 14, selon lequel :

« quand un partenaire gouvernemental ou une ONG nationale [internationale] met en œuvre deux ou plusieurs sous-projets d'une valeur inférieure à 100 000 dollars (300 000 dollars) mais que la valeur budgétaire totale de deux ou plusieurs sous-projets équivaut à 100 000 dollars [300 000 dollars] ou plus, une attestation de vérification doit être obtenue ».

132. Cette règle n'a pas été systématiquement appliquée, et ce quel que soit l'exercice considéré ou la nature du partenaire de mise en œuvre. Les bases de données du Projet de renouvellement des systèmes de gestion (MSRP) ont ainsi permis d'identifier l'ensemble des projets qui, pris isolément, présentaient un budget inférieur au seuil d'audit mais qui intégrés à l'ensemble des projets réalisés par les partenaires de mise en œuvre dépassaient ce seuil. Ainsi, 41 sous-projets étaient concernés en 2004, 24 en 2005, 70 en 2006 et 130 en 2007.

133. Le HCR a souscrit à la recommandation du Comité tendant à ce qu'il veille à ce que l'ensemble des projets qui, individuellement ou intégrés à l'ensemble des projets confiés à un partenaire de mise en œuvre, dépassent le seuil d'audit fassent effectivement l'objet d'un audit.

Mise en œuvre des projets en République-Unie de Tanzanie

134. Au cours des exercices 2005 à 2007, le bureau régional du HCR en République-Unie de Tanzanie a mis en œuvre en moyenne 10 projets par exercice pour un montant moyen annuel de 9,5 millions de dollars.

135. Les sous-projets contenaient en règle générale une description précise du projet, du budget alloué, de la charge de travail attendue, ainsi que le détail des modalités financières, y compris un échéancier prévisionnel des versements. Si la qualité globale des accords doit être soulignée, le Comité a également relevé que ces derniers n'étaient jamais assortis d'une liste des matériels mis à disposition ou financés directement par le HCR ni ne précisaient le lieu où se trouvaient les biens ainsi déterminés.

136. Le HCR a souscrit à la recommandation du Comité tendant à ce que les accords conclus avec des partenaires opérationnels soient assortis, chaque fois que possible, d'une liste des matériels mis à leur disposition, dont le bureau local du HCR assurerait régulièrement la mise à jour.

14. Audit interne

137. En 2007, le BSCI a audité les activités du HCR en Argentine, en Arménie, au Brésil, au Burundi, en Colombie, en Côte d'Ivoire, dans la Fédération de Russie, en Guinée, en Jordanie (pour l'Iraq), au Kenya, au Liban, au Mozambique, aux Philippines, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, en République tchèque, au Soudan et au Tchad. Le BSCI a également audité les activités du Comité de gestion des actifs et les voyages officiels.

138. Ses principales constatations ont été les suivantes :

- a) Malgré les efforts consentis pour élaborer des indicateurs de résultats, les résultats de nombreux projets ne pouvaient ni être quantifiés ni mesurés;
- b) Certains partenaires opérationnels ont engagé des dépenses non couvertes ou n'ont pas respecté les règles d'achat du HCR;
- c) Des consultants ont été recrutés pour remplir des fonctions administratives ou des tâches de supervision, ce qui constitue des pratiques contraires aux règles du HCR;
- d) Le directeur d'un bureau n'avait pas été informé de cas d'achats frauduleux alors qu'il était responsable en dernier ressort de la suite donnée aux cas de fraude;
- e) Des locaux étaient disproportionnés par rapport au nombre d'agents en fonction;
- f) Dans un bureau, de nombreux biens durables avaient été perdus, ce qui rendait nécessaire la correction des données relatives aux actifs et un inventaire exhaustif;
- g) Plusieurs bureaux ne respectaient pas entièrement les normes minimales de sécurité opérationnelle.

139. Certaines de ces constatations sont semblables à celles exposées dans le présent rapport au titre des sections pertinentes et expliquent les préoccupations du Comité dans les domaines concernés.

15. Passation par profits et pertes et cessions

140. L'administration a informé le Comité, conformément à l'article 6.4 du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU et à l'article 10.6 du

Règlement de gestion financière des fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire, que des biens durables et non durables avaient été passés par profits et pertes pour un montant de 3 106 205 dollars, contre 755 004 dollars pour l'exercice 2006, soit une hausse de 311 %, qui reflétait les opérations de nettoyage de l'inventaire. Comme le prévoient les règles de gestion financière, des créances ont aussi été passées par profits et pertes, pour un montant de 488 951 dollars (contre 275 989 dollars pour l'exercice 2006, soit une hausse de 77 %).

16. Versements à titre gracieux

141. Conformément à l'article 5.11 du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU et à l'article 10.5 du Règlement de gestion financière des fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire, l'administration a indiqué que le HCR n'a accordé aucun versement à titre gracieux en 2007.

17. Cas de fraude ou de présomption de fraude

142. Conformément au Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU, l'administration a porté à la connaissance du Comité 18 affaires de fraude avérée ou présumée pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Ces affaires ont donné lieu à des enquêtes menées par le Bureau de l'inspection générale du HCR. En ce qui concerne 2006, le Haut-Commissariat avait signalé 14 affaires de fraude ou de présomption de fraude.

143. Les cas d'allégation de fraude se répartissaient en trois catégories : les affaires envoyées à la Division de la gestion des ressources humaines et traitées par cette dernière en 2007 (10 cas); les affaires envoyées à la Division en 2007 dont l'instruction n'était pas terminée (5 cas); les affaires envoyées à la Division en 2006 mais qui n'avaient pas été incluses dans le rapport de 2006 (3 cas). Elles se présentaient comme suit :

- a) Un agent recruté localement a été soupçonné d'avoir abusé de son autorité en obtenant des prêts, des cadeaux et des services des partenaires;
- b) Un agent recruté localement a obtenu un faux certificat médical pour justifier son absence du 1^{er} août 2006 au 29 septembre 2006;
- c) Deux agents recrutés localement ont volé plus de 6 000 bâches en plastiques et une imprimante;
- d) Un fonctionnaire international a été soupçonné d'avoir manqué à ses obligations en obtenant des remboursements mensuels de l'avance de loyer;
- e) Un agent recruté localement a dérobé des cartouches d'encre du HCR qu'il a revendues à son profit, extorqué des fonds et harcelé des partenaires du HCR;
- f) Un agent recruté localement a détourné des fonds du HCR de janvier 2005 à février 2007 et a reconnu avoir effectué plusieurs retraits non autorisés aux dépens du HCR;
- g) Un agent recruté localement a donné de fausses informations sur son parcours professionnel aux Nations Unies et sur son curriculum vitae;
- h) Un interprète volontaire a effectué des transactions à titre personnel;

- i) Un agent permanent du HCR a produit des fausses notes d'hôtel dans le cadre d'une évacuation médicale pour obtenir 100 % du taux de l'indemnité journalière de subsistance;
- j) Un agent recruté localement a été impliqué dans des opérations bancaires irrégulières;
- k) Un agent recruté localement a soustrait des bâches en plastiques;
- l) Un agent recruté localement a produit une fausse facture médicale pour demander une avance sur salaire;
- m) Deux agents recrutés localement ont été impliqués dans le versement frauduleux de subventions liées à des opérations de rapatriement de réfugiés;
- n) Un agent recruté localement a obtenu des remboursements médicaux en produisant de fausses factures et de faux reçus concernant un traitement médical qu'il n'avait pas reçu;
- o) Un agent recruté localement a obtenu des remboursements médicaux en produisant de fausses informations;
- p) Un agent recruté localement a été soupçonné de fraude à l'assurance maladie.

C. Remerciements

144. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ses collaborateurs de l'aide qu'ils ont apportée à ses équipes et de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

Le Premier président de la Cour
des comptes de la France,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU,
Vérificateur principal
(Signé) Philippe **Séguin**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes de la République des Philippines
(Signé) Reynaldo A. **Villar**

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
(Signé) Terence **Nombembe**

30 juin 2008

Annexe

**État d'avancement de l'application des recommandations
formulées par le Comité pour l'exercice clos
le 31 décembre 2006**

<i>Sujet</i>	<i>Paragraphe de référence^a</i>	<i>Exercice au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>
1. Personnel en attente d'affectation	14	2005		×	
2. Gestion du risque de trésorerie	35	2005		×	
3. Exposition au risque de change	40	2005		×	
4. Date de paiement des contributions	42	2005		×	
5. Actualisation du statut des comptes bancaires	44	2006			×
6. Communication entre les sections chargées des finances et de la trésorerie	46	2006		×	
7. Rapprochement des comptes bancaires	51	2006			×
8. Soldes négatifs des petites caisses	54	2006			×
9. Rapports de suivi des sous-projets	57	2005	×		
10. Attestations de vérifications reçues	60	2004		×	
11. Assurance sur l'utilisation des fonds	62	2006		×	
12. Base de donnée intégrée des sous-projets	65	2003		×	
13. Différences entre le projet de renouvellement des systèmes de gestion et Livelink	67	2005		×	
14. Dépenses du bureau en Ouganda	71	2006		×	
15. Pilotage des sous-projets	74	2006		×	
16. Validité des engagements non réglés	78	2006		×	
17. Nettoyage de la base de donnée des actifs	82	2005		×	
18. Rapprochement entre achats et base de données	85	2005		×	
19. Rapprochement entre inventaire et base de données	87	2005		×	
20. Inventaire annuel	89	2005		×	
21. Passation par pertes annuelles	92	2005	×		
22. Enregistrement des décisions du comité des actifs	94	2005		×	
23. Réduction du délai d'approbation des pertes	96	2005		×	
24. Bon enregistrement des intérêts constatés	98	2006		×	
25. Politique de gestion des liquidités	101	2006	×		
26. Kits d'instruction	106	2006		×	
27. Recrutement du Haut-commissaire adjoint et des Haut-Commissaires assistants	108	2006	×		
28. Règles relatives aux rapports d'évaluation	110	2006	×		
29. Postes vacants	115	2006	×		
30. Validité des arrangements prévisionnels externes	120	2006		×	

<i>Sujet</i>	<i>Paragraphe de référence^a</i>	<i>Exercice au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>
31. Efficacité des procédures d'urgence	122	2006	×		
32. Personnel de projet	126	2006		×	
33. Délai d'approbation des évaluations de pays	130	2006		×	
34. Stocks de Dubaï	132	2006	×		
35. Niveau des stocks	134	2006	×		
36. Respect des normes minimales de sécurité opérationnelles, dont celles applicables au domicile	138	2006		×	
37. Exactitude des estimations de population	142	2006	×		
38. Conflits d'intérêt	149	2006	×		
Total			11	24	3
Pourcentage			29	63	8

^a Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 5E (A/62/5/Add.5)*, chap. II.

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers, numérotés de I à III, du Haut-Commissariat pour les réfugiés pour l'exercice annuel clos le 31 décembre 2007, ainsi que les tableaux I à V, les notes et annexes y relatives. Ces états ont été établis sous la responsabilité du Haut-Commissaire. Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion à leur sujet.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux Normes internationales d'audit, lesquelles requièrent que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative. Une vérification consiste notamment à examiner par sondage les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Haut-Commissaire et à évaluer la présentation générale des états financiers. Nous estimons que la vérification que nous avons effectuée constitue une base raisonnable sur laquelle fonder la présente opinion.

Notre opinion est que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière du Haut-Commissariat pour les réfugiés au 31 décembre 2007, ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

En outre, nous estimons que les opérations du Haut-Commissariat pour les réfugiés qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier du Haut-Commissariat pour les réfugiés et aux autorisations de l'organe délibérant.

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous appelons l'attention sur les constatations suivantes :

a) Comme il est indiqué au sous-alinéa ii) de l'alinéa a) de la note 5 aux états financiers, les versements aux partenaires opérationnels se sont élevés à 431,7 millions de dollars sur un total de dépenses du HCR de 1 milliard 352 millions de dollars en 2007. Nous nous appuyons sur les attestations de vérifications établies par des auditeurs externes indépendants pour obtenir une assurance raisonnable sur la régularité des versements aux partenaires opérationnels. Les attestations dues au 30 avril 2008 concernaient un montant total de 309 millions de dollars. La situation s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent, mais nous n'en considérons pas moins que le HCR peut encore accélérer les soumissions des attestations de vérification afin de nous permettre d'attester la validité des dépenses engagées par les partenaires d'exécution.

b) La note 15 des états financiers indique la valeur des biens durables. Ce montant s'appuie sur une base de données dont les faiblesses ont été signalées dans nos précédents rapports. Même si certains progrès ont été réalisés dans l'établissement de l'inventaire, toutes les anomalies n'ont pas été corrigées, comme en témoigne l'écart entre les mouvements enregistrés durant l'exercice 2007 et le montant indiqué dans la note 15. Par ailleurs, le montant des biens non durables

n'est indiqué ni dans les états financiers eux-mêmes ni dans les notes, contrairement à ce qui est recommandé dans les normes comptables du système des Nations Unies. Le Comité est préoccupé par l'impact de chacune de ces anomalies sur l'exactitude du montant des biens du HCR.

c) En conséquence de l'inscription dans les comptes des charges à payer au personnel après la cessation du service, y compris les charges d'assurance maladie, les réserves et le solde des fonds se trouvent en déficit de 178 millions de dollars. Cette situation met en lumière la nécessité pour le HCR de mobiliser des ressources afin de financer ces charges lorsqu'elles sont dues.

Conformément à l'article VII du Règlement financier et règles de gestion financière des Nations Unies, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit des contributions volontaires gérées par le HCR.

Le Premier président de la Cour
des comptes de la France,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU,
Vérificateur principal
(Signé) Philippe **Séguin**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes de la République des Philippines
(Signé) Reynaldo A. **Villar**

Le Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine
(Signé) Terence **Nombembe**

30 juin 2008

Chapitre IV

Exposé des responsabilités du Haut-Commissaire et approbation des états financiers

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est responsable en dernier ressort du contenu et de l'intégrité des états financiers se rapportant aux contributions volontaires dont il assure la gestion, qui sont soumis au Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans l'exercice de cette responsabilité, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés opère sur la base des méthodes et des normes comptables prescrites et applique des systèmes de contrôle comptable interne et des procédures permettant d'assurer la fiabilité de l'information financière et la protection des actifs. Les systèmes de contrôle interne et les documents comptables font l'objet de vérifications de la part du Bureau des services de contrôle interne et du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies.

Dans ce contexte, les états financiers figurant dans le chapitre V ci-après, qui se composent des états numérotés de I à III, des tableaux numérotés de 1 à 5, des annexes aux états financiers I et II, d'un appendice et de notes, ont été établis conformément au Règlement de gestion par le Haut-Commissaire pour les réfugiés des fonds constitués au moyen de contributions volontaires (A/AC.96/503/Rev.8) et aux normes comptables du système des Nations Unies. De l'avis de la direction, lesdits états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Haut-Commissariat au 31 décembre 2007, ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de chacun des programmes, fonds et comptes pour l'exercice clos à cette date.

Les états financiers sont par les présentes :

Approuvés :

Le Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés
(Signé) António **Guterres**

Certifiés :

Le Contrôleur et Directeur de la Division
de la gestion financière et administrative
(Signé) Colin G. **Mitchell**

Genève
Le 13 mai 2008

Chapitre V

États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007

État I

État des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et de la variation des réserves et des soldes des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Renvoi à une note ou à un tableau</i>	<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Fonds du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Adminis- trateurs auxiliaires Note 2 d)</i>	<i>Prestations dues au personnel Note 2d)</i>	<i>Plan d'assurance maladie Note 2 d)</i>	2007	2006
Recettes										
Contributions volontaires	Note 2 f), tableau 1		924 005	37 043	332 752	11 518			1 305 318	1 110 881
Autres recettes/recettes accessoires										
Intérêts créditeurs	Note 2 g)	10 701						1 313	12 014	5 232
Ajustements de change	Note 2 h)	6 102							6 102	23 703
Autres recettes/recettes accessoires	Note 2 i)	351	5 272					4 910	10 533	11 456
Total des recettes		17 154	929 277	37 043	332 752	11 518	0	6 223	1 333 967	1 151 272
Dépenses										
Dépenses	Note 2 f)	1 564	969 267	37 043	326 138	9 566	6 610	2 302	1 352 490	1 104 284
Total des dépenses		1 564	969 267	37 043	326 138	9 566	6 610	2 302	1 352 490	1 104 284
Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)		15 590	(39 990)	0	6 614	1 952	(6 610)	3 921	(18 523)	46 988
Ajustements des contributions afférentes aux exercices antérieurs			(1 249)		(6 445)	(18)			(7 712)	(6 774)
Ajustements des dépenses afférentes aux exercices antérieurs			7 829		3 493		(367 477)		(356 155)	6 926
Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net)		15 590	(33 410)	0	3 662	1 934	(374 087)	3 921	(382 390)	47 139
Annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Tableau 5		7 186		1 946				9 132	14 729
Virement d'un programme supplémentaire au programme annuel	Note 2 d)		32 616		(32 616)					
Virements sur/à partir d'autres fonds	Note 4 b), c), d)	(15 590)	(3 102)		20 192	(1 500)				
Réserves et soldes des fonds, en début d'exercice		50 000	58 840		55 402	6 777		24 159	195 178	133 310
Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice		50 000	62 130	0	48 586	7 211	(374 087)	28 080	(178 080)	195 178

État II

État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Renvoi à une note ou à un tableau</i>	<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Fonds du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Adminis- trateurs auxiliaires Note 2 d)</i>	<i>Prestations dues au personnel Note 2 d), 16</i>	<i>Plan d'assurance maladie Note 2 d)</i>	2007	2006
Actif										
Encaisse et dépôts à terme	Note 9	48 399	149 717		67 349	7 211		28 080	300 756	225 287
Comptes débiteurs										
Contributions volontaires à recevoir	Tableaux 1, 2, note 10		47 967	1 057	18 289				67 313	66 563
Sommes dues par des organismes des Nations Unies	Note 12		1 768						1 768	1 139
Sommes dues par des agents d'exécution, net	Notes 2 n), 6		417						417	783
Autres sommes à recevoir	Note 13	1 057	28 110						29 167	22 652
Autres éléments d'actif	Note 14	544	1 501						2 045	13 122
Total de l'actif		50 000	229 480	1 057	85 638	7 211	0	28 080	401 466	329 545
Passif										
Contributions reçues d'avance			57 049						57 049	33 352
Engagements non réglés	Tableaux 3, 4, 5		71 032		37 007				108 039	84 154
Comptes créditeurs	Notes 16, 17		39 269	1 057	45		374 087		414 458	16 861
Total du passif		0	167 350	1 057	37 052	0	374 087	0	579 546	134 367
Réserves et soldes des fonds		50 000	62 130	0	48 586	7 211	(374 087)	28 080	(178 080)	195 178
Total du passif, des réserves et des soldes des fonds		50 000	229 480	1 057	85 638	7 211	0	28 080	401 466	329 545

État III

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds de roulement et de garantie	Fonds pour le programme annuel	Fonds du budget ordinaire de l'ONU	Fonds pour les programmes supplémentaires	Adminis- trateurs auxiliaires Note 2 d)	Prestations dues au personnel Note 2 d)	Plan d'assurance maladie Note 2 d)	2007	2006
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles									
Excédent net des recettes sur les dépenses (déficit net) (état I)	15 590	(33 409)		3 662	1 934	(374 087)	3 921	(8 303)	47 139
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir		1 931	(282)	(2 570)	171			(750)	13 279
(Augmentation) diminution des autres comptes débiteurs	(282)	(6 496)						(6 778)	1 055
(Augmentation) diminution des autres éléments d'actif	(544)	11 621						11 077	(8 404)
Augmentation (diminution) des contributions reçues d'avance		23 698						23 698	23 254
Augmentation (diminution) des engagements non réglés		2 697		21 187				23 885	2 694
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs		23 229	282			374 087		23 511	(1 798)
À déduire : Intérêts créditeurs	(10 701)						(1 313)	(12 013)	(5 232)
Ajustements de change	(6 102)							(6 102)	(23 703)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(2 038)	23 270	0	22 279	2 105	0	2 608	48 223	48 287
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et de financement									
Intérêts créditeurs	10 701						1 313	12 013	5 232
Ajustements de change	6 102							6 103	23 703
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement et de financement	16 803	0	0	0	0	0	1 313	18 116	28 935
Flux de trésorerie provenant d'autres sources									
Annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs		7 186		1 946				9 132	14 729
Virements sur/à partir d'autres fonds	(15 590)	29 514		(12 423)	(1 500)				
Flux nets de trésorerie provenant d'autres sources	(15 590)	36 699	0	(10 477)	(1 500)	0	0	9 132	14 729
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts à terme	(826)	59 969		11 801	606		3 921	75 471	91 950
Encaisse et dépôts à terme, en début d'exercice	49 225	89 748		55 548	6 605		24 159	225 286	133 335
Encaisse et dépôts à terme, en fin d'exercice	48 399	149 717	0	67 349	7 211	0	28 080	300 756	225 286

Tableau 1 – rapport 1
État au 31 décembre 2007 des contributions aux différents fonds, par programme
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour le programme annuel	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Opérations sur le terrain				
Afrique				
Ensemble de l'Afrique	0	63 634	0	63 634
Afrique de l'Ouest				
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	0	12 096	0	12 096
Bénin	0	17	0	17
Côte d'Ivoire	0	2 527	0	2 527
Gambie	0	42	0	42
Ghana	29	1 930	0	1 958
Guinée	0	2 248	0	2 248
Libéria	989	18 156	905	20 050
Nigéria	43	71	0	114
Sénégal	0	42	0	42
Sierra Léone	0	2 391	0	2 391
Afrique de l'Ouest	1 060	39 518	905	41 484
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	20 159	0	20 159
Djibouti	0	29	0	29
Érythrée	0	1 607	0	1 607
Éthiopie	0	8 983	0	8 983
Kenya	526	18 484	1 105	20 115
Ouganda	418	9 068	306	9 792
Somalie	0	5 774	0	5 774
Soudan	0	11 013	0	11 013
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	944	75 115	1 411	77 470
Afrique centrale et Grands Lacs				
Afrique centrale et Grands Lacs	0	29 639	0	29 639
Burundi	1 063	25 172	568	26 803
Cameroun	0	578	0	578
Congo	0	1 162	0	1 162
Gabon	0	233	0	233
Pays de l'Afrique centrale	0	342	0	342
République centrafricaine	26	2 422	0	2 447
République démocratique du Congo	448	8 926	0	9 373

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
République-Unie de Tanzanie	1 974	15 217	260	17 451
Rwanda	0	2 582	110	2 692
Tchad	2 341	58 142	771	61 254
Afrique centrale et Grands Lacs	5 851	144 415	1 709	151 975
<i>Afrique australe</i>				
Ensemble de l'Afrique australe	89	4 926	0	5 016
Afrique du Sud	50	557	0	607
Angola	256	3 145	0	3 401
Botswana	0	284	0	284
Malawi	0	64	0	64
Namibie	0	617	0	617
Zambie	689	2 303	0	2 991
Afrique australe	1 083	11 896	0	12 979
Afrique	8 938	334 579	4 025	347 542
Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Ensemble de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient	0	972	0	972
<i>Afrique du Nord</i>				
Ensemble de l'Afrique du Nord	0	1 987	0	1 987
Algérie	488	3 646	0	4 134
Jamahiriya arabe libyenne	0	15	0	15
Maroc	0	455	0	455
Mauritanie	73	649	0	722
Afrique du Nord	561	6 753	0	7 314
<i>Moyen-Orient</i>				
Ensemble du Moyen-Orient	0	5 551	0	5 551
Arabie saoudite	0	314	0	314
Égypte	138	1 444	0	1 582
Iraq	0	1 182	0	1 182
Jordanie	40	1 562	0	1 602
Liban	436	3 123	0	3 559
République arabe syrienne	23	1 333	0	1 356
Yémen	0	3 362	0	3 362
Moyen-Orient	637	17 870	0	18 507
Afrique du Nord et Moyen-Orient	1 198	25 595	0	26 793

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
Asie et Pacifique				
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	0	2 006	0	2 006
<i>Asie du Sud</i>				
Bangladesh	263	3 160	0	3 423
Inde	0	1 891	0	1 891
Népal	189	5 152	0	5 340
Sri Lanka	0	20 515	0	20 515
Asie du Sud	452	30 718	0	31 170
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>				
Ensemble de l'Asie de l'Est et du Pacifique	0	7 607	0	7 607
Cambodge	0	101	0	101
Chine	0	305	0	305
Indonésie	0	307	0	307
Malaisie	0	1 176	0	1 176
Mongolie	0	378	0	378
Myanmar	316	5 035	0	5 351
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	84	0	84
République de Corée	0	22	0	22
Thaïlande	0	6 157	0	6 157
Timor-Leste	0	1	0	1
Viet Nam	0	43	0	43
Autres pays d'Asie de l'Est	0	25	0	25
Asie de l'Est et Pacifique	316	21 241	0	21 557
<i>Asie du Sud-Ouest</i>				
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	1 316	38 897	0	40 213
Afghanistan	2 158	46 843	276	49 276
Iran (République islamique d')	360	2 264	0	2 625
Pakistan	446	6 504	0	6 950
Asie du Sud-Ouest	4 280	94 508	276	99 064
<i>Asie centrale</i>				
Ensemble de l'Asie centrale	69	2 813	0	2 882
Kazakhstan	49	161	0	210
Turkménistan	23	209	0	232
Asie centrale	142	3 182	0	3 324
Asie et Pacifique	5 189	151 656	276	157 121

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
Europe				
Ensemble de l'Europe	0	100	0	100
<i>Europe orientale</i>				
Ensemble de l'Europe orientale	483	6 281	0	6 764
Arménie	0	199	0	199
Azerbaïdjan	127	1 526	0	1 653
Bélarus	78	332	0	410
Fédération de Russie	335	6 390	0	6 725
Géorgie	138	1 486	0	1 624
Ukraine	179	90	0	270
Europe orientale	1 340	16 305	0	17 645
<i>Europe centrale</i>				
Autres pays d'Europe centrale	0	60	0	60
Europe centrale et États baltes	0	2 191	0	2 191
Chypre	0	37	0	37
Turquie	255	246	0	501
Europe centrale	255	2 534	0	2 789
<i>Europe occidentale</i>				
Ensemble de l'Europe occidentale	0	1 300	0	1 300
Allemagne	0	519	0	519
Autriche	0	60	0	60
Belgique	94	50	0	144
Espagne	0	487	0	487
France	0	536	0	536
Irlande	50	101	0	151
Italie	278	828	0	1 106
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0	450	0	450
Suède	8	164	0	171
Suisse	12	102	0	114
Europe occidentale	442	4 597	0	5 038
<i>Europe du Sud-Est</i>				
Ensemble de l'Europe du Sud-Est	0	11 021	0	11 021
Bosnie-Herzégovine	168	507	0	675
Croatie	209	430	0	640
Monténégro	119	383	0	502
Serbie	366	4 741	0	5 107
Europe du Sud-Est	862	17 082	0	17 945
Europe	2 899	40 617	0	43 516

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
Amériques				
Ensemble de l'Amérique du Sud	0	1 194	0	1 194
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>				
Ensemble de l'Amérique du Sud septentrionale	0	3 778	0	3 778
Colombie	44	552	0	597
Costa Rica	40	828	0	868
Équateur	591	4 254	0	4 845
Panama	40	246	0	286
Venezuela (bureau régional)	111	715	0	826
Amérique du Sud septentrionale	826	10 373	0	11 199
<i>Amérique du Sud méridionale</i>				
Ensemble de l'Amérique du Sud méridionale	0	1 145	0	1 145
Argentine (bureau régional)	0	139	0	139
Brésil	0	3	0	3
Amérique du Sud méridionale	0	1 287	0	1 287
<i>Amérique centrale et Mexique</i>				
Ensemble de l'Amérique centrale	0	641	0	641
Mexique (bureau régional)	0	5	0	5
Amérique centrale et Mexique	0	646	0	646
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>				
Amérique du Nord et Caraïbes	0	1 898	0	1 898
Canada	0	3	0	3
États-Unis d'Amérique	0	186	0	186
Amérique du Nord et Caraïbes	0	2 087	0	2 087
Amériques	826	15 588	0	16 415
Ensemble des opérations sur le terrain	0	3 000	0	3 000
Opérations sur le terrain	19 050	571 035	4 301	594 387
Programmes (monde entier)				
Direction exécutive et gestion	0	88	0	88
Division des services de protection internationale	22	3 022	0	3 045
Division des relations extérieures	0	105	0	105
Département des opérations	84	9 788	1 391	11 263
Pôle services centralisés	0	0	775	775
Ensemble des programmes (monde entier)	0	15 237	0	15 237
Programmes (monde entier)	106	28 240	2 166	30 513

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
Siège				
Direction exécutive et administration	0	431	0	431
Division des services de protection internationale	3	150	0	153
Département des opérations	10	63	0	73
Total, Siège	0	23 095	0	23 095
Siège	12	23 739	0	23 751
Réserve opérationnelle	189	12 808	0	12 997
Fonds non affectés	255	262 102	0	262 357
Total, Fonds pour le programme annuel	19 613	897 924	6 468	924 005

Tableau 1 – rapport 1 (*suite*)
État au 31 décembre 2007 des contributions aux différents fonds par programme
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
Siège	1 057	35 986	0	37 043
Total, Fonds du budget ordinaire de l'ONU	1 057	35 986	0	37 043

Tableau 1 – rapport 1 (*suite*)
État au 31 décembre 2007 des contributions aux différents fonds, par programme
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
Programmes mondiaux	0	11 518	0	11 518
Total, Administrateurs auxiliaires	0	11 518	0	11 518

Tableau 1 – rapport 1 (*fin*)
État au 31 décembre 2007 des contributions aux différents fonds, par programme
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour les programmes supplémentaires	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Opérations sur le terrain				
Afrique				
Ensemble de l'Afrique	0	12 788	0	12 788
Afrique de l'Ouest				
Côte d'Ivoire	140	984	0	1 124
Libéria	0	1 515	0	1 515
Afrique de l'Ouest	140	2 499	0	2 639
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique				
Djibouti	0	93	0	93
Éthiopie	137	2 403	0	2 541
Kenya	0	2 203	188	2 391
Ouganda	296	7 444	0	7 740
Somalie	2 003	7 294	0	9 297
Soudan	1 322	40 784	732	42 838
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	3 758	60 221	920	64 900
Afrique centrale et région des Grands Lacs				
Afrique centrale et région des Grands Lacs	0	121	0	121
Congo	0	198	0	198
République centrafricaine	0	2 050	0	2 050
République démocratique du Congo	1 018	39 656	414	41 087
République-Unie de Tanzanie	360	1 170	37	1 567
Tchad	279	7 639	0	7 918
Afrique centrale et Grands Lacs	1 657	50 832	450	52 939
Afrique	5 555	126 339	1 371	133 265
Afrique du Nord et Moyen-Orient				
Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	73	55 800	0	55 873
Afrique du Nord				
Ensemble de l'Afrique du Nord	216	608	0	824
Algérie	7	19	0	26
Jamahiriya arabe libyenne	5	13	0	18
Maroc	156	438	0	594
Mauritanie	103	3 344	0	3 448
Sahara occidental	6	16	0	22
Tunisie	0	2 944	0	2 944
Afrique du Nord	492	7 383	0	7 875

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>		<i>Contributions en nature</i>	Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>		
<i>Moyen-Orient</i>				
Ensemble du Moyen-Orient	0	32 373	0	32 373
Iraq	0	16 857	0	16 857
Jordanie	1 346	9 216	0	10 562
Liban	0	696	0	696
République arabe syrienne	0	24 968	0	24 968
Yémen	0	645	0	645
Moyen-Orient	1 346	84 755	0	86 101
Afrique du Nord et Moyen-Orient	1 911	147 937	0	149 849
<i>Asie et Pacifique</i>				
<i>Asie du Sud-Ouest</i>				
Pakistan	0	1 605	0	1 605
Asie du Sud-Ouest	0	1 605	0	1 605
Asie et Pacifique	0	1 605	0	1 605
<i>Europe</i>				
<i>Europe centrale</i>				
Turquie	0	265	0	265
Europe centrale	0	265	0	265
Europe	0	265	0	265
<i>Amériques</i>				
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>				
Colombie	881	14 080	0	14 961
Amérique du Sud septentrionale	881	14 080	0	14 961
Amériques	881	14 080	0	14 961
Opérations sur le terrain	8 347	290 227	1 371	299 945
Opérations mondiales				
Département des opérations	0	8 771	0	8 771
Autres programmes mondiaux	826	21 818	0	22 644
Ensemble des programmes mondiaux	0	815	0	815
Programmes mondiaux	826	31 403	0	32 229
Siège				
Département des opérations	151	426	0	578
Siège	151	426	0	578
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	9 325	322 056	1 371	332 752

Tableau 1 – rapport 2
**État au 31 décembre 2007 des contributions à l'ensemble des fonds,
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour le programme annuel	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Donateurs				
Donateurs gouvernementaux				
Afrique du Sud	0	268	0	268
Algérie	0	60	0	60
Allemagne	0	22 136	4 301	26 437
Angola	256	62	0	317
Arabie saoudite	0	414	0	414
Argentine	0	20	0	20
Australie	0	14 308	0	14 308
Autriche	0	2 132	0	2 132
Belgique	265	8 052	0	8 317
Bénin	5	0	0	5
Bermudes	0	5	0	5
Brésil	0	30	0	30
Bulgarie	0	5	0	5
Burundi	0	1	0	1
Canada	25	25 771	0	25 796
Chili	0	80	0	80
Chine	0	250	0	250
Chypre	51	79	0	129
Colombie	0	525	0	525
Costa Rica	0	16	0	16
Croatie	0	25	0	25
Danemark	745	39 917	0	40 661
Émirats arabes unis	0	53	0	53
Espagne	1 118	23 135	0	24 252
Estonie	0	81	0	81
États-Unis d'Amérique	649	251 678	0	252 327
Fédération de Russie	0	2 000	0	2 000
Finlande	0	22 666	0	22 666
France	0	18 334	0	18 334
Grèce	0	1 480	0	1 480
Hongrie	0	39	775	815
Inde	0	10	0	10
Irlande	50	23 837	0	23 887
Islande	200	0	0	200
Italie	335	12 108	0	12 442
Jamaïque	0	3	0	3
Japon	27	59 440	0	59 466
Koweït	0	700	0	700

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>			Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>	<i>Contributions en nature</i>	
Lettonie	0	31	0	31
Liechtenstein	0	133	0	133
Luxembourg	0	10 042	0	10 042
Maroc	0	75	0	75
Mexique	0	103	0	103
Monaco	0	0	0	0
Norvège	0	42 205	140	42 345
Nouvelle-Zélande	0	3 309	0	3 309
Oman	0	100	0	100
Pakistan	0	6 029	0	6 029
Pays-Bas	268	66 718	0	66 986
Philippines	0	13	0	13
Pologne	0	300	0	300
Portugal	0	1 775	0	1 775
République de Corée	0	2 002	0	2 002
République tchèque	0	258	0	258
Roumanie	0	154	0	154
Royaume-Uni	52	47 620	0	47 673
Saint-Siège	0	96	0	96
Singapour	0	10	0	10
Slovaquie	0	13	0	13
Slovénie	0	30	0	30
Suède	0	75 844	0	75 844
Suisse	12	16 894	1 251	18 157
Thaïlande	0	20	0	20
Turquie	0	200	0	200
Venezuela	0	5	0	5
Yémen	0	2	0	2
Donateurs gouvernementaux	4 056	803 700	6 468	814 224
Commission européenne	14 706	50 998	0	65 704
<i>Donateurs intergouvernementaux</i>				
Programme national multisectoriel de lutte contre le VIH/sida	482	0	0	482
Initiative mondiale de lutte contre le VIH/sida	0	1 210	0	1 210
Conseil de l'Europe	1	6	0	7
Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture	0	42	0	42
Fonds de l'OPEP pour le développement international	0	1193	0	1 193
Donateurs intergouvernementaux	483	2 451	0	2 934

Fonds pour le programme annuel	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Donateurs du système des Nations Unies				
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	8	52	0	60
Fonds humanitaire commun pour le Soudan	0	52	0	52
Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	0	12 831	0	12 831
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	50	2 546	0	2 595
Programme des Nations Unies pour le développement	0	30	0	30
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine	224	566	0	790
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix	0	700	0	700
Programme alimentaire mondial	0	1	0	1
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	0	2	0	2
Donateurs du système des Nations Unies	281	16 780	0	17 061
Donateurs privés				
Donateurs privés en Allemagne	0	913	0	913
Donateurs privés en Angola	0	50	0	50
Donateurs privés en Arabie saoudite	0	52	0	52
Donateurs privés en Australie	0	2 719	0	2 719
Donateurs privés en Autriche	0	1	0	1
Donateurs privés en Azerbaïdjan	0	200	0	200
Donateurs privés en Belgique	0	3	0	3
Donateurs privés au Canada	0	1 041	0	1 041
Donateurs privés en Chine	0	68	0	68
Donateurs privés à Chypre	0	27	0	27
Donateurs privés en Côte d'Ivoire	0	21	0	21
Donateurs privés dans les Émirats arabes unis	0	16	0	16
Donateurs privés en Espagne	88	3 706	0	3 793
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	0	2 768	0	2 768
Donateurs privés en Finlande	0	5	0	5
Donateurs privés en France	0	1 158	0	1 158
Donateurs privés en Grèce	0	465	0	465
Donateurs privés en Iran (République islamique d')	0	5	0	5
Donateurs privés en Italie	0	4 443	0	4 443
Donateurs privés au Japon	0	2 215	0	2 215
Donateurs privés au Kenya	0	51	0	51
Donateurs privés en Malaisie	0	2	0	2
Donateurs privés à Monaco	0	57	0	57
Donateurs privés au Népal	0	14	0	14
Donateurs privés en Norvège	0	3	0	3
Donateurs privés à Panama	0	50	0	50
Donateurs privés aux Pays-Bas	0	3 070	0	3 070

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>			Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>	<i>Contributions en nature</i>	
Donateurs privés au Portugal	0	7	0	7
Donateurs privés en République de Corée	0	51	0	51
Donateurs privés au Royaume-Uni	0	130	0	130
Donateurs privés à Saint-Marin	0	7	0	7
Donateurs privés en Suède	0	291	0	291
Donateurs privés en Suisse	(0)	382	0	382
Donateurs privés en Turquie	0	5	0	5
Donateurs privés	87	23 995	0	24 082
Total, Fonds pour le programme annuel	19 613	897 924	6 468	924 005

Tableau 1 – rapport 2 (*suite*)
État au 31 décembre 2007 des contributions à l'ensemble des fonds,
par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds du budget ordinaire de l'ONU	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Donateurs				
Donateurs du système des Nations Unies	1 057	35 986	0	37 043
Total, Fonds du budget ordinaire de l'ONU	1 057	35 986	0	37 043

Tableau 1 – rapport 2 (*suite*)
**État au 31 décembre 2007 des contributions à l'ensemble des fonds,
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Administrateurs auxiliaires	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Donateurs				
Donateurs gouvernementaux				
Allemagne	0	402	0	402
Autriche	0	123	0	123
Belgique	0	301	0	301
Canada	0	224	0	224
Danemark	0	971	0	971
Espagne	0	936	0	936
États-Unis d'Amérique	0	1 980	0	1 980
Finlande	0	602	0	602
France	0	908	0	908
Irlande	0	137	0	137
Japon	0	498	0	498
Liechtenstein	0	139	0	139
Luxembourg	0	121	0	121
Norvège	0	923	0	923
Pays-Bas	0	2 053	0	2 053
République de Corée	0	196	0	196
Suède	0	721	0	721
Suisse	0	382	0	382
Donateurs gouvernementaux	0	11 616	0	11 616
Total, Administrateurs auxiliaires	0	11 616	0	11 616

Tableau 1 – rapport 2 (*fin*)
**État au 31 décembre 2007 des contributions à l'ensemble des fonds,
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour les programmes supplémentaires	Contributions en espèces		Contributions en nature	Total
	Annoncées, non acquittées	Acquittées		
Donateurs				
Donateurs gouvernementaux				
Allemagne	0	5 076	1 371	6 446
Australie	0	2 381	0	2 381
Autriche	0	295	0	295
Belgique	1 461	1 873	0	3 334
Canada	0	9 643	0	9 643
Croatie	0	5	0	5
Danemark	0	16 313	0	16 313
Émirats arabes unis	0	10 000	0	10 000
Espagne	1 526	6 835	0	8 362
Estonie	0	78	0	78
États-Unis d'Amérique	3 431	109 378	0	112 809
Finlande	0	1 094	0	1 094
France	0	1 898	0	1 898
Grèce	0	270	0	270
Irlande	0	3 540	0	3 540
Islande	79	100	0	179
Italie	147	6 485	0	6 633
Japon	0	29 739	0	29 739
Liechtenstein	0	77	0	77
Luxembourg	0	1 417	0	1 417
Mauritanie	8	0	0	8
Monaco	0	116	0	116
Norvège	0	11 987	0	11 987
Nouvelle-Zélande	0	1 939	0	1 939
Pays-Bas	0	5 131	0	5 131
République tchèque	0	139	0	139
Royaume-Uni	67	8 473	0	8 540
Saint-Siège	0	104	0	104
Suède	0	8 602	0	8 602
Suisse	0	2 749	0	2 749
Turquie	0	3 000	0	3 000
Donateurs gouvernementaux	6 720	248 739	1 371	256 829

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>			Total
	<i>Annoncées, non acquittées</i>	<i>Acquittées</i>	<i>Contributions en nature</i>	
Commission européenne	2 551	16 394	0	18 945
<i>Donateurs du système des Nations Unies</i>				
Fonds commun pour la République démocratique du Congo	0	3 073	0	3 073
Fonds humanitaire commun pour le Soudan	0	10 040	0	10 040
Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	0	30 427	0	30 427
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	0	86	0	86
Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq du Groupe des Nations Unies pour le développement	0	3 334	0	3 334
Mission des Nations Unies au Soudan	0	11	0	11
Donateurs du système des Nations Unies	0	46 971	0	46 971
<i>Donateurs privés</i>				
Donateurs privés en Allemagne	0	810	0	810
Donateurs privés en Australie	0	48	0	48
Donateurs privés en Belgique	0	31	0	31
Donateurs privés au Canada	0	110	0	110
Donateurs privés en Colombie	0	42	0	42
Donateurs privés en Espagne	54	1 056	0	1 110
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	0	5 092	0	5 092
Donateurs privés en Grèce	0	38	0	38
Donateurs privés en Italie	0	780	0	780
Donateurs privés au Japon	0	269	0	269
Donateurs privés aux Pays-Bas	0	1 569	0	1 569
Donateurs privés au Royaume-Uni	0	2	0	2
Donateurs privés en Suisse	0	104	0	104
Donateurs privés	54	9 952	0	10 006
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	9 325	322 056	1 371	332 752

Tableau 2
**État au 31 décembre 2007 des contributions non acquittées afférentes
à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	Total
Donateurs						
<i>Donateurs gouvernementaux</i>						
Autriche	0	0	1	0	0	1
Arabie saoudite	0	0	0	100	0	100
Belgique	0	0	0	45	71	116
Chypre	0	0	0	50	0	50
Djibouti	0	0	0	1	0	1
Espagne	0	0	0	428	375	803
États-Unis d'Amérique	74	0	120	0	300	493
Grèce	0	0	250	0	0	250
Irlande	0	0	0	0	26	26
Italie	0	0	0	0	88	88
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	0	100	0	100
Japon	0	0	63	0	18	81
Liban	0	0	0	0	5	5
Lituanie	0	0	0	4	0	4
Luxembourg	0	0	0	0	59	59
Pakistan	0	0	0	0	5	5
Pays-Bas	0	0	0	2	617	619
Portugal	0	0	0	0	1 318	1 318
République tchèque	0	0	0	11	0	11
Roumanie	0	0	0	7	0	7
Royaume-Uni	0	0	39	2	122	162
Slovénie	0	0	0	30	30	60
Sri Lanka	0	7	0	0	0	7
Suède	0	0	0	188	0	188
Suisse	0	1	0	0	0	1
Donateurs gouvernementaux	74	7	472	967	3 033	4 554
Commission européenne	194	0	1 016	2 245	1 862	5 316
<i>Donateurs intergouvernementaux</i>						
Programme national multisectoriel de lutte contre le sida	0	0	0	0	244	244
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	0	0	0	109	0	109
Donateurs intergouvernementaux	0	0	0	109	244	353
Donateurs du système des Nations Unies	0	0	3	0	0	3
Total, Fonds pour le programme annuel	267	7	1 491	3 321	5 138	10 225

Tableau 2 (*suite*)

**État au 31 décembre 2007 des contributions non acquittées afférentes
à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	Total
Donateurs						
<i>Donateurs gouvernementaux</i>						
Danemark	0	0	0	98	0	98
Donateurs gouvernementaux	0	0	0	98	0	98
Total, Administrateurs auxiliaires	0	0	0	98	0	98

Tableau 2 (*fin*)

**État au 31 décembre 2007 des contributions non acquittées afférentes
à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	Total
Donateurs						
<i>Donateurs gouvernementaux</i>						
Espagne	0	0	15	29	289	333
Suède	0	0	0	0	1	1
Donateurs gouvernementaux	0	0	15	29	290	44
Commission européenne	0	0	0	783	0	783
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	0	0	15	812	290	827

Tableau 3

**Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel pour l'exercice clos
le 31 décembre 2007**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget-programme annuel	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Montant initial	Virements de crédits	Montant courant	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Opérations sur le terrain							
Afrique							
Afrique de l'Ouest							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	6 253	(1 656)	4 597	3 670	573	4 244	354
Bénin	1 991	(188)	1 803	1 774	0	1 774	29
Côte d'Ivoire	7 014	354	7 368	6 602	364	6 965	403
Gambie	0	497	497	419	0	419	78
Ghana	9 643	(357)	9 286	9 014	173	9 188	98
Guinée	9 560	82	9 642	8 463	876	9 339	303
Libéria	32 265	50	32 315	28 408	3 140	31 549	767
Nigéria	2 983	540	3 524	3 332	48	3 380	144
Sénégal	2 007	425	2 432	2 045	115	2 160	272
Sierra Leone	11 972	(1 616)	10 356	9 300	503	9 803	553
Togo	253	(20)	233	200	0	200	32
Total, Afrique de l'Ouest	83 940	(1 888)	82 053	73 228	5 793	79 020	3 032
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Divers pays de l'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique	6 008	(5 823)	185	74	7	81	104
Djibouti	2 566	952	3 517	2 886	251	3 137	380
Érythrée	4 357	(210)	4 147	3 907	3	3 910	237
Éthiopie	14 836	4 734	19 570	18 087	1 033	19 121	449
Kenya	32 339	17 516	49 855	46 487	2 775	49 262	593
Ouganda	17 949	3 536	21 485	19 353	1 107	20 460	1 025
Somalie	6 104	290	6 394	6 346	21	6 367	26
Soudan	13 676	2 163	15 839	12 794	2 543	15 336	503
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	97 835	23 158	120 992	109 935	7 741	117 676	3 317
Afrique centrale et Grands Lacs							
Divers pays d'Afrique centrale	8 775	(2 649)	6 126	5 898	219	6 116	10
Burundi	23 792	1 935	25 727	24 797	768	25 565	162
Cameroun	2 036	1 524	3 560	3 401	52	3 452	108
Congo	4 948	(270)	4 678	4 644	27	4 671	7
Gabon	2 275	397	2 672	2 304	138	2 443	229
République centrafricaine	2 014	277	2 291	2 031	248	2 279	13
République démocratique du Congo	11 521	(369)	11 152	9 566	530	10 096	1 056
République-Unie de Tanzanie	24 358	4 039	28 397	24 132	1 487	25 619	2 778
Rwanda	4 928	2 235	7 163	6 628	33	6 661	503
Tchad	69 368	4 903	74 271	65 361	8 868	74 229	42
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	154 015	12 022	166 037	148 762	12 369	161 131	4 906

Budget-programme annuel	Crédits ouverts			Dépenses			Solde
	Montant initial	Virements de crédits	Montant courant	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés	Total	
Afrique australe							
Ensemble de l'Afrique australe	2 000	(324)	1 676	1 252	79	1 331	345
Afrique du Sud	6 725	(1 027)	5 698	5 461	20	5 481	217
Angola	14 837	(2 321)	12 516	11 912	160	12 073	443
Botswana	2 396	385	2 782	2 526	49	2 575	207
Malawi	2 557	671	3 228	3 070	50	3 120	108
Mozambique	2 589	230	2 819	2 745	4	2 749	70
Namibie	2 365	610	2 975	2 934	32	2 967	8
Zambie	9 795	890	10 685	9 541	284	9 825	859
Zimbabwe	2 121	6	2 126	1 800	52	1 851	275
Total, Afrique australe	45 385	(880)	44 504	41 242	730	41 972	2 532
Total, Afrique	381 175	32 411	413 586	373 166	26 633	399 799	13 787
Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Afrique du Nord							
Algérie	4 269	1 411	5 680	5 068	608	5 676	4
Jamahiriya arabe libyenne	984	(139)	845	843	0	843	1
Maroc	983	0	984	886	74	960	24
Mauritanie	885	285	1 171	1 097	34	1 132	39
Sahara occidental	0	0	0	(11)	11	0	0
Tunisie	358	0	358	352	6	358	1
Total, Afrique du Nord	7 480	1 557	9 037	8 236	732	8 969	69
Moyen-Orient							
Arabie saoudite	2 119	(34)	2 085	2 039	16	2 054	31
Égypte	4 294	(313)	3 981	3 915	50	3 966	15
Émirats arabes unis	685	(46)	639	561	28	590	49
Iraq	1 305	92	1 397	1 325	63	1 387	10
Israël	144	220	364	356	6	362	2
Jordanie	1 755	(98)	1 657	1 237	334	1 570	87
Liban	3 668	4 178	7 846	7 485	222	7 707	139
République arabe syrienne	2 050	113	2 163	1 603	240	1 843	320
Yémen	4 756	898	5 653	5 310	315	5 625	28
Total, Moyen-Orient	20 776	5 011	25 787	23 831	1 274	25 105	682
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	28 256	6 568	34 824	32 068	2 006	34 073	751
Asie et Pacifique							
Asie du Sud							
Bangladesh	2 890	1 188	4 078	3 851	146	3 998	80
Inde	3 438	572	4 011	3 709	50	3 759	252
Népal	6 976	2 484	9 459	8 696	438	9 134	326
Sri Lanka	7 332	13 510	20 842	18 529	2 112	20 642	200
Total, Asie du Sud	20 636	17 754	38 390	34 786	2 746	37 532	858

Budget-programme annuel	Crédits ouverts			Dépenses			Solde
	Montant initial	Virements de crédits	Montant courant	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés	Total	
Asie de l'Est et Pacifique							
Australie	1 097	93	1 190	1 141	23	1 164	25
Cambodge	1 054	99	1 154	1 071	0	1 071	83
Chine	3 676	623	4 299	3 896	151	4 046	252
Philippines	197	24	221	187	6	193	28
Indonésie	2 107	207	2 314	2 036	69	2 105	209
Japon	3 188	(522)	2 666	2 638	15	2 652	14
Malaisie	3 931	652	4 583	4 196	97	4 292	290
Mongolie	132	126	258	222	0	222	36
Myanmar	4 305	2 285	6 590	5 838	603	6 442	149
Papouasie-Nouvelle-Guinée	463	3	466	398	7	404	61
République de Corée	920	(111)	810	781	4	785	24
Singapour	44	9	53	47	0	47	6
Thaïlande	9 786	5 241	15 027	13 946	559	14 505	522
Timor-Leste	219	777	996	873	64	938	58
Viet Nam	256	24	280	202	18	220	59
Divers pays d'Asie de l'Est	360	(235)	125	35	0	35	90
Total, Asie de l'Est et Pacifique	31 734	9 295	41 029	37 508	1 615	39 122	1 907
Asie du Sud-Ouest							
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	275	1 512	1 787	630	168	798	989
Afghanistan	52 271	18 370	70 641	67 878	2 451	70 330	311
Iran (République islamique d')	12 849	(1 394)	11 456	11 078	253	11 331	125
Pakistan	19 054	1 716	20 769	19 999	475	20 474	295
Total, Asie du Sud-Ouest	84 449	20 204	104 653	99 585	3 348	102 933	1 721
Asie centrale							
Ensemble de l'Asie centrale	0	991	991	919	21	940	51
Kazakhstan	1 645	5	1 650	1 562	48	1 609	41
Kirghizistan	1 440	28	1 468	1 424	0	1 424	44
Ouzbékistan	0	182	182	164	0	164	18
Tadjikistan	1 153	(134)	1 018	924	14	938	81
Turkménistan	766	108	874	728	2	729	144
Total, Asie centrale	5 003	1 180	6 183	5 720	84	5 804	379
Total, Asie et Pacifique	141 822	48 433	190 255	177 598	7 793	185 391	4 864
Europe							
Europe orientale							
Ensemble de l'Europe orientale	100	1 127	1 227	944	1	945	282
Arménie	1 410	595	2 005	1 932	8	1 940	64
Azerbaïdjan	3 023	627	3 650	3 586	1	3 586	64
Bélarus	977	647	1 624	1 337	283	1 620	4
Fédération de Russie	13 416	208	13 624	13 179	(6)	13 173	450
Géorgie	4 463	1 199	5 661	5 231	202	5 434	228

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
République de Moldova	619	37	656	633	20	652	4
Ukraine	3 074	103	3 176	3 093	19	3 112	65
Total, Europe orientale	27 082	4 541	31 623	29 935	527	30 462	1 161
<i>Europe centrale</i>							
Divers pays d'Europe centrale	240	(39)	201	139	30	169	33
Europe centrale et États baltes	0	0	0	0	0	0	0
Bulgarie	846	115	961	958	0	958	3
Chypre	711	82	792	787	0	787	5
Hongrie	2 061	80	2 141	1 954	135	2 089	51
Pologne	808	176	984	948	13	961	22
République tchèque	421	97	517	514	0	514	3
Roumanie	980	131	1 111	1 028	41	1 069	42
Slovaquie	497	53	549	493	19	512	37
Slovénie	194	14	208	190	3	193	15
Turquie	6 716	226	6 942	6 542	55	6 597	345
Total, Europe centrale	13 473	935	14 408	13 554	295	13 850	558
<i>Europe occidentale</i>							
Allemagne	2 287	(52)	2 235	2 214	0	2 214	22
Autriche	903	284	1 187	1 045	0	1 045	142
Belgique	3 136	246	3 382	3 361	20	3 380	1
Espagne	978	305	1 283	1 240	36	1 276	7
France	2 586	164	2 750	2 725	21	2 747	4
Grèce	1 056	182	1 238	1 136	60	1 196	42
Irlande	622	66	688	654	5	659	29
Italie	2 584	1 515	4 098	3 441	250	3 691	407
Malte	35	20	55	50	0	50	6
Portugal	52	8	59	42	17	59	0
Royaume-Uni	1 499	189	1 688	1 669	15	1 683	5
Suède	1 712	410	2 122	2 073	2	2 075	48
Suisse	653	64	717	616	46	662	55
Total, Europe occidentale	18 103	3 401	21 504	20 265	472	20 736	768
<i>Europe du Sud-Est</i>							
Albanie	735	153	887	849	26	875	12
Bosnie-Herzégovine	6 702	1 112	7 814	7 696	106	7 803	11
Croatie	3 191	519	3 710	3 494	5	3 499	211
Ex-République yougoslave de Macédoine	3 086	191	3 277	3 121	129	3 250	27
Monténégro	2 163	381	2 544	2 370	150	2 520	24
Serbie	20 957	3 233	24 190	22 087	1 527	23 614	576
Total, Europe du Sud-Est	36 834	5 588	42 421	39 617	1 944	41 561	860
Total, Europe	95 491	14 465	109 957	103 371	3 239	106 610	3 347

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		Total	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Amériques							
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Colombie	353	344	697	514	163	677	21
Costa Rica	1 927	79	2 005	1 996	0	1 996	10
Équateur	4 447	783	5 230	5 147	69	5 216	14
Panama	847	197	1 044	1 041	0	1 041	4
Venezuela – Bureau régional	3 046	622	3 667	3 663	0	3 663	4
Total, Amérique du Sud septentrionale	10 620	2 025	12 644	12 360	232	12 592	53
<i>Amérique du Sud australe</i>							
Argentine – Bureau régional	2 303	393	2 696	2 571	114	2 684	12
Brésil	2 353	238	2 591	2 564	9	2 573	18
Total, Amérique du Sud australe	4 656	632	5 287	5 135	123	5 258	30
<i>Amérique centrale et Mexique</i>							
Cuba	288	(67)	221	210	0	210	11
Mexique – Bureau régional	2 281	(4)	2 278	2 268	0	2 268	10
Total, Amérique centrale et Mexique	2 569	(70)	2 499	2 478	0	2 478	21
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>							
Canada	1 877	(179)	1 698	1 667	7	1 674	24
États-Unis d'Amérique	3 477	322	3 799	3 781	0	3 781	18
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	5 354	143	5 497	5 448	7	5 455	42
Total, Amériques	23 198	2 729	25 927	25 420	362	25 782	145
Total, Opérations sur le terrain	669 942	104 607	774 550	711 623	40 032	751 655	22 894
Programmes (monde entier)							
Direction exécutive et gestion	220	77	297	131	164	294	3
Division des services de protection internationale	7 847	1 333	9 179	8 537	618	9 155	25
Division des relations extérieures	9 859	3	9 862	8 656	1 193	9 849	13
Division des systèmes d'information et des télécommunications	6 957	(149)	6 807	3 487	3 278	6 765	42
Département des opérations	28 803	8 818	37 622	23 777	13 790	37 566	56
Division de la gestion des ressources humaines	12 571	21 630	34 201	30 214	763	30 977	3 224
Division des finances et de la gestion de l'approvisionnement	80	0	80	64	15	79	1
Pôle services centralisés	0	3 294	3 294	1 652	1 636	3 288	6
Total, Programmes (monde entier)	66 337	35 005	101 342	76 517	21 456	97 973	3 369
Siège							
Direction exécutive et administration	11 760	790	12 550	12 070	261	12 330	220
Département des services de protection internationale	11 008	(202)	10 806	10 776	22	10 798	8

	Crédits ouverts			Dépenses		Total	Solde
	Montant initial	Virements de crédits	Montant courant	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
<i>Budget-programme annuel</i>							
Division des relations extérieures	9 646	(1 039)	8 607	8 327	256	8 583	24
Division des systèmes d'information et des télécommunications	26 857	(3 402)	23 454	21 735	1 682	23 417	37
Département des opérations	34 072	785	34 857	34 740	43	34 783	74
Division de la gestion des ressources humaines	13 310	1 032	14 342	13 913	422	14 335	7
Division des finances et de la gestion de l'approvisionnement	15 806	2 919	18 725	8 042	6 855	14 898	3 827
Autres sections au siège	400	95	496	493	2	495	1
Siège	122 859	978	123 836	110 095	9 543	119 639	4 198
Réserve opérationnelle	139 357	(115 590)	23 767	0	0	0	23 767
Total, Budget-programme annuel	998 495	25 000	1 023 495	898 235	71 032	969 267	54 227

Tableau 4

Fonds pour les programmes supplémentaires : fonds disponibles au 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour les programmes supplémentaires	Dépenses			Total	Solde
	Fonds disponibles	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
Opérations sur le terrain					
Afrique					
Afrique de l'Ouest					
Côte d'Ivoire	3 076	1 429	352	1 781	1 295
Libéria	9 534	9 028	49	9 077	457
Sénégal	170	122	48	170	0
Total, Afrique de l'Ouest	12 780	10 580	449	11 029	1 752
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique					
Djibouti	16	21	(5)	16	0
Éthiopie	6 230	5 918	313	6 230	0
Kenya	4 275	3 178	1 095	4 272	3
Ouganda	13 679	11 328	614	11 942	1 737
Somalie	14 136	5 327	882	6 209	7 927
Soudan	69 361	57 356	2 888	60 243	9 117
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	107 698	83 127	5 787	88 913	18 784
Afrique centrale et Grands Lacs					
Pays d'Afrique centrale et des Grands Lacs	551	551	0	551	0
Congo	2 282	2 282	0	2 282	0
République centrafricaine	2 204	1 191	711	1 901	303
République démocratique du Congo	45 053	36 075	1 678	37 753	7 300
République-Unie de Tanzanie	4 747	4 522	225	4 747	(0)
Tchad	9 229	4 676	3 473	8 150	1 080
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	64 066	49 298	6 086	55 384	8 682
Afrique australe					
Zambie	905	818	88	905	0
Total, Afrique australe	905	818	88	905	0
Total, Afrique	185 450	143 822	12 410	156 231	29 218
Afrique du Nord et Moyen-Orient					
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	292	0	0	0	292
Afrique du Nord					
Ensemble de l'Afrique du Nord	1 284	625	0	625	659
Algérie	396	396	0	396	0
Jamahiriya arabe libyenne	43	43	0	43	0
Mauritanie	3 263	1 615	239	1 854	1 409

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Dépenses</i>			Total	<i>Solde</i>
	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Maroc	416	416	0	416	0
Sahara occidental	4 128	2 314	38	2 352	1 776
Tunisie	19	19	0	19	0
Total, Afrique du Nord	9 549	5 427	277	5 705	3 845
<i>Moyen-Orient</i>					
Ensemble du Moyen-Orient	13 705	4 605	341	4 947	8 758
Arabie saoudite	108	108	0	108	0
Égypte	2 556	2 283	273	2 556	0
Iraq	29 392	24 880	4 512	29 392	0
Jordanie	38 971	35 668	3 303	38 971	0
Liban	3 887	3 886	2	3 887	0
République arabe syrienne	53 546	44 213	9 333	53 546	(0)
Yémen	935	482	453	935	0
Total, Moyen-Orient	143 100	116 126	18 216	134 342	8 758
<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>					
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	152 941	121 553	18 493	140 046	12 895
Asie et Pacifique					
<i>Asie du Sud-Ouest</i>					
Iran (République islamique d')	632	576	56	632	0
Pakistan	2 104	1 238	231	1 469	635
Total, Asie du Sud-Ouest	2 736	1 814	287	2 101	635
Total, Asie et Pacifique	2 736	1 814	287	2 101	635
Europe					
<i>Europe centrale</i>					
Turquie	1 234	1 234	0	1 234	0
Total, Europe centrale	1 234	1 234	0	1 234	0
Total, Europe	1 234	1 234	0	1 234	0
Amériques					
Amérique du Sud septentrionale	15 263	12 873	2	12 875	2 389
<i>Amérique du Sud australe</i>					
Argentine (Bureau régional)	53	48	5	53	0
Brésil	500	500	0	500	0
Total, Amérique du Sud australe	553	547	5	553	0
Total, Amériques	15 816	13 420	7	13 427	2 389
Total, Opérations sur le terrain	358 177	281 843	31 197	313 040	45 137

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Dépenses</i>			Total	<i>Solde</i>
	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Programmes (monde entier)					
Division des services de protection internationale	317	317	0	317	0
Département des opérations	12 687	3 428	5 810	9 237	3 449
Programmes (monde entier)	0	0	0	0	0
Total, programmes (monde entier)	13 004	3 745	5 810	9 554	3 449
Siège					
Département des opérations	3 169	3 169	0	3 169	0
Département de la gestion des finances et de l'administration	375	375	0	375	0
Siège	3 543	3 543	0	3 543	0
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	374 724	289 131	37 007	326 138	48 586

Tableau 5
**État au 31 décembre 2007 des engagements, réglés ou non réglés,
au titre de projets afférents à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paielements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
Opérations sur le terrain				
Afrique				
<i>Afrique de l'Ouest</i>				
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	786	671	115	0
Bénin	80	71	9	0
Burkina Faso	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	296	295	1	0
Gambie	23	20	3	0
Ghana	126	101	25	0
Guinée	460	238	222	0
Libéria	1 870	1 519	352	0
Nigéria	36	36	0	0
Sénégal	2	(0)	2	0
Sierra Leone	296	219	77	0
Total, Afrique de l'Ouest	3 975	3 169	806	0
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>				
Djibouti	160	148	12	0
Érythrée	92	51	41	0
Éthiopie	463	349	114	0
Kenya	4 635	3 851	784	0
Ouganda	546	381	165	0
Somalie	252	220	32	0
Soudan	6 819	6 101	718	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	12 968	11 103	1 865	0
<i>Afrique centrale et région des Grands Lacs</i>				
Divers pays de l'Afrique centrale	224	221	2	0
Burundi	966	741	225	0
Cameroun	47	43	4	0
Congo	186	118	68	0
Gabon	182	165	17	0
République centrafricaine	150	134	16	0
République démocratique du Congo	521	366	155	0
République-Unie de Tanzanie	1 231	980	251	0
Rwanda	18	9	9	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paielements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
Tchad	5 931	5 358	573	0
Total, Afrique centrale et région des Grands Lacs	9 455	8 135	1 321	0
<i>Afrique australe</i>				
Ensemble de l'Afrique australe	0	(15)	15	0
Afrique du Sud	269	252	17	0
Angola	2 083	1 499	584	0
Botswana	44	42	1	0
Malawi	135	128	7	0
Mozambique	67	33	33	0
Namibie	72	33	39	0
Zambie	490	422	68	0
Total, Afrique australe	3 161	2 397	765	0
Total, Afrique	29 560	24 804	4 756	0
Afrique du Nord et Moyen-Orient				
<i>Afrique du Nord</i>				
Ensemble de l'Afrique du Nord	83	81	2	0
Algérie	1 572	1 511	62	0
Jamahiriya arabe libyenne	20	19	1	0
Maroc	33	1	32	0
Tunisie	6	0	6	0
Total, Afrique du Nord	1 714	1 611	102	0
<i>Moyen-Orient</i>				
Arabie saoudite	9	9	0	0
Égypte	636	634	2	0
Émirats arabes unis	22	18	4	0
Iraq	13	0	13	0
Israël	36	36	0	0
Jordanie	74	65	9	0
Liban	172	51	121	0
République arabe syrienne	5	2	3	0
Yémen	79	75	4	0
Total, Moyen-Orient	1 045	890	155	0
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	2 759	2 502	257	0
Asie et Pacifique				
<i>Asie du Sud</i>				
Bangladesh	4	4	0	0
Inde	52	49	3	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paielements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
Népal	54	49	5	0
Sri Lanka	1 002	956	46	0
Total, Asie du Sud	1 112	1 058	54	0
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>				
Australie	4	4	0	0
Cambodge	10	2	8	0
Chine	43	24	19	0
Indonésie	54	37	17	0
Japon	7	6	0	0
Malaisie	50	46	4	0
Myanmar	81	78	3	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	142	136	7	0
République de Corée	19	15	4	0
Thaïlande	126	82	44	0
Timor-Leste	39	32	7	0
Viet Nam	28	10	18	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	602	471	132	0
<i>Asie du Sud-Ouest</i>				
Afghanistan	2 367	2 189	178	0
Iran (République islamique d')	1 238	1 178	60	0
Pakistan	1 286	1 218	67	0
Total, Asie du Sud-Ouest	4 891	4 586	306	0
<i>Asie centrale</i>				
Ensemble de l'Asie centrale	59	59	0	0
Kazakhstan	51	42	9	0
Kirghizistan	2	2	0	0
Ouzbékistan	8	8	0	0
Tadjikistan	152	155	(3)	0
Total, Asie centrale	272	266	6	0
Total, Asie et Pacifique	6 877	6 381	497	0
Europe				
<i>Europe orientale</i>				
Ensemble de l'Europe orientale	4	4	1	0
Arménie	11	11	0	0
Azerbaïdjan	3	3	0	0
Bélarus	30	29	1	0
Fédération de Russie	116	83	33	0
Géorgie	109	109	0	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paielements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
République de Moldova	64	62	3	0
Ukraine	30	29	1	0
Total, Europe orientale	367	329	38	0
<i>Europe centrale</i>				
Divers pays d'Europe centrale	21	21	0	0
Bulgarie	8	8	0	0
Chypre	4	4	0	0
Hongrie	51	49	2	0
Slovaquie	30	29	2	0
Slovénie	3	3	0	0
République tchèque	59	59	0	0
Roumanie	6	0	6	0
Turquie	94	92	2	0
Total, Europe centrale	275	263	12	0
<i>Europe occidentale</i>				
Allemagne	1	1	0	0
Autriche	72	72	0	0
Belgique	12	11	0	0
Espagne	23	23	1	0
France	6	3	3	0
Grèce	59	58	0	0
Italie	164	146	19	0
Royaume-Uni	5	4	1	0
Suisse	35	5	30	0
Total, Europe occidentale	379	325	54	0
<i>Europe du Sud-Est</i>				
Albanie	4	3	1	0
Bosnie-Herzégovine	408	401	8	0
Croatie	25	22	3	0
Ex-République yougoslave de Macédoine	55	51	5	0
Serbie	328	303	25	0
Europe du Sud-Est	820	779	41	0
Europe	1 842	1 697	145	0
Amériques				
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>				
Colombie	40	1	39	0
Costa Rica	11	0	11	0
Équateur	141	123	17	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paiements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
Panama	0	0	0	0
Venezuela (bureau régional)	26	26	0	0
Total, Amérique du Sud septentrionale	217	150	67	0
<i>Amérique du Sud australe</i>				
Argentine (bureau régional)	10	1	9	0
Brésil	7	7	0	0
Total, Amérique du Sud australe	18	8	9	0
<i>Amérique centrale et Mexique</i>				
Mexique (bureau régional)	64	(24)	88	0
Total, Amérique centrale et Mexique	64	(24)	88	0
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>				
États-Unis d'Amérique	2 548	2 529	19	0
Canada	339	339	0	0
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	2 888	2 868	19	0
Total, Amériques	3 186	3 003	183	0
Total, opérations sur le terrain	44 224	38 385	5 838	0
Programmes (monde entier)				
Direction exécutive et administration	9	8	1	0
Division des services de protection internationale	407	312	95	0
Division des relations extérieures	1 023	988	35	0
Division des systèmes d'information et des télécommunications	1 701	1 622	79	0
Département des opérations	5 951	5 874	77	0
Division de la gestion des ressources humaines	2 125	1 934	192	0
Programmes (monde entier)	11 217	10 738	479	0
Siège				
Direction exécutive et administration	317	311	6	0
Département des services de protection internationale	42	42	0	0
Division des relations extérieures	176	170	6	0
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2 217	1 955	262	0
Département des opérations	30	30	0	0
Division de la gestion des ressources humaines	242	234	7	0
Division des finances et de la gestion de l'approvisionnement	9 871	9 283	588	0
Siège	12 894	12 025	869	0
Total, Fonds pour le programme annuel	68 334	61 149	7 186	0

Tableau 5 (*fin*)
**État au 31 décembre 2007 des engagements, réglés ou non réglés,
au titre de projets afférents à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paiements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
Opérations sur le terrain				
Afrique				
<i>Afrique de l'Ouest</i>				
Côte d'Ivoire	177	176	1	0
Libéria	456	354	103	0
Total, Afrique de l'Ouest	634	530	103	0
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>				
Éthiopie	83	83	0	0
Kenya	434	430	4	0
Ouganda	855	682	174	0
Soudan	3 636	3 382	254	0
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	5 009	4 577	432	0
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>				
Congo	109	108	1	0
République centrafricaine	540	520	20	0
République démocratique du Congo	4 392	4 187	204	0
République-Unie de Tanzanie	196	90	105	0
Tchad	497	482	15	0
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	5 733	5 387	346	0
<i>Afrique australe</i>				
Zambie	37	27	10	0
Total, Afrique australe	37	27	10	0
Total, Afrique	11 412	10 521	890	0
Afrique du Nord et Moyen-Orient				
<i>Moyen-Orient</i>				
Ensemble du Moyen-Orient	2 256	2 168	88	0
Iraq	16	10	6	0
Jordanie	7	2	5	0

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Engagements non réglés au 1^{er} janvier 2007</i>	<i>Paiements effectués en 2007</i>	<i>Engagements annulés en 2007</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2007</i>
Liban	186	39	147	0
République arabe syrienne	3	0	3	0
Total, Moyen-Orient	2 468	2 219	249	0
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	2 468	2 219	249	0
Asie et Pacifique				
<i>Asie du Sud</i>				
Népal	7	6	1	0
Sri Lanka	1	0	1	0
Total, Asie du Sud	8	6	2	0
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>				
Indonésie	1 557	803	754	0
Timor-Leste	26	6	20	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	1 583	809	774	0
<i>Asie du Sud-Ouest</i>				
Iran (République islamique d')	4	0	4	0
Pakistan	27	17	10	0
Total, Asie du Sud-Ouest	31	17	14	0
Total, Asie et Pacifique	1 622	832	791	0
Amériques				
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>				
Colombie	249	249	0	0
Total, Amérique du Sud septentrionale	249	249	0	0
Total, Amériques	249	249	0	0
Total, Opérations sur le terrain	15 751	13 820	1 931	0
Programmes (monde entier)				
Département des opérations	68	53	15	0
Total, Programmes (monde entier)	68	53	15	0
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	15 819	13 873	1 946	0

Annexe à l'état I

État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes de l'exercice accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Opérations sur le terrain								
Afrique								
Total, ensemble de l'Afrique	63 634	0	0	0	0	(63 634)	0	0
<i>Afrique de l'Ouest</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	12 096	0	4 244	67	115	(8 822)	788	0
Bénin	17	5	1 774	(18)	9	1 784	0	21
Burkina Faso	0	0	0	1	0	(1)	0	0
Côte d'Ivoire	2 527	21	6 965	31	1	4 391	0	5
Gambie	42	3	419	(3)	3	375	0	0
Ghana	1 958	1	9 188	101	25	6 925	182	6
Guinée	2 248	471	9 339	(239)	222	6 657	0	20
Guinée-Bissau	0	0	0	(7)	0	7	0	0
Libéria	20 050	235	31 549	328	352	10 591	145	152
Mali	0	0	0	6	0	(6)	0	0
Nigéria	114	0	3 380	63	0	3 118	101	17
Sénégal	42	6	2 160	27	2	2 054	29	0
Sierra Leone	2 391	140	9 803	(221)	77	7 418	0	1
Togo	0	0	200	(2)	0	202	0	0
Total, Afrique de l'Ouest	41 484	881	79 020	133	806	34 693	1 245	222
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique	20 159	0	0	0	0	(20 159)	0	0
Divers pays de la corne de l'Afrique	0	0	81	0	0	81	0	0
Djibouti	29	0	3 137	46	12	3 078	0	27
Érythrée	1 607	217	3 910	413	41	1 625	7	0
Éthiopie	8 983	685	19 121	185	114	9 845	172	863
Kenya	20 115	230	49 262	284	784	28 819	103	1 074
Ouganda	9 792	7	20 460	140	165	10 246	894	783
Somalie	5 774	6	6 367	29	32	74	471	18
Soudan	11 013	547	15 336	334	718	469	2 272	16
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	77 470	1 694	117 676	1 431	1 865	34 078	3 918	2 781

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>								
Afrique centrale et Grands Lacs	29 639	0	0	0	0	(30 758)	1 119	0
Pays d'Afrique centrale	342	0	6 116	7	2	5 765	0	0
Burundi	26 803	105	25 565	318	225	(773)	189	1 301
Cameroun	578	8	3 452	(19)	4	2 892	0	12
Congo	1 162	79	4 671	130	68	3 689	0	457
Gabon	233	0	2 443	56	17	2 321	164	349
République centrafricaine	2 447	2	2 279	(132)	16	(60)	157	151
République démocratique du Congo	9 373	258	10 096	410	155	433	785	1 318
République-Unie de Tanzanie	17 451	377	25 619	533	251	8 080	717	1 790
Rwanda	2 692	0	6 661	65	9	3 967	149	222
Tchad	61 254	374	74 229	248	573	9 447	2 423	89
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	151 975	1 203	161 131	1 616	1 321	5 002	5 704	5 689
<i>Afrique australe</i>								
Ensemble de l'Afrique australe	5 016	0	1 331	35	15	(3 370)	0	365
Afrique du Sud	607	22	5 481	(5)	17	4 808	33	0
Angola	3 401	51	12 073	231	584	7 659	148	0
Botswana	284	55	2 575	132	1	2 204	69	170
Malawi	64	0	3 120	33	7	3 031	0	16
Mozambique	0	4	2 749	145	33	2 535	32	0
Namibie	617	24	2 967	250	39	2 038	0	0
Swaziland	0	0	0	4	0	(4)	0	0
Zambie	2 991	171	9 825	168	68	6 925	73	571
Zimbabwe	0	25	1 851	78	0	1 749	0	0
Total, Afrique australe	12 979	350	41 972	1 071	765	27 575	354	1 123
Total, Afrique	347 542	4 127	399 799	4 252	4 756	37 714	11 222	9 814
<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>								
Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	972	0	0	0	0	(972)	0	0
<i>Afrique du Nord</i>								
Ensemble de l'Afrique du Nord	1 987	0	0	2	2	(2 071)	82	0
Algérie	4 134	0	5 676	3	62	1 771	224	519
Jamahiriya arabe libyenne	15	4	843	0	1	824	0	0
Maroc	455	(1)	960	51	32	423	0	0
Mauritanie	722	0	1 132	8	0	584	26	208

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Sahara occidental	0	0	0	(17)	0	21	0	4
Tunisie	0	0	358	1	6	351	0	0
Total, Afrique du Nord	7 314	3	8 969	48	102	1 902	332	731
<i>Moyen-Orient</i>								
Ensemble du Moyen-Orient	5 551	0	0	0	0	(5 551)	0	0
Arabie saoudite	314	0	2 054	11	0	1 729	0	0
Égypte	1 582	4	3 966	45	2	2 019	481	166
Émirats arabes unis	0	0	590	0	4	586	0	0
Iraq	1 182	2	1 387	73	13	117	0	0
Israël	0	0	362	5	0	357	0	0
Jordanie	1 602	12	1 570	48	9	262	36	399
Liban	3 559	2	7 707	24	121	4 038	174	210
République arabe syrienne	1 356	3	1 843	(8)	3	470	19	0
Yémen	3 362	0	5 625	83	4	2 171	6	0
Total, Moyen-Orient	18 507	23	25 105	281	155	6 198	716	775
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	26 793	25	34 073	328	257	7 128	1 047	1 506
<i>Asie et Pacifique</i>								
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	2 006	0	0	0	0	(2 006)	0	0
<i>Asie du Sud</i>								
Ensemble de l'Asie du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0
Bangladesh	3 423	3	3 998	16	0	556	0	0
Inde	1 891	5	3 759	51	3	1 840	60	91
Népal	5 340	6	9 134	64	5	3 794	0	76
Sri Lanka	20 515	8	20 642	220	46	755	2 539	3 441
Total, Asie du Sud	31 170	22	37 532	351	54	6 945	2 598	3 608
<i>Asie de l'Est et du Pacifique</i>								
Autres pays d'Asie de l'Est	25	0	35	0	0	10	0	0
Ensemble de l'Asie de l'Est et du Pacifique	7 607	0	0	0	0	(7 607)	0	0
Australie	0	0	1 164	15	0	1 150	0	0
Cambodge	101	1	1 071	10	8	950	0	0
Chine	305	1	4 046	74	19	3 671	0	23
Indonésie	307	21	2 105	(196)	17	1 997	0	40
Japon	0	0	2 652	5	0	2 647	0	0
Malaisie	1 176	1	4 292	47	4	3 258	0	194
Mongolie	378	0	222	5	0	(238)	102	25
Myanmar	5 351	0	6 442	40	3	1 046	0	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	84	0	404	(13)	7	327	0	0
Philippines	0	0	193	(336)	0	529	0	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
République de Corée	22	0	785	39	4	720	0	0
République démocratique populaire lao	0	0	0	6	0	(6)	0	0
Singapour	0	0	47	4	0	43	0	0
Thaïlande	6 157	18	14 505	403	44	6 395	1 577	89
Timor-Leste	1	2	938	1	7	927	0	0
Viet Nam	43	0	220	0	18	154	6	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	21 557	44	39 122	104	132	15 972	1 685	372
<i>Asie du Sud-Ouest</i>								
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	40 213	0	798	661	0	(39 153)	940	1 863
Afghanistan	49 276	285	70 330	309	178	20 073	219	11
Iran (République islamique d')	2 625	35	11 331	223	60	8 383	127	122
Pakistan	6 950	177	20 474	383	67	14 066	7	1 176
Total, Asie du Sud-Ouest	99 064	497	102 933	1 577	306	3 369	1 293	3 172
<i>Asie centrale</i>								
Ensemble de l'Asie centrale	2 882	0	940	44	0	(2 075)	89	0
Kazakhstan	210	0	1 609	0	9	1 367	23	0
Kirghizistan	0	11	1 424	9	0	1 358	45	0
Ouzbékistan	0	0	164	0	0	164	0	0
Tadjikistan	0	39	938	0	(3)	902	0	0
Turkménistan	232	1	729	10	0	479	7	0
Total, Asie centrale	3 324	51	5 804	64	6	2 195	164	0
Total, Asie et Pacifique	157 121	614	185 391	2 096	497	26 474	5 740	7 151
Europe								
Ensemble de l'Europe orientale	100	0	0	0	0	(100)	0	0
<i>Europe orientale</i>								
Ensemble de l'Europe orientale	6 764	0	945	43	1	(5 783)	172	252
Arménie	199	5	1 940	3	0	1 734	0	0
Azerbaïdjan	1 653	1	3 586	50	0	1 883	0	0
Bélarus	410	0	1 620	(1)	1	1 209	0	0
Fédération de Russie	6 725	26	13 173	114	33	6 275	0	0
Géorgie	1 624	1	5 434	177	0	3 561	625	554
République de Moldova	0	0	652	5	3	644	0	0
Ukraine	270	1	3 112	6	1	2 826	180	173
Total, Europe orientale	17 645	34	30 462	398	38	12 348	978	978
<i>Europe centrale</i>								
Autres pays d'Europe centrale	60	0	169	(4)	0	113	0	0
Europe centrale et États baltes	2 191	0	0	0	0	(2 191)	0	0
Bulgarie	0	1	958	0	0	958	0	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Chypre	37	0	787	8	0	752	0	10
Hongrie	0	0	2 089	13	2	2 074	0	0
Pologne	0	0	961	13	0	949	0	0
République tchèque	0	0	514	2	0	512	0	0
Roumanie	0	4	1 069	21	6	1 038	0	0
Slovaquie	0	1	512	19	2	490	0	0
Slovénie	0	0	193	(5)	0	197	0	0
Turquie	501	6	6 597	195	2	5 848	46	0
Total, Europe centrale	2 789	11	13 850	262	12	10 740	46	10
<i>Europe occidentale</i>								
Ensemble de l'Europe occidentale	1 300	0	0	0	0	(1 300)	0	0
Allemagne	519	0	2 214	144	0	1 571	0	20
Autriche	60	0	1 045	0	0	985	0	0
Belgique	144	0	3 380	13	0	3 223	0	0
Espagne	487	0	1 276	12	1	768	9	0
France	536	0	2 747	0	3	2 220	0	13
Grèce	0	1	1 196	53	0	1 142	0	0
Irlande	151	0	659	3	0	505	0	0
Italie	1 106	0	3 691	(6)	19	2 886	0	314
Malte	0	0	50	0	0	50	0	0
Portugal	0	0	59	0	0	59	0	0
Royaume-Uni	450	58	1 683	26	1	1 258	70	180
Suède	171	1	2 075	(3)	0	1 905	0	0
Suisse	114	0	662	47	30	488	0	17
Total, Europe occidentale	5 038	61	20 736	289	54	15 760	79	544
<i>Europe du Sud-Est</i>								
Ensemble de l'Europe du Sud-Est	11 021	0	0	0	0	(11 021)	0	0
Albanie	0	9	875	6	1	860	0	0
Bosnie-Herzégovine	675	11	7 803	79	8	7 143	0	113
Croatie	640	2	3 499	54	3	2 800	0	0
Ex-République yougoslave de Macédoine	0	1	3 250	34	5	3 211	0	0
Monténégro	502	0	2 520	0	0	2 079	0	61
Serbie	5 107	195	23 614	194	25	17 458	990	354
Total, Europe du Sud-Est	17 945	217	41 561	367	41	22 529	990	528
Europe	43 516	323	106 610	1 317	145	61 277	2 092	2 060
<i>Amériques</i>								
Ensemble de l'Amérique du Sud	1 194	0	0	0	0	(1 194)	0	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>								
Ensemble de l'Amérique du Sud septentrionale	3 778	0	0	0	0	(3 778)	0	0
Colombie	597	16	677	36	39	233	155	399
Costa Rica	868	1	1 996	13	11	1 262	0	158
Équateur	4 845	26	5 216	33	17	745	469	919
Panama	286	0	1 041	21	0	666	90	23
Venezuela (Bureau régional)	826	29	3 663	54	0	2 776	0	22
Total, Amérique du Sud septentrionale	11 199	72	12 592	157	67	1 904	714	1 522
<i>Amérique du Sud australe</i>								
Ensemble de l'Amérique du Sud australe	1 145	0	0	0	0	(1 145)	0	0
Argentina (Bureau régional)	139	4	2 684	13	9	2 518	0	0
Brésil	3	1	2 573	1	0	2 569	0	0
Chili	0	0	0	9	0	(9)	0	0
Total, Amérique du Sud australe	1 287	5	5 258	24	9	3 933	0	0
<i>Amérique centrale et Mexique</i>								
Ensemble de l'Amérique centrale	641	0	0	0	0	(641)	0	0
Cuba	0	0	210	0	0	210	0	0
Guatemala	0	0	0	2	0	(2)	0	0
Mexique (Bureau régional)	5	1	2 268	22	88	2 152	0	0
Total, Amérique centrale et Mexique	646	1	2 478	24	88	1 719	0	0
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>								
Amérique du Nord et Caraïbes	1 898	0	0	0	0	(1 898)	0	0
Canada	3	0	1 674	(3)	0	1 674	0	0
États-Unis d'Amérique	186	2	3 781	(8)	19	3 541	41	0
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	2 087	2	5 455	(11)	19	3 317	41	0
Total, Amériques	16 415	79	25 782	194	183	9 679	755	1 522
Ensemble des opérations sur le terrain	3 000	0	0	0	0	(3 000)	0	0
Total, Opérations sur le terrain	594 387	5 168	751 655	8 187	5 838	139 273	20 856	22 054
Programmes (monde entier)								
Direction exécutive et administration	88	0	294	(2)	1	207	0	0
Division des services de protection internationale	3 045	7	9 155	342	95	3 834	1 856	23
Division des relations extérieures	105	0	9 849	32	35	9 494	183	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Division des systèmes d'information et des télécommunications	0	0	6 765	1	79	6 307	378	0
Département des opérations	11 263	0	37 566	(87)	77	21 292	5 061	40
Division de la gestion des ressources humaines	0	0	30 977	20	192	30 766	0	0
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	0	0	79	0	0	79	0	0
Pôle services centralisés	775	0	3 288	0	0	2 513	0	0
Ensemble des programmes (monde entier)	15 237	0	0	(4)	0	(15 233)	0	0
Total, programmes (monde entier)	30 513	7	97 973	302	479	59 259	7 478	63
Siège								
Direction exécutive et administration	431	0	12 330	83	6	11 354	456	0
Division des services de protection internationale	153	39	10 798	9	0	10 598	0	0
Division des relations extérieures	0	0	8 583	6	6	8 571	0	0
Division des systèmes d'information et des télécommunications	0	0	23 417	12	262	23 142	0	0
Département des opérations	73	0	34 783	21	0	34 689	0	0
Division de la gestion des ressources humaines	0	0	14 335	(122)	7	14 449	0	0
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	0	59	14 898	(1 142)	588	15 393	0	0
Autres sections du siège	0	0	495	0	0	495	0	0
Ensemble du siège	23 095	0	0	0	0	(23 095)	0	0
Total, siège	23 751	97	119 639	(1 133)	869	95 598	456	0
Réserve opérationnelle	12 997	0	0	0	0	(12 997)	0	0
Fonds non affectés	262 357	0	0	(775)	0	(251 619)	30 050	40 013
Total, Fonds pour le programme annuel	924 005	5 273	969 267	6 580	7 186	29 514	58 840	62 130

Annexe à l'état I (suite)

État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos
le 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds alimentés par le budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Siège								
Direction exécutive et administration	0	0	3 658	0	0	0	(9 552)	(13 209)
Division des relations extérieures	0	0	6 538	0	0	0	(17 832)	(24 370)
Division des systèmes d'information et des télécommunications	0	0	5 286	0	0	0	(15 676)	(20 962)
Division de la gestion des ressources humaines	0	0	1 703	0	0	0	(8 267)	(9 970)
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	0	0	6 232	0	0	0	(18 156)	(24 389)
Ensemble du siège	0	0	13 626	(775)	0	0	(28 258)	(42 658)
Total, Siège	37 043	0	0	0	0	0	97 740	134 783
Fonds non affectés	37 043	0	37 043	(775)	0	0	(0)	(775)
Total, fonds alimentés par le budget ordinaire de l'ONU	0	0	0	775	0	0	0	775

Annexe à l'état I (suite)

État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos
le 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

Administrateurs auxiliaires	Contributions au titre de l'exercice en cours	Recettes accessoires	Dépenses de l'exercice en cours	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Virements sur/à partir d'autres fonds	Solde, en début d'exercice	Solde, en fin d'exercice
Opérations sur le terrain								
Afrique								
<i>Afrique de l'Ouest</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	0	0	10	0	0	0	(48)	(57)
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	(44)	(44)
Ghana	0	0	245	0	0	0	(349)	(595)
Guinée	0	0	92	0	0	0	(373)	(465)
Sénégal	0	0	156	0	0	0	(244)	(400)
Sierra Leone	0	0	0	0	0	0	(123)	(123)
Total, Afrique de l'Ouest	0	0	503	0	0	0	(1 181)	(1 684)
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	0	21	0	0	0	(101)	(122)
Djibouti	0	0	0	0	0	0	(81)	(81)
Érythrée	0	0	0	0	0	0	(96)	(96)
Éthiopie	0	0	524	0	0	0	(1 691)	(2 215)
Kenya	0	0	451	0	0	0	(1 176)	(1 627)
Ouganda	0	0	429	0	0	0	(906)	(1 335)
Somalie	0	0	86	0	0	0	(203)	(289)
Soudan	0	0	297	0	0	0	(403)	(700)
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	0	0	1 808	0	0	0	(4 657)	(6 465)
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>								
Afrique centrale et Grands Lacs	0	0	7	0	0	0	(9)	(16)
Burundi	0	0	106	0	0	0	(11)	(117)
Cameroun	0	0	84	0	0	0	(43)	(127)
Congo	0	0	55	0	0	0	(228)	(283)
République démocratique du Congo	0	0	96	0	0	0	(123)	(219)
République-Unie de Tanzanie	0	0	307	0	0	0	(936)	(1 244)
Rwanda	0	0	89	0	0	0	(217)	(306)
Tchad	0	0	161	0	0	0	(285)	(446)
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	0	0	904	0	0	0	(1 852)	(2 756)

Administrateurs auxiliaires	Contributions au titre de l'exercice en cours	Recettes accessoires	Dépenses de l'exercice en cours	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Virements sur/à partir d'autres fonds	Solde, en début d'exercice	Solde, en fin d'exercice
<i>Afrique australe</i>								
Ensemble de l'Afrique australe	0	0	4	0	0	0	(16)	(21)
Afrique du Sud	0	0	103	0	0	0	(409)	(512)
Angola	0	0	42	0	0	0	(471)	(512)
Malawi	0	0	60	0	0	0	(62)	(122)
Mozambique	0	0	33	0	0	0	(251)	(284)
Namibie	0	0	0	0	0	0	(28)	(28)
Zambie	0	0	58	0	0	0	(553)	(611)
Zimbabwe	0	0	73	0	0	0	(180)	(253)
Total, Afrique australe	0	0	373	0	0	0	(1 970)	(2 343)
Total, Afrique	0	0	3 588	0	0	0	(9 660)	(13 249)
<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>								
Ensemble Afrique du Nord et Moyen-Orient	0	0	14	0	0	0	(33)	(47)
<i>Afrique du Nord</i>								
Algérie	0	0	108	0	0	0	(85)	(193)
Jamahiriya arabe libyenne	0	0	94	0	0	0	0	(94)
Maroc	0	0	43	0	0	0	0	(43)
Mauritanie	0	0	109	0	0	0	(106)	(214)
Total, Afrique du Nord	0	0	354	0	0	0	(191)	(545)
<i>Moyen-Orient</i>								
Égypte	0	0	115	0	0	0	(252)	(366)
Jordanie	0	0	62	0	0	0	(187)	(249)
République arabe syrienne	0	0	39	0	0	0	(82)	(121)
Yémen	0	0	83	0	0	0	(149)	(232)
Total, Moyen-Orient	0	0	298	0	0	0	(670)	(968)
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	0	0	665	0	0	0	(895)	(1 559)
<i>Asie et Pacifique</i>								
<i>Ensemble de l'Asie et du Pacifique</i>								
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	0	0	13	0	0	0	(44)	(58)
Total, Ensemble de l'Asie et Pacifique	0	0	13	0	0	0	(44)	(58)

Administrateurs auxiliaires	Contributions au titre de l'exercice en cours	Recettes accessoires	Dépenses de l'exercice en cours	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Virements sur/à partir d'autres fonds	Solde, en début d'exercice	Solde, en fin d'exercice
<i>Asie du Sud</i>								
Bangladesh	0	0	37	0	0	0	(148)	(185)
Inde	0	0	74	0	0	0	(262)	(336)
Népal	0	0	278	0	0	0	(642)	(920)
Sri Lanka	0	0	158	0	0	0	(442)	(599)
Total, Asie du Sud	0	0	547	0	0	0	(1 493)	(2 040)
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>								
Cambodge	0	0	72	0	0	0	(187)	(259)
Chine	0	0	77	0	0	0	(369)	(445)
Indonésie	0	0	0	0	0	0	(1)	(1)
Malaisie	0	0	87	0	0	0	(84)	(171)
Myanmar	0	0	70	0	0	0	(389)	(459)
Thaïlande	0	0	242	0	0	0	(852)	(1 094)
Total, Asie de l'Est et Pacifique	0	0	547	0	0	0	(1 883)	(2 430)
<i>Asie du Sud-Ouest</i>								
Afghanistan	0	0	169	0	0	0	(696)	(866)
Iran (République islamique d')	0	0	17	0	0	0	(230)	(246)
Pakistan	0	0	68	0	0	0	(73)	(141)
Total, Asie du Sud-Ouest	0	0	254	0	0	0	(999)	(1 253)
Total, Asie et Pacifique	0	0	1 361	0	0	0	(4 419)	(5 781)
Europe								
Ensemble de l'Europe	0	0	10	0	0	0	(93)	(104)
<i>Europe orientale</i>								
Arménie	0	0	0	0	0	0	(68)	(68)
Azerbaïdjan	0	0	141	0	0	0	(336)	(477)
Fédération de Russie	0	0	241	0	0	0	(782)	(1 023)
Géorgie	0	0	75	0	0	0	(169)	(244)
Total, Europe orientale	0	0	457	0	0	0	(1 355)	(1 812)
<i>Europe centrale</i>								
Chypre	0	0	0	0	0	0	(102)	(102)
République tchèque	0	0	0	0	0	0	(85)	(85)
Slovénie	0	0	29	0	0	0	(215)	(244)
Turquie	0	0	91	0	0	0	(336)	(427)
Total, Europe centrale	0	0	120	0	0	0	(738)	(858)

Administrateurs auxiliaires	Contributions au titre de l'exercice en cours	Recettes accessoires	Dépenses de l'exercice en cours	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Virements sur/à partir d'autres fonds	Solde, en début d'exercice	Solde, en fin d'exercice
<i>Europe occidentale</i>								
Belgique	0	0	4	0	0	0	(43)	(47)
Suisse	0	0	110	0	0	0	(142)	(251)
Total, Europe occidentale	0	0	113	0	0	0	(185)	(298)
<i>Europe du Sud-Est</i>								
Ensemble de l'Europe du Sud-Est	0	0	2	0	0	0	(6)	(7)
Bosnie-Herzégovine	0	0	172	0	0	0	(763)	(935)
Croatie	0	0	0	0	0	0	(41)	(41)
Ex-République yougoslave de Macédoine	0	0	33	0	0	0	(219)	(252)
Monténégro	0	0	89	0	0	0	0	(89)
Serbie	0	0	11	0	0	0	(332)	(343)
Total, Europe du Sud-Est	0	0	307	0	0	0	(1 360)	(1 667)
Total, Europe	0	0	1 007	0	0	0	(3 731)	(4 739)
<i>Amériques</i>								
Ensemble des Amériques	0	0	14	0	0	0	(13)	(27)
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>								
Colombie	0	0	158	0	0	0	(190)	(348)
Costa Rica	0	0	72	0	0	0	(32)	(104)
Équateur	0	0	61	0	0	0	(82)	(143)
Venezuela (Bureau régional)	0	0	165	0	0	0	(265)	(429)
Total, Amérique du Sud septentrionale	0	0	456	0	0	0	(569)	(1 025)
<i>Amérique centrale et Mexique</i>								
Mexique (Bureau régional)	0	0	38	0	0	0	0	(38)
Total, Amérique centrale et Mexique	0	0	38	0	0	0	0	(38)
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>								
États-Unis d'Amérique	0	0	0	0	0	0	(231)	(231)
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	0	0	0	0	0	0	(231)	(231)
Total, Amériques	0	0	507	0	0	0	(812)	(1 320)
Total, Opérations sur le terrain	0	0	7 129	0	0	0	(19 518)	(26 647)

Administrateurs auxiliaires	Contributions au titre de l'exercice en cours	Recettes accessoires	Dépenses de l'exercice en cours	Ajustements au titre d'exercices antérieurs	Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Virements sur/à partir d'autres fonds	Solde, en début d'exercice	Solde, en fin d'exercice
Programmes (monde entier)								
Département des opérations	0	0	269	0	0	0	(382)	(651)
Autres programmes (monde entier)	11 518	0	0	(18)	0	(1 500)	27 359	37 358
Ensemble des programmes (monde entier)	0	0	0	0	0	0	5 919	5 919
Total, Programmes (monde entier)	11 518	0	269	(18)	0	(1 500)	32 895	42 626
Siège								
Direction exécutive et administration	0	0	172	0	0	0	(936)	(1 108)
Division des services de protection internationale	0	0	449	0	0	0	(1 561)	(2 011)
Division des relations extérieures	0	0	676	0	0	0	(2 000)	(2 677)
Département des opérations	0	0	776	0	0	0	(1 911)	(2 687)
Division de la gestion des ressources humaines	0	0	0	0	0	0	(228)	(228)
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	0	0	94	0	0	0	(261)	(355)
Total, Siège	0	0	2 167	0	0	0	(6 898)	(9 066)
Ensemble	0	0	0	0	0	0	297	297
Total, Administrateurs auxiliaires	11 518	0	9 566	(18)	0	(1 500)	6 777	7 211

Annexe à l'état I (*fin*)État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos
le 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Opérations sur le terrain								
Afrique								
Ensemble de l'Afrique	12 788	0	0	0	0	(12 788)	0	0
<i>Afrique de l'Ouest</i>								
Côte d'Ivoire	1 124	0	1 781	80	1	1 587	285	1 295
Libéria	1 515	0	9 077	239	103	92	7 585	457
Sénégal	0	0	170	0	0	170	0	0
Sierra Leone	0	0	0	(248)	0	248	0	0
Total, Afrique de l'Ouest	2 639	0	11 029	71	103	2 097	7 870	1 752
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>								
Djibouti	93	0	16	0	0	(77)	0	0
Éthiopie	2 541	0	6 230	2	0	3 688	0	0
Kenya	2 391	0	4 272	297	4	1 583	0	3
Ouganda	7 740	0	11 942	200	174	2 185	3 381	1 737
Somalie	9 297	0	6 209	0	0	2 325	2 515	7 927
Soudan	42 838	0	60 243	(417)	254	13 862	12 824	9 117
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	64 900	0	88 913	81	432	23 565	18 721	18 784
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>								
Afrique centrale et Grands Lacs	121	0	0	0	0	(121)	0	0
Pays d'Afrique centrale	0	0	551	0	0	551	0	0
Burundi	0	0	0	9	0	(9)	0	0
Congo	198	0	2 282	56	1	2 028	0	0
République centrafricaine	2 050	0	1 901	(80)	20	215	0	303
République démocratique du Congo	41 087	0	37 753	579	204	(6 140)	9 322	7 300
République-Unie de Tanzanie	1 567	0	4 747	29	105	3 046	0	(0)
Tchad	7 918	0	8 150	(19)	15	(1 030)	2 345	1 080
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	52 939	0	55 384	573	346	(1 459)	11 667	8 682

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<i>Afrique australe</i>								
Zambie	0	0	905	0	10	896	0	0
Total, Afrique australe	0	0	905	0	10	896	0	0
Total, Afrique	133 265	0	156 231	725	890	12 311	38 258	29 218
<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>								
Ensemble Afrique du Nord et Moyen-Orient	55 873	0	0	0	0	(59 032)	3 451	292
<i>Afrique du Nord</i>								
Ensemble de l'Afrique du Nord	824	0	625	0	0	394	67	659
Algérie	26	0	396	0	0	370	0	0
Jamahiriya arabe libyenne	18	0	43	0	0	25	0	0
Maroc	594	0	416	0	0	(178)	0	0
Mauritanie	3 448	0	1 854	0	0	(185)	0	1 409
Sahara occidental	2 944	0	2 352	0	0	1 185	0	1 776
Tunisie	22	0	19	0	0	(3)	0	0
Total, Afrique du Nord	7 875	0	5 705	0	0	1 608	67	3 845
<i>Moyen-Orient</i>								
Ensemble du Moyen-Orient	32 373	0	4 947	5	88	(18 761)	0	8 758
Arabie saoudite	0	0	108	0	0	108	0	0
Égypte	0	0	2 556	0	0	2 556	0	0
Iraq	16 857	0	29 392	253	6	12 275	0	0
Jordanie	10 562	0	38 971	26	5	28 377	0	0
Liban	696	0	3 887	18	147	77	2 948	0
République arabe syrienne	24 968	0	53 546	1	3	28 575	0	(0)
Yémen	645	0	935	0	0	290	0	0
Total, Moyen-Orient	86 101	0	134 342	303	249	53 497	2 948	8 758
Total, Afrique du Nord et Moyen- Orient	149 849	0	140 046	303	249	(3 927)	6 466	12 895
<i>Asie et Pacifique</i>								
<i>Ensemble de l'Asie et du Pacifique</i>								
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	0	0	0	0	0	(3 610)	3 610	0
Total, Ensemble de l'Asie et du Pacifique	0	0	0	0	0	(3 610)	3 610	0
<i>Asie du Sud</i>								
Népal	0	0	0	0	1	(169)	169	0

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Sri Lanka	0	0	0	143	1	(144)	0	0
Total, Asie du Sud	0	0	0	143	2	(314)	169	(0)
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>								
Indonésie	0	0	0	(4 161)	754	3 407	0	(0)
Timor-Leste	0	0	(0)	(831)	20	(522)	1 333	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	0	0	0	(4 992)	774	2 885	1 333	(0)
<i>Asie du Sud-Ouest</i>								
Afghanistan	0	0	0	(24)	0	24	0	0
Iran (République islamique d')	0	0	632	82	4	546	0	0
Pakistan	1 605	0	1 469	479	10	(1 973)	1 983	635
Total, Asie du Sud-Ouest	1 605	0	2 101	537	14	(1 403)	1 983	635
Total, Asie et Pacifique	1 605	0	2 101	(4 313)	791	(2 441)	7 095	635
Europe								
<i>Europe centrale</i>								
Turquie	265	0	1 234	0	0	969	0	0
Total, Europe centrale	265	0	1 234	0	0	969	0	0
<i>Europe occidentale</i>								
France	0	0	0	15	0	(15)	0	0
Total, Europe occidentale	0	0	0	15	0	(15)	0	0
Total, Europe	265	0	1 234	15	0	954	0	0
Amériques								
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>								
Colombie	14 961	0	12 875	135	0	15	153	2 389
Total, Amérique du Sud septentrionale	14 961	0	12 875	135	0	15	153	2 389
<i>Amérique du Sud australe</i>								
Argentine (Bureau régional)	0	0	53	0	0	53	0	0
Brésil	0	0	500	0	0	500	0	0
Total, Amérique du Sud australe	0	0	553	0	0	553	0	0
Total, Amériques	14 961	0	13 427	135	0	567	153	2 389
Total, Opérations sur le terrain	299 945	0	313 040	(3 134)	1 931	7 464	51 972	45 137

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Programmes (monde entier)								
Division des services de protection internationale	0	0	317	0	0	317	0	0
Département des opérations	8 771	0	9 237	182	15	3 719	0	3 449
Autres programmes (monde entier)	22 644	0	(0)	0	0	(22 644)	0	0
Ensemble des programmes (monde entier)	815	0	0	0	0	(4 245)	3 430	0
Total, Programmes (monde entier)	32 229	0	9 554	182	15	(22 853)	3 430	3 449
Siège								
Département des opérations	578	0	3 169	0	0	2 591	0	0
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	0	0	375	0	0	375	0	0
Total, Siège	578	0	3 543	0	0	2 966	0	0
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	332 752	0	326 138	(2 952)	1 946	(12 423)	55 402	48 586

Annexe à l'état II

État au 31 décembre 2007 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds,
par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<i>Total actif</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	<i>Total passif, réserves et soldes des fonds</i>
Opérations sur le terrain							
Afrique							
Ensemble de l'Afrique	(2 187)	2 187	0	0	0	0	0
<i>Afrique de l'Ouest</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	423	150	573	573	0	0	573
Bénin	81	43	124	0	102	21	124
Côte d'Ivoire	232	300	533	364	164	5	533
Gambie	(33)	35	2	0	2	0	2
Ghana	(55)	288	233	173	54	6	233
Guinée	799	137	936	876	41	20	936
Libéria	1 535	1 919	3 454	3 140	162	152	3 454
Mali	(89)	91	2	0	2	0	2
Nigéria	(83)	150	67	48	2	17	67
Sénégal	54	103	157	115	41	0	157
Sierra Leone	(480)	1 139	659	503	156	1	659
Togo	1	0	1	0	1	0	1
Total, Afrique de l'Ouest	2 387	4 354	6 741	5 793	726	222	6 741
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	(19)	0	(19)	7	(26)	0	(19)
Djibouti	306	204	510	251	232	27	510
Érythrée	(518)	686	168	3	164	0	168
Éthiopie	2 477	560	3 037	1 033	1 141	863	3 037
Kenya	4 425	943	5 368	2 775	1 519	1 074	5 368
Ouganda	465	1 904	2 369	1 107	479	783	2 369
Somalie	(63)	881	818	21	778	18	818
Soudan	3 407	836	4 243	2 543	1 684	16	4 243
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	10 479	6 014	16 494	7 741	5 972	2 781	16 494
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>							
Pays d'Afrique centrale	216	3	219	219	0	0	219
Burundi	(4 991)	7 452	2 461	768	391	1 301	2 461
Cameroun	0	22	22	52	(42)	12	22

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Congo	587	139	726	27	242	457	726
Gabon	385	291	677	138	190	349	677
République centrafricaine	262	191	452	248	54	151	452
République démocratique du Congo	584	2 028	2 612	530	764	1 318	2 612
République-Unie de Tanzanie	593	3 801	4 394	1 487	1 117	1 790	4 394
Rwanda	(614)	211	(404)	33	(658)	222	(404)
Tchad	7 697	3 710	11 406	8 868	2 449	89	11 406
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	4 718	17 847	22 565	12 369	4 507	5 689	22 565
<i>Afrique australe</i>							
Ensemble de l'Afrique australe	345	99	444	79	0	365	444
Afrique du Sud	95	59	154	20	133	0	154
Angola	(349)	566	216	160	56	0	216
Botswana	166	88	255	49	36	170	255
Malawi	218	123	341	50	276	16	341
Mozambique	(19)	52	33	4	29	0	33
Namibie	34	56	90	32	58	0	90
Zambie	153	854	1 007	284	152	571	1 007
Zimbabwe	122	0	122	52	70	0	122
Total, Afrique australe	765	1 897	2 662	730	810	1 123	2 662
Total, Afrique	16 163	32 299	48 462	26 633	12 015	9 814	48 462
Afrique du Nord et Moyen-Orient							
<i>Afrique du Nord</i>							
Ensemble de l'Afrique du Nord	(216)	216	0	0	0	0	0
Algérie	143	1 603	1 746	608	619	519	1 746
Jamahiriya arabe libyenne	(42)	28	(13)	0	(13)	0	(13)
Maroc	31	74	105	74	31	0	105
Mauritanie	146	99	245	34	3	208	245
Sahara occidental	(157)	197	39	11	25	4	39
Tunisie	23	0	24	6	18	0	24
Total, Afrique du Nord	(71)	2 217	2 146	732	682	731	2 146
<i>Moyen-Orient</i>							
Arabie saoudite	(76)	95	19	16	3	0	19
Égypte	(607)	877	269	50	53	166	269
Émirats arabes unis	3	25	28	28	0	0	28
Iraq	598	54	652	63	590	0	652
Israël	(29)	36	8	6	2	0	8
Jordanie	618	203	821	334	88	399	821
Koweït	51	26	77	0	77	0	77
Liban	1 796	562	2 359	222	1 927	210	2 359

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
République arabe syrienne	10 555	227	10 782	240	10 542	0	10 782
Yémen	782	90	872	315	557	0	872
Total, Moyen-Orient	13 692	2 196	15 887	1 274	13 839	775	15 887
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	13 620	4 413	18 033	2 006	14 521	1 506	18 033
Asie et Pacifique							
Ensemble de l'Asie et du Pacifique							
<i>Asie du Sud</i>							
Bangladesh	(151)	307	156	146	9	0	156
Inde	118	45	163	50	23	91	163
Népal	(130)	627	497	438	(16)	76	497
Sri Lanka	4 703	927	5 630	2 112	76	3 441	5 630
Total, Asie du Sud	4 540	1 906	6 446	2 746	92	3 608	6 446
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Australie	7	20	27	23	4	0	27
Cambodge	(5)	6	1	0	1	0	1
Chine	252	9	261	151	87	23	261
Indonésie	140	18	158	69	49	40	158
Japon	(78)	20	(58)	15	(73)	0	(58)
Malaisie	166	132	297	97	6	194	297
Mongolie	32	(7)	25	0	(0)	25	25
Myanmar	253	369	623	603	20	0	623
Papouasie-Nouvelle-Guinée	12	4	16	7	9	0	16
Philippines	198	(172)	26	6	20	0	26
République de Corée	0	6	5	4	1	0	5
République démocratique populaire lao	0	0	0	0	0	0	0
Singapour	69	0	69	0	69	0	69
Thaïlande	184	442	626	559	(22)	89	626
Timor-Leste	22	72	95	64	30	0	95
Viet Nam	(68)	86	18	18	0	0	18
Total, Asie de l'Est et Pacifique	1 183	1 006	2 189	1 615	202	372	2 189
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	513	1 519	2 032	168	0	1 863	2 032
Afghanistan	(144)	2 914	2 770	2 451	307	11	2 770
Iran (République islamique d')	1 131	(610)	521	253	146	122	521
Pakistan	(2 489)	4 311	1 822	475	171	1 176	1 822
Total, Asie du Sud-Ouest	(990)	8 133	7 144	3 348	624	3 172	7 144

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<i>Asie centrale</i>							
Ensemble de l'Asie centrale	(648)	669	21	21	0	0	21
Kazakhstan	(71)	127	57	48	9	0	57
Kirghizistan	(52)	62	9	0	9	0	9
Ouzbékistan	(3)	3	0	0	0	0	0
Tadjikistan	10	9	19	14	5	0	19
Turkménistan	(53)	54	1	2	(1)	0	1
Total, Asie centrale	(817)	924	107	84	22	0	107
Total, Asie et Pacifique	3 916	11 968	15 885	7 793	941	7 151	15 885
<i>Europe</i>							
<i>Europe orientale</i>							
Ensemble de l'Europe orientale	311	(58)	253	1	0	252	253
Arménie	91	0	91	8	83	0	91
Azerbaïdjan	(142)	146	5	1	4	0	5
Bélarus	61	231	291	283	9	0	291
Fédération de Russie	(489)	953	464	(6)	469	0	464
Géorgie	372	404	776	202	20	554	776
République de Moldova	(181)	201	20	20	0	0	20
Ukraine	(211)	412	201	19	10	173	201
Total, Europe orientale	(189)	2 289	2 099	527	594	978	2 099
<i>Europe centrale</i>							
Autres pays d'Europe centrale	30	0	30	30	0	0	30
Bulgarie	(2)	23	22	0	22	0	22
Chypre	13	(1)	12	0	3	10	12
Hongrie	112	25	137	135	2	0	137
Pologne	31	5	36	13	23	0	36
République tchèque	(35)	2	(33)	0	(33)	0	(33)
Roumanie	(87)	95	8	41	(33)	0	8
Slovaquie	23	(5)	19	19	(1)	0	19
Slovénie	1	2	4	3	1	0	4
Turquie	(632)	821	189	55	134	0	189
Total, Europe centrale	(545)	968	423	295	118	10	423
<i>Europe occidentale</i>							
Allemagne	(189)	51	(138)	0	(158)	20	(138)
Autriche	(8)	15	7	0	7	0	7
Belgique	(133)	185	52	20	32	0	52
Espagne	16	19	34	36	(2)	0	34
France	7	77	84	21	50	13	84
Grèce	39	13	52	60	(8)	0	52
Irlande	(125)	129	5	5	0	0	5

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Italie	213	425	638	250	73	314	638
Malte	22	0	22	0	22	0	22
Pays-Bas	3	3	6	0	6	0	6
Portugal	17	0	17	17	0	0	17
Royaume-Uni	93	325	418	15	224	180	418
Suède	(19)	38	20	2	18	0	20
Suisse	60	18	78	46	16	17	78
Total, Europe occidentale	(3)	1 298	1 296	472	280	544	1 296
<i>Europe du Sud-Est</i>							
Ensemble de l'Europe	(36)	36	0	0	0	0	0
Albanie	(36)	57	21	26	(6)	0	21
Bosnie-Herzégovine	(627)	887	260	106	41	113	260
Croatie	(653)	627	(27)	5	(32)	0	(27)
Ex-République yougoslave de Macédoine	38	98	135	129	6	0	135
Monténégro	61	132	193	150	(18)	61	193
Serbie	1 205	748	1 953	1 527	72	354	1 953
Total, Europe du Sud-Est	(49)	2 585	2 536	1 944	64	528	2 536
Total, Europe	(786)	7 140	6 354	3 239	1 056	2 060	6 354
Amériques							
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Colombie	103	476	579	163	17	399	579
Costa Rica	118	43	161	0	3	158	161
Équateur	(567)	1 608	1 041	69	53	919	1 041
Panama	(10)	33	23	0	(0)	23	23
Pérou	(0)	0	0	0	0	0	0
Venezuela (Bureau régional)	(179)	217	38	0	16	22	38
Total, Amérique du Sud septentrionale	(536)	2 378	1 843	232	88	1 522	1 843
<i>Amérique du Sud australe</i>							
Argentine (Bureau régional)	132	64	196	114	82	0	196
Brésil	71	(37)	33	9	24	0	33
Chili	(7)	7	0	0	0	0	0
Total, Amérique du Sud australe	195	34	229	123	106	0	229
<i>Amérique centrale et Mexique</i>							
Cuba	0	0	0	0	0	0	0
Guatemala	(4)	4	0	0	0	0	0

<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Mexique (Bureau régional)	(17)	33	16	0	16	0	16
Total, Amérique centrale et Mexique	(21)	37	16	0	16	0	16
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>							
Canada	(47)	55	8	7	1	0	8
États-Unis d'Amérique	(38)	14	(24)	0	(24)	0	(24)
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	(85)	69	(15)	7	(22)	0	(15)
Total, Amériques	(446)	2 518	2 072	362	188	1 522	2 072
Total, opérations sur le terrain	32 468	58 338	90 806	40 032	28 720	22 054	90 806
Programmes (monde entier)							
Direction exécutive et administration	164	0	164	164	0	0	164
Division des services de protection internationale	414	227	641	618	0	23	641
Division des relations extérieures	1 201	(1)	1 200	1 193	7	0	1 200
Division des systèmes d'information et des télécommunications	3 276	2	3 278	3 278	0	0	3 278
Département des opérations	19 489	302	19 792	13 790	5 962	40	19 792
Division de la gestion des ressources humaines	1 449	48	1 497	763	734	0	1 497
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	15	0	15	15	0	0	15
Pôle services centralisés	1 913	135	2 047	1 636	411	0	2 047
Ensemble des programmes (monde entier)	323	1	325	0	325	0	325
Total, Programmes (monde entier)	28 244	715	28 958	21 456	7 439	63	28 958
Siège							
Direction exécutive et administration	195	45	239	261	(21)	0	239
Division des services de protection internationale	112	19	131	22	108	0	131
Division des relations extérieures	279	(3)	276	256	20	0	276
Division des systèmes d'information et des télécommunications	1 743	(61)	1 682	1 682	(0)	0	1 682
Département des opérations	(15)	143	128	43	85	0	128
Division de la gestion des ressources humaines	(35 009)	13 087	(21 922)	422	(22 344)	0	(21 922)
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	86 125	2 971	89 096	6 855	82 240	0	89 096

	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<i>Fonds pour le programme annuel</i>							
Autres sections du siège	(2)	4	2	2	0	0	2
Ensemble du siège	0	71	71	0	71	0	71
Total, Siège	53 427	16 275	69 703	9 543	60 159	0	69 703
Réserve opérationnelle	(257)	257	0	0	0	0	0
Fonds non affectés	35 835	4 178	40 013	0	0	40 013	40 013
Total, Fonds pour le programme annuel	149 717	79 763	229 480	71 032	96 318	62 130	229 480

Annexe à l'état II (suite)

État au 31 décembre 2007 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actifs</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Siège							
Direction exécutive et administration	(13 209)	0	(13 209)	0	0	(13 209)	(13 209)
Division des relations extérieures	(24 370)	0	(24 370)	0	0	(24 370)	(24 370)
Division des systèmes d'information et des télécommunications	(20 962)	0	(20 962)	0	0	(20 962)	(20 962)
Département des opérations	(9 970)	0	(9 970)	0	0	(9 970)	(9 970)
Division de la gestion des ressources humaines	(24 389)	0	(24 389)	0	0	(24 389)	(24 389)
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	(41 601)	0	(41 601)	0	1 057	(42 658)	(41 601)
Ensemble du siège	132 950	1 833	134 783	0	0	134 783	134 783
Total, Siège	(1 551)	1 833	282	0	1 057	(775)	282
Fonds non affectés	1 551	(776)	775	0	0	775	775
Total, Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'ONU	0	1 057	1 057	0	1 057	(0)	1 057

Annexe à l'État II (suite)

État au 31 décembre 2007 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
Administrateurs auxiliaires							
Opérations sur le terrain							
Afrique							
Afrique de l'Ouest							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	(57)	0	(57)	0	0	(57)	(57)
Côte d'Ivoire	(44)	0	(44)	0	0	(44)	(44)
Ghana	(595)	0	(595)	0	0	(595)	(595)
Guinée	(465)	0	(465)	0	0	(465)	(465)
Sénégal	(400)	0	(400)	0	0	(400)	(400)
Sierra Leone	(123)	0	(123)	0	0	(123)	(123)
Total, Afrique de l'Ouest	(1 684)	0	(1 684)	0	0	(1 684)	(1 684)
Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	(122)	0	(122)	0	0	(122)	(122)
Djibouti	(81)	0	(81)	0	0	(81)	(81)
Érythrée	(96)	0	(96)	0	0	(96)	(96)
Éthiopie	(2 215)	0	(2 215)	0	0	(2 215)	(2 215)
Kenya	(1 627)	0	(1 627)	0	0	(1 627)	(1 627)
Ouganda	(1 335)	0	(1 335)	0	0	(1 335)	(1 335)
Somalie	(289)	0	(289)	0	0	(289)	(289)
Soudan	(700)	0	(700)	0	0	(700)	(700)
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	(6 465)	0	(6 465)	0	0	(6 465)	(6 465)
Afrique centrale et Grands Lacs							
Afrique centrale et Grands Lacs	(16)	0	(16)	0	0	(16)	(16)
Burundi	(117)	0	(117)	0	0	(117)	(117)
Cameroun	(127)	0	(127)	0	0	(127)	(127)
Congo	(283)	0	(283)	0	0	(283)	(283)
République démocratique du Congo	(219)	0	(219)	0	0	(219)	(219)
République-Unie de Tanzanie	(1 244)	0	(1 244)	0	0	(1 244)	(1 244)
Rwanda	(306)	0	(306)	0	0	(306)	(306)

	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<i>Administrateurs auxiliaires</i>							
Tchad	(446)	0	(446)	0	0	(446)	(446)
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	(2 756)	0	(2 756)	0	0	(2 756)	(2 756)
<i>Afrique australe</i>							
Ensemble de l'Afrique australe	(21)	0	(21)	0	0	(21)	(21)
Afrique du Sud	(512)	0	(512)	0	0	(512)	(512)
Angola	(512)	0	(512)	0	0	(512)	(512)
Malawi	(122)	0	(122)	0	0	(122)	(122)
Mozambique	(284)	0	(284)	0	0	(284)	(284)
Namibie	(28)	0	(28)	0	0	(28)	(28)
Zambie	(611)	0	(611)	0	0	(611)	(611)
Zimbabwe	(253)	0	(253)	0	0	(253)	(253)
Total, Afrique australe	(2 343)	0	(2 343)	0	0	(2 343)	(2 343)
Total, Afrique	(13 249)	0	(13 249)	0	0	(13 249)	(13 249)
Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	(47)	0	(47)	0	0	(47)	(47)
<i>Afrique du Nord</i>							
Algérie	(193)	0	(193)	0	0	(193)	(193)
Jamahiriya arabe libyenne	(94)	0	(94)	0	0	(94)	(94)
Maroc	(43)	0	(43)	0	0	(43)	(43)
Mauritanie	(214)	0	(214)	0	0	(214)	(214)
Total, Afrique du Nord	(545)	0	(545)	0	0	(545)	(545)
<i>Moyen-Orient</i>							
Égypte	(366)	0	(366)	0	0	(366)	(366)
Jordanie	(249)	0	(249)	0	0	(249)	(249)
République arabe syrienne	(121)	0	(121)	0	0	(121)	(121)
Yémen	(232)	0	(232)	0	0	(232)	(232)
Total, Moyen-Orient	(968)	0	(968)	0	0	(968)	(968)
Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient	(1 559)	0	(1 559)	0	0	(1 559)	(1 559)
Asie et Pacifique							
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	(58)	0	(58)	0	0	(58)	(58)
<i>Asie du Sud</i>							
Bangladesh	(185)	0	(185)	0	0	(185)	(185)
Inde	(336)	0	(336)	0	0	(336)	(336)
Népal	(920)	0	(920)	0	0	(920)	(920)

	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<i>Administrateurs auxiliaires</i>							
Sri Lanka	(599)	0	(599)	0	0	(599)	(599)
Total, Asie du Sud	(2 040)	0	(2 040)	0	0	(2 040)	(2 040)
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Cambodge	(259)	0	(259)	0	0	(259)	(259)
Chine	(445)	0	(445)	0	0	(445)	(445)
Indonésie	(1)	0	(1)	0	0	(1)	(1)
Malaisie	(171)	0	(171)	0	0	(171)	(171)
Myanmar	(459)	0	(459)	0	0	(459)	(459)
Thaïlande	(1 094)	0	(1 094)	0	0	(1 094)	(1 094)
Total, Asie de l'Est et Pacifique	(2 430)	0	(2 430)	0	0	(2 430)	(2 430)
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Afghanistan	(866)	0	(866)	0	0	(866)	(866)
Iran (République islamique d')	(246)	0	(246)	0	0	(246)	(246)
Pakistan	(141)	0	(141)	0	0	(141)	(141)
Total, Asie du Sud-Ouest	(1 253)	0	(1 253)	0	0	(1 253)	(1 253)
<i>Asie centrale</i>							
Turkménistan	0	0	0	0	0	0	0
Total, Asie centrale	0	0	0	0	0	0	0
Total, Asie et Pacifique	(5 781)	0	(5 781)	0	0	(5 781)	(5 781)
Europe							
Ensemble de l'Europe	(104)	0	(104)	0	0	(104)	(104)
<i>Europe orientale</i>							
Arménie	(68)	0	(68)	0	0	(68)	(68)
Azerbaïdjan	(477)	0	(477)	0	0	(477)	(477)
Fédération de Russie	(1 023)	0	(1 023)	0	0	(1 023)	(1 023)
Géorgie	(244)	0	(244)	0	0	(244)	(244)
Total, Europe orientale	(1 812)	0	(1 812)	0	0	(1 812)	(1 812)
<i>Europe centrale</i>							
Chypre	(102)	0	(102)	0	0	(102)	(102)
République tchèque	(85)	0	(85)	0	0	(85)	(85)
Slovénie	(244)	0	(244)	0	0	(244)	(244)
Turquie	(427)	0	(427)	0	0	(427)	(427)
Total, Europe centrale	(858)	0	(858)	0	0	(858)	(858)

	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<i>Administrateurs auxiliaires</i>							
<i>Europe occidentale</i>							
Belgique	(47)	0	(47)	0	0	(47)	(47)
Suisse	(251)	0	(251)	0	0	(251)	(251)
Total, Europe occidentale	(298)	0	(298)	0	0	(298)	(298)
<i>Europe du Sud-Est</i>							
Ensemble de l'Europe	(7)	0	(7)	0	0	(7)	(7)
Bosnie-Herzégovine	(935)	0	(935)	0	0	(935)	(935)
Croatie	(41)	0	(41)	0	0	(41)	(41)
Ex-République yougoslave de Macédoine	(252)	0	(252)	0	0	(252)	(252)
Monténégro	(89)	0	(89)	0	0	(89)	(89)
Serbie	(343)	0	(343)	0	0	(343)	(343)
Total, Europe du Sud-Est	(1 667)	0	(1 667)	0	0	(1 667)	(1 667)
Total, Europe	(4 739)	0	(4 739)	0	0	(4 739)	(4 739)
Amériques							
Ensemble des Amériques	(27)	0	(27)	0	0	(27)	(27)
<i>Amérique du Sud (septentrionale)</i>							
Colombie	(348)	0	(348)	0	0	(348)	(348)
Costa Rica	(104)	0	(104)	0	0	(104)	(104)
Équateur	(143)	0	(143)	0	0	(143)	(143)
Venezuela (Bureau régional)	(429)	0	(429)	0	0	(429)	(429)
Total, Amérique du Sud (septentrionale)	(1 025)	0	(1 025)	0	0	(1 025)	(1 025)
<i>Amérique centrale et Mexique</i>							
Mexique (Bureau régional)	(38)	0	(38)	0	0	(38)	(38)
Total, Amérique centrale et Mexique	(38)	0	(38)	0	0	(38)	(38)
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>							
États-Unis d'Amérique	(231)	0	(231)	0	0	(231)	(231)
Total, Amérique du Nord et Caraïbes	(231)	0	(231)	0	0	(231)	(231)
Total, Amériques	(1 320)	0	(1 320)	0	0	(1 320)	(1 320)
Total, opérations sur le terrain	(26 647)	0	(26 647)	0	0	(26 647)	(26 647)
Programme (monde entier)							
Département des opérations	(651)	0	(651)	0	0	(651)	(651)
Autres programmes (monde entier)	37 358	0	37 358	0	0	37 358	37 358

	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<i>Administrateurs auxiliaires</i>							
Ensemble des programmes (monde entier)	5 919	0	5 919	0	0	5 919	5 919
Total, programmes (monde entier)	42 626	0	42 626	0	0	42 626	42 626
Siège							
Direction exécutive et administration	(1 108)	0	(1 108)	0	0	(1 108)	(1 108)
Division des services de protection internationale	(2 011)	0	(2 011)	0	0	(2 011)	(2 011)
Division des relations extérieures	(2 677)	0	(2 677)	0	0	(2 677)	(2 677)
Département des opérations	(2 687)	0	(2 687)	0	0	(2 687)	(2 687)
Division de la gestion des ressources humaines	(228)	0	(228)	0	0	(228)	(228)
Division des finances et de la gestion des approvisionnements	(355)	0	(355)	0	0	(355)	(355)
Total, siège	(9 066)	0	(9 066)	0	0	(9 066)	(9 066)
Fonds non affectés	297	0	297	0	0	297	297
Total, administrateurs auxiliaires	7 210	0	7 211	0	0	7 211	7 211

Annexe à l'état II (fin)

État au 31 décembre 2007 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>							
Opérations sur le terrain							
Afrique							
<i>Afrique de l'Ouest</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	(2)	2	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	1 507	140	1 647	352	0	1 295	1 647
Libéria	470	35	505	49	0	457	505
Sénégal	48	0	48	48	0	0	48
Total, Afrique de l'Ouest	2 023	177	2 200	449	0	1 752	2 200
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>							
Djibouti	(5)	0	(5)	(5)	0	0	(5)
Éthiopie	177	136	313	313	0	0	313
Kenya	1 097	0	1 097	1 095	0	3	1 097
Ouganda	1 821	530	2 351	614	0	1 737	2 351
Somalie	6 805	2 005	8 809	882	0	7 927	8 809
Soudan	6 638	5 367	12 005	2 888	0	9 117	12 005
Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	16 533	8 038	24 571	5 787	0	18 784	24 571
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>							
Congo	(195)	195	0	0	0	0	0
République centrafricaine	674	339	1 013	711	0	303	1 013
République démocratique du Congo	7 856	1 122	8 978	1 678	0	7 300	8 978
République-Unie de Tanzanie	(164)	389	225	225	0	0	225
Rwanda	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	4 241	312	4 553	3 473	0	1 080	4 553
Total, Afrique centrale et Grands Lacs	12 412	2 357	14 769	6 086	0	8 682	14 769
<i>Afrique australe</i>							
Zambie	211	0	211	88	124	0	211
Total, Afrique australe	211	0	211	88	124	0	211
Total, Afrique	31 179	10 573	41 752	12 410	124	29 218	41 752

	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>							
Afrique du Nord et Moyen-Orient							
Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	218	74	292	0	0	292	292
<i>Afrique du Nord</i>							
Ensemble de l'Afrique du Nord	420	239	659	0	0	659	659
Algérie	(8)	8	0	0	0	0	0
Jamahiriya arabe libyenne	(5)	5	0	0	0	0	0
Maroc	(172)	172	0	0	0	0	0
Mauritanie	313	1 335	1 648	239	0	1 409	1 648
Sahara occidental	1 544	271	1 815	38	0	1 776	1 815
Tunisie	(6)	6	0	0	0	0	0
Total, Afrique du Nord	2 085	2 037	4 122	277	0	3 845	4 122
<i>Moyen-Orient</i>							
Ensemble du Moyen-Orient	9 096	3	9 099	341	0	8 758	9 099
Égypte	273	0	273	273	0	0	273
Iraq	4 509	3	4 512	4 512	0	0	4 512
Jordanie	1 940	1 362	3 303	3 303	0	0	3 303
Liban	2	0	2	2	0	0	2
République arabe syrienne	8 655	678	9 333	9 333	0	0	9 333
Yémen	453	0	453	453	0	0	453
Total, Moyen-Orient	24 927	2 046	26 974	18 216	0	8 758	26 974
Afrique du Nord et Moyen-Orient	27 231	4 157	31 388	18 493	0	12 895	31 388
Asie et Pacifique							
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	(5)	5	0	0	0	0	0
<i>Asie du Sud</i>							
Sri Lanka	(825)	825	0	0	0	0	0
Total, Asie du Sud	(825)	825	0	0	0	0	0
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Indonésie	13	(13)	0	0	0	0	0
Total, Asie de l'Est et Pacifique	12	(12)	0	0	0	0	0
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Iran (République islamique d')	56	0	56	56	0	0	56

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			Total passif, réserves et soldes des fonds
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	Total actif	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Pakistan	804	61	866	231	0	635	866
Total, Asie du Sud-Ouest	861	61	922	287	0	635	922
Total, Asie et Pacifique	43	879	922	287	0	635	922
Amériques							
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Colombie	1 500	890	2 390	2	0	2 389	2 390
Total, Amérique du Sud septentrionale	1 500	890	2 390	2	0	2 389	2 390
<i>Amérique du Sud australe</i>							
Argentine (Bureau régional)	5	0	5	5	0	0	5
Total, Amérique du Sud australe	5	0	5	5	0	0	5
Total, Amériques	1 506	890	2 396	7	0	2 389	2 396
Total, Opérations sur le terrain	59 959	16 499	76 458	31 197	124	45 137	76 458
Programmes (monde entier)							
Département des opérations	8 445	1	8 446	5 810	(813)	3 449	8 446
Autres programmes (monde entier)	(1 621)	1 621	0	0	0	0	0
Ensemble des programmes (monde entier)	734	0	734	0	734	0	734
Total, Programmes (monde entier)	7 558	1 622	9 180	5 810	(79)	3 449	9 180
Siège							
Département des opérations	(168)	168	0	0	0	0	0
Total, Siège	(168)	168	0	0	0	0	0
Total, Fonds pour les programmes supplémentaires	67 349	18 288	85 638	37 007	45	48 586	85 638

Appendice

Dons en nature reçus par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2007 (hors budget)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Gouvernement allemand	3 601 775
Gouvernement australien	736 950
Gouvernement des États-Unis d'Amérique	375 279
Gouvernement égyptien	34 000
Gouvernement espagnol	485 186
Gouvernement hongrois	174 419
Gouvernement italien	174 255
Gouvernement japonais	661 596
Gouvernement norvégien	2 762 769
Gouvernement suédois	2 628 711
Union Africaine	10 000
Fuji Optical Co. Ltd	150 193
Hennes & Mauritz (Autriche)	240 306
Lutheran World Relief	1 427 339
Manpower Inc. (Royaume-Uni)	164 948
Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours	1 582 837
Total	15 210 563

Exposé des objectifs et des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

La mission fondamentale du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est énoncée dans son statut (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale). Aux termes de ce statut, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, agissant sous l'autorité de l'Assemblée générale, assume les fonctions de protection internationale, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, en ce qui concerne les réfugiés qui entrent dans le cadre du statut, et de recherche de solutions permanentes au problème des réfugiés.

Le Haut-Commissaire a aussi été prié par l'Assemblée générale de porter assistance aux rapatriés et de veiller à leur sécurité et à leur bien-être à leur retour (résolution 40/118 de l'Assemblée générale). En outre, à la demande expresse du Secrétaire général ou des principaux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies et avec l'accord de l'État intéressé, le Haut-Commissariat fournit une assistance et une protection humanitaires aux personnes déplacées (résolution 48/116 de l'Assemblée générale). En ce qui concerne les activités d'assistance du HCR, les dispositions fondamentales du statut ont été élargies par l'Assemblée générale dans la résolution 832 (IX).

Notes relatives aux états financiers

Note 1

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses activités

L'Assemblée générale a créé le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) par sa résolution 319 A (IV) du 3 décembre 1949, et elle en a approuvé le Statut par sa résolution 428 (V) du 14 décembre 1950.

Le HCR a pour objectif général d'assurer la protection internationale des réfugiés et de chercher des solutions durables aux problèmes les concernant. Il s'emploie à garantir les principes fondamentaux de l'asile et du non-refoulement et veille au respect des droits fondamentaux des réfugiés, qui doivent être traités de façon décente et humaine. Le Haut-Commissariat a aussi élaboré, à la demande de l'Assemblée générale et des gouvernements concernés, d'importants programmes d'assistance matérielle visant à répondre aux besoins des réfugiés. Plus récemment, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, dans des résolutions, et le Comité exécutif, dans des conclusions et décisions, lui ont demandé d'aider, dans l'esprit de son mandat, d'autres groupes de personnes considérées comme relevant de sa compétence. En cas de situation d'urgence humanitaire complexe, il participe aussi à la fourniture d'aide humanitaire.

Le Haut-Commissaire présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Un comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire a été créé, en application de la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 1957, pour conseiller le Haut-Commissaire dans l'accomplissement de ses fonctions et approuver l'utilisation des contributions volontaires mises à sa disposition. Son programme annuel de réunions comprend une session plénière et plusieurs réunions intersessions d'un comité permanent plénier. En 2007, le Comité exécutif se composait de 72 pays membres. Son rapport sur les travaux de sa session est soumis chaque année à l'Assemblée générale sous forme d'additif au rapport annuel du Haut-Commissaire.

Note 2

Résumé des principales conventions comptables

a) Règlement de gestion des fonds constitués au moyen de contributions volontaires

Le HCR tient la comptabilité des fonds constitués au moyen de contributions volontaires conformément au règlement qui régit la gestion des fonds administrés par le Haut-Commissaire (A/AC.96/503/Rev.8), que le Comité exécutif a approuvé à sa cinquantième session, ci-après dénommé « le règlement de gestion ». Les états et tableaux financiers sont également régis par les normes comptables du système des Nations Unies (A/48/530, annexe), dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 48/216 C, telles qu'ultérieurement révisées.

L'exercice financier relatif aux fonds de contributions volontaires administrés par le Haut-Commissaire pour les réfugiés court du 1^{er} janvier au 31 décembre.

b) Comptabilité par fonds

Les comptes du HCR sont tenus par fonds. Des fonds distincts sont créés à des fins générales ou particulières, conformément au règlement de gestion.

Chaque fonds est traité comme une entité financière et comptable distincte dotée de groupes de comptes autonomes tenus selon les principes de la comptabilité en partie double. Des états financiers sont établis séparément pour chaque fonds ou groupe de fonds de même nature.

Conformément au règlement de gestion, le Haut-Commissaire peut autoriser des virements intra fonds ou interfonds.

c) Utilisation d'estimations

Pour établir des états financiers en suivant les principes comptables généralement admis, la direction est amenée à faire des estimations et à retenir des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans ces états et dans les notes y relatives. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations servent à comptabiliser des dépenses conformément aux principes de la comptabilité d'exercice – en particulier, mais non exclusivement, en fin d'exercice, lorsqu'il s'agit de déterminer les montants à conserver pour faire face aux engagements non réglés.

d) Fonds

Les fonds visés sont les suivants :

- i) Le Fonds de roulement et de garantie, dont le Comité exécutif a fixé le plafond à 50 millions de dollars et qui est alimenté par les intérêts perçus sur les placements et par les économies réalisées sur les programmes au cours des exercices précédents. Ce fonds est utilisé pour reconstituer le Fonds pour le programme annuel et pour effectuer des paiements indispensables à la mise en œuvre des projets en attendant la rentrée de contributions annoncées ou escomptées;
- ii) Le Fonds pour le programme annuel, qui sert à financer les opérations financières approuvées chaque année par le Comité exécutif pour les activités programmées dans certains pays ou régions, ainsi que certaines dépenses engagées au siège. Il comprend une réserve opérationnelle sur laquelle le Haut-Commissaire peut effectuer des prélèvements au bénéfice d'autres éléments du budget-programme annuel et des programmes supplémentaires;
- iii) Le Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, qui couvre les dépenses de personnel et autres dépenses de gestion et d'administration comme il est prévu dans le Statut du Haut-Commissariat (voir résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe, par. 20);
- iv) Le Fonds pour les programmes supplémentaires, où sont versées les sommes destinées à faire face aux besoins qui surviennent après l'approbation du budget-programme annuel et qui ne peuvent être intégralement couverts par la réserve opérationnelle. Lorsque des programmes supplémentaires sont intégrés dans le budget-programme annuel, leurs soldes respectifs sont virés au Fonds pour le programme annuel. Sept pour cent de toutes les contributions au budget des programmes supplémentaires sont transférés au Fonds pour le

programme annuel afin de couvrir les dépenses administratives engagées à l'appui des programmes supplémentaires;

vi) Le Fonds pour les administrateurs auxiliaires, qui est utilisé pour les opérations financières se rapportant exclusivement au recrutement, à la formation et au perfectionnement de jeunes administrateurs parrainés par divers gouvernements;

vi) Le Fonds des prestations dues au personnel, qui est utilisé pour les opérations financières se rapportant aux charges à payer à la cessation de service, ou après : assurance maladie après la cessation de service, reliquat de congés payés et prestations de rapatriement.

vii) Le Plan d'assurance maladie, qui a été créé par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, conformément à l'article 6.2 du Statut du personnel de l'ONU, et qui a pour objet d'aider les adhérents et les membres de leur famille remplissant les conditions voulues à faire face aux dépenses engagées pour certaines prestations ou fournitures médicales à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une maternité. Il est alimenté par les cotisations versées par le personnel hors siège, par des contributions proportionnelles du HCR et par les intérêts perçus. Les paiements correspondent aux demandes de remboursement traitées dans l'année concernant les dépenses de santé d'employés en poste hors siège. Ce plan d'assurance maladie est réservé aux agents des services généraux recrutés localement et aux administrateurs recrutés sur le plan national. Tous les autres fonctionnaires sont couverts par le régime d'assurance de l'Office des Nations Unies à Genève, l'Assurance mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies, dont les activités sont présentées dans les états financiers de l'ONU.

e) Conversion des devises

Les comptes sont libellés en dollars des États-Unis. Dans les bureaux extérieurs, les comptes peuvent être tenus dans la monnaie nationale du pays, auquel cas les montants de toutes les opérations sont convertis en dollars des États-Unis, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU (fixé par le Contrôleur de l'ONU) à la date de l'opération. À la clôture des comptes, les soldes de tous les comptes d'actif et de passif sont réévalués aux taux de change officiels de l'ONU en vigueur le 31 décembre.

f) Contributions volontaires et annonces de contribution

Les contributions volontaires des États membres et des autres donateurs sont comptabilisées en recettes, à réception soit de la contribution elle-même, soit d'une annonce de contribution écrite. Les contributions annoncées par un gouvernement sont comptabilisées en recettes pour leur montant total au moment de leur acceptation, conformément au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies. Les sommes reçues à l'avance en numéraire et correspondant aux contributions annoncées pour des années ultérieures sont comptabilisées comme « contributions reçues d'avance » à la date de leur encaissement. Pour les annonces de contributions fermes émanant d'organisations de réputation établie, on passe en recette, dans l'esprit d'une gestion financière prudente, un montant égal au maximum à la moitié de la valeur de la contribution au moment de l'acceptation de l'offre.

Les contributions en nature sont comptabilisées en tant que contributions soit budgétaires, soit extrabudgétaires. Les contributions budgétaires en nature servent à remplacer des marchandises qui sont prévues au budget et que le HCR ou un de ses partenaires d'exécution auraient dû acheter dans le cadre de l'exécution normale du programme. Ces contributions en nature sont comptabilisées, à leur juste valeur marchande, au moment de la réception du bien ou du service. Les contributions extrabudgétaires en nature sont celles pour lesquelles le HCR n'a pas prévu de fonds à son budget. Il s'agit d'offres de matériel ou de services supplémentaires que le HCR juge utiles pour certaines activités inscrites au programme et conformes au mandat de l'organisation. Les contributions extrabudgétaires en nature ne sont pas comptabilisées, mais elles apparaissent dans une liste qui est jointe aux états financiers.

Les sommes versées en règlement de contributions annoncées sont comptabilisées en équivalent-dollars des États-Unis, en appliquant le taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de leur réception, comme indiqué plus haut sous la rubrique e) de la note 2.

Les contributions annoncées et non acquittées sont radiées des comptes au bout de cinq ans, sauf si le donateur a confirmé son annonce par écrit dans les 18 mois précédant la fin de l'exercice.

g) Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs comprennent tous les intérêts produits par les comptes bancaires et les revenus des placements. La règle de gestion financière 9.3 relative à la comptabilisation du revenu des placements prévoit notamment que celui-ci est porté au crédit du Fonds pour le programme annuel, sauf si on en a besoin pour maintenir le Fonds de roulement et de garantie au niveau voulu.

h) Ajustements de change

Les ajustements de change concernent les gains ou pertes de change qui résultent des écarts entre les taux du marché et les taux en vigueur pour les opérations de l'ONU, ou bien de la réévaluation des soldes des comptes d'actif et de passif en fin d'exercice, sur la base des taux en vigueur pour les opérations de l'ONU. Tous les gains et pertes, réalisés ou non, sont portés au débit ou au crédit du Fonds de roulement et de garantie.

i) Recettes accessoires

Les recettes accessoires sont les produits de la vente de biens durables usagés ou excédentaires.

j) Dépenses

Les dépenses sont les sommes engagées conformément à l'article 8 des règles de gestion financière. Le Haut-Commissaire peut engager des fonds pour l'exécution des projets, jusqu'à concurrence des sommes disponibles ou des contributions annoncées par des gouvernements pour le fonds ou le compte correspondant. Chaque fois que c'est possible et souhaitable, la réalisation des projets est confiée à des partenaires d'exécution (organes gouvernementaux, intergouvernementaux ou non gouvernementaux, entreprises privées ou experts

indépendants, par exemple), par accord ou par un échange de lettres officiel. Les projets sont exécutés conformément aux termes d'une lettre d'instruction adressée au fonctionnaire ou à l'unité administrative du HCR qui en est chargé.

k) Charges comptabilisées d'avance

Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, l'organisation a inscrit dans ses comptes en tant que charges comptabilisées d'avance les dépenses engagées au titre d'exercices financiers à venir (voir note 14, intitulée « Autres éléments d'actif »).

l) Versements à titre gracieux

Les versements à titre gracieux sont régis par la règle de gestion financière 10.5. Ils peuvent être approuvés par le Contrôleur, si leur montant ne dépasse pas 5 000 dollars, lorsqu'ils sont jugés souhaitables dans l'intérêt de l'organisation. Les versements supérieurs à 5 000 dollars doivent être approuvés personnellement par le Haut-Commissaire. Un état des versements à titre gracieux est présenté au Comité des commissaires aux comptes en même temps que les comptes annuels.

m) Passation par profits et pertes

La passation par profits et pertes de numéraire disparu ou de la valeur comptable des comptes débiteurs, y compris la conversion de prêts en dons, est régie par la règle de gestion financière 10.6. Les montants passés par profits et pertes sont comptabilisés comme dépenses. Lorsqu'il s'agit de la perte de biens du HCR, l'écriture est régie par la règle 10.7, qui dispose que le Contrôleur peut l'approuver, pour les montants ne dépassant pas 10 000 dollars, après avoir procédé, dans chaque cas, à une enquête approfondie. Pour les montants supérieurs à 10 000 dollars, il faut l'accord du Haut-Commissaire. Un état de tous les montants passés par profits et pertes est remis au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels.

n) Provision pour créances douteuses

Une provision est constituée pour les créances que l'on ne peut raisonnablement espérer recouvrer. Elle est comptabilisée comme charge se rapportant aux exercices antérieurs.

o) Biens durables

On entend par biens durables les actifs dont le coût d'achat est égal ou supérieur à 1 500 dollars et la durée de vie égale ou supérieure à cinq ans, ainsi que tous les articles spéciaux. On entend par articles spéciaux les véhicules, le matériel informatique, les machines et l'outillage, les bateaux, le matériel de télécommunication, les équipements de sécurité et les groupes électrogènes dont le coût d'achat est égal ou supérieur à 100 dollars.

Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, les biens durables achetés avec des fonds provenant de contributions volontaires versées au HCR ne figurent pas au bilan mais sont passés en charge et leur coût est imputé au budget du projet concerné, l'année de leur achat. Dans les registres supplémentaires tenus pour leur gestion, leur valeur est évaluée en équivalent-

dollars sur la base du taux de change de la date d'achat. Ils sont amortis selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie utile probable.

p) Comptabilisation d'avance des prestations dues à la cessation de service

Comme suite à un mémorandum du Contrôleur de l'ONU⁵ et en prévision de l'adoption, au plus tard le 1^{er} janvier 2010, des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS), le HCR a comptabilisé pour la première fois, au 31 décembre 2007, le passif correspondant aux prestations à verser à la cessation de service ou après : assurance maladie après la cessation de service, reliquat de jours de congé et prestations dues au moment du rapatriement. Ces éléments de passif ont été inscrits au Fonds des prestations dues au personnel par ajustement des dépenses des exercices antérieurs. Précédemment, ils étaient signalés dans une des notes relatives aux états financiers.

Note 3

Budget ordinaire de l'ONU

En 2007, les recettes provenant du budget ordinaire de l'ONU se sont élevées à 37 043 249 dollars, dont 35 986 000 dollars encaissés et 1 057 249 dollars annoncés comme suite à l'approbation du deuxième rapport d'exécution. Les dépenses correspondantes se sont élevées à 37 043 249 dollars, dont 28 603 037 consacrés aux dépenses de personnel, y compris les postes du Haut-Commissaire et du Haut-Commissaire adjoint, et 8 440 212 aux frais divers d'administration et de gestion.

Note 4

Virements entre programmes et entre fonds

a) Conformément à ce qui est indiqué à l'alinéa iv) du paragraphe d) de la note 2, un montant de 32 615 798 dollars a été viré du Fonds pour les programmes supplémentaires au Fonds pour le programme annuel. Ce montant comprend 22 573 164 dollars, soit 7 % du montant total des contributions au financement des programmes supplémentaires, destinés à couvrir la part des dépenses d'administration financées en 2007 au moyen du Fonds du programme annuel consacrée à l'appui des programmes supplémentaires. À ce premier montant s'ajoute un montant net de 10 042 634 dollars qui correspond à des activités entreprises au titre des programmes supplémentaires qui ont été intégrées par la suite dans le programme annuel.

b) Un montant net de 20 192 682 dollars a été viré du Fonds du programme annuel au Fonds des programmes supplémentaires, dont 15,9 millions correspondent à des prêts que le second doit rembourser. Un montant de 4 362 230 dollars correspond au remboursement de contributions versées par le Gouvernement allemand à la suite du tsunami de 2005. Un montant de 69 548 dollars représente des recettes accessoires.

⁵ Mémorandum du Sous-Secrétaire général Contrôleur de l'ONU, daté du 26 mars 2007, sur le traitement des prestations dues à la cessation de service ou après, telles que l'assurance maladie après la cessation de service, le reliquat de jours de congé et la prime de rapatriement, pour l'exercice de transition terminé le 31 décembre 2006.

c) Un montant de 1,5 million de dollars a été viré du Fonds pour les administrateurs auxiliaires au Fonds du programme annuel, pour tenir compte des dépenses engagées par le HCR pour la gestion du Fonds pour les administrateurs auxiliaires.

Note 5

Répartition des dépenses

Le tableau 1 donne la ventilation par fonds et par catégorie de l'ensemble des dépenses de 2007 du HCR.

Tableau 1
Dépenses du HCR pour 2007
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds</i>	<i>Programme^a</i>	<i>Appui aux programmes^b</i>	<i>Gestion et administration^c</i>	Total
Fonds pour le programme annuel	645 714	272 476	51 078	969 267
Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'ONU	–	–	37 043	37 043
Fonds pour les programmes supplémentaires	309 786	16 351	–	326 138
Total partiel	955 500	288 827	88 121	1 332 448
Fonds pour les administrateurs auxiliaires ^d				9 566
Plan d'assurance maladie ^e				2 302
Fonds de roulement et de garantie				1 563
Fonds des prestations dues au personnel				6 610
Total				1 352 490

^a Les dépenses de la colonne « Programme » sont celles qui sont consacrées directement à la réalisation des objectifs d'un projet ou d'un programme; elles comprennent les dépenses de personnel, les honoraires d'experts consultants, le coût des fournitures et du matériel, la sous-traitance, l'assistance en espèces et les frais de formation, ainsi que les versements échelonnés aux partenaires d'exécution. Ceux-ci sont tenus de rendre compte des décaissements imputés sur les versements périodiques du HCR, conformément aux conditions et modalités des accords conclus avec celui-ci. En 2007, le HCR a versé aux partenaires d'exécution, par tranches, un montant total de 431 768 081 dollars. Sur ce total, des décaissements de 329 696 650 dollars avaient été déclarés au 31 décembre 2007, ce qui laisse un solde de 102 071 431 dollars dont les partenaires d'exécution devront rendre compte en 2008. Sur les dépenses déclarées par les partenaires d'exécution en 2007, 146 028 658 dollars sont des salaires et autres dépenses de personnel.

^b Les dépenses de la colonne « Appui aux programmes » sont celles relatives aux unités administratives dont la fonction principale consiste à élaborer, formuler, exécuter et évaluer les programmes du HCR, y compris les dépenses d'appui aux programmes sur les plans technique, thématique, géographique, logistique et administratif.

^c Les dépenses de la colonne « Gestion et administration » sont celles qui concernent les unités administratives dont la fonction principale est d'entretenir le sens de l'identité du personnel du HCR, de l'encadrer et d'assurer son bien-être et sa sécurité, y compris les unités responsables de la direction exécutive, des politiques de l'organisation et de l'évaluation, des relations extérieures, de l'information et de l'administration.

(Suite des notes du tableau 1))

^d Le tableau suivant donne, par région, les dépenses financées en 2007 au moyen du Fonds pour les administrateurs auxiliaires (en milliers de dollars des États-Unis) :

Afrique	3 589
Moyen-Orient et Afrique du Nord	665
Amériques	508
Asie et Pacifique	1 361
Europe	1 007
Programmes mondiaux	269
Siège	2 167
Total	9 566

^e En 2007, le Plan d'assurance maladie a encaissé au total 4 910 249 dollars sous forme de cotisations (part des fonctionnaires et part de l'organisation) et 1 312 857 dollars d'intérêts créditeurs. Les demandes de remboursement présentées par les assurés ont donné lieu au versement de 2 302 361 dollars.

Note 6

Provision pour comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés dans l'état II, déduction faite d'une provision de 8 977 277 dollars pour créances douteuses se décomposant comme suit :

Tableau 2

Provision pour créances douteuses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Provisions au 31 décembre 2006</i>	<i>Sommes passées par profits et pertes</i>	<i>Montants recouvrés</i>	<i>Nouvelles provisions</i>	<i>Provisions au 31 décembre 2007</i>
Partenaires d'exécution	1 667		(61)	425	2 031
Taxe sur la valeur ajoutée	4 806	(376)	(146)	1 825	6 109
Soldes bancaires	217			246	463
Personnel	255			119	374
Total	6 945	(376)	(207)	2 615	8 977

Note 7

Montants passés par profits et pertes en 2007

En 2007, le HCR a dû passer par profits et pertes des actifs liquides d'un montant total de 488 951 dollars; il s'agissait de montants irrécouvrables auprès des partenaires d'exécution, de remboursements de taxe sur la valeur ajoutée et de pertes en numéraire concernant divers bureaux hors siège. D'autres sommes, totalisant 3 106 205 dollars, ont été passées par profits et pertes, leur montant représentant la valeur courante de biens durables et de stocks qui avaient déjà été passés en charges.

Note 8**Versements à titre gracieux**

En 2007, le HCR n'a effectué aucun versement à titre gracieux.

Note 9**Dépôts à vue et à terme**

Le montant des dépôts à vue et à terme indiqué dans l'état II représente le total de tous les soldes de trésorerie (y compris les liquidités en monnaie non convertible), déduction faite des éventuels découverts bancaires. Le tableau 3 donne : a) la répartition entre comptes courants et comptes de dépôt au 31 décembre pour les exercices 2003 à 2007; b) le montant des dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2007; c) le détail en équivalent-dollars des fonds détenus en monnaie non convertible au 31 décembre 2007.

Tableau 3

a) Dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2003	2004	2005	2006	2007
Dépôts à vue au 31 décembre					
Comptes à vue et comptes courants	65 825	69 047	41 715	20 047	47 597
Comptes à terme (48 heures)	1 124	—	—	—	—
Comptes de dépôt	124 823	78 1290	91 620	205 239	253 159
Total	191 772	147 176	133 335	225 286	300 756
Montant moyen des disponibilités sur la durée de l'exercice					
Comptes courants	106 503	84 666	78 895	136 019	137 312
Placements (dépôts à vue et à terme, valeurs)	62 025	48 797	42 335	46 270	147 004
Total	168 528	133 463	121 230	182 289	284 316
Intérêts créditeurs					
Compte courants	1 004	968	1 565	3 194	4 235
Placements	1 508	849	1 121	2 038	7 492
Total	2 512	1 817	2 686	5 232	11 727
Taux moyen des intérêts créditeurs (en pourcentage)					
Sur l'encaisse et les fonds en banque	1,49	1,14	1,98	2,35	3,08
Sur les placements	2,43	1,74	2,65	4,40	5,10

b) Dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Banque</i>	<i>Durée (en jours)</i>	<i>Taux annuel (%)</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>Montant du dépôt</i>	<i>Intérêts courus</i>
BNP-Paribas (Paris)	7	4.50	4 janvier	20 000	10
BNP-Paribas (Paris)	7	4.75	4 janvier	30 000	16
Citicorp Banking Corp. (Jersey)	7	5.05	4 janvier	50 000	28
Deutsche Bank AG (Berlin)	14	4.65	4 janvier	20 000	28
Deutsche Bank AG (Berlin)	7	4.45	4 janvier	20 000	10
ING Belgium (Bruxelles)	60	4.78	4 janvier	30 000	227
Lloyds TSB Bank, PLC (Londres)	60	4.73	4 janvier	30 000	225
Total				200 000	544

c) Sommes détenues en monnaie non convertible au 31 décembre 2007

<i>Pays</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Dépôt (équivalent en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
		<i>2007</i>	<i>2006</i>
Afghanistan	afghani	29	10
Albanie	lek	3	3
Angola	kwanza	201	133
Azerbaïdjan	manat	2	8
Bosnie-Herzégovine	mark convertible	33	547
Burundi	franc	1 364	455
Colombie	peso	—	193
Érythrée	nafka	75	68
Éthiopie	birr	—	26
Iraq	dinar	—	1
Myanmar	kyat	12	2
Nigéria	naira	159	339
République arabe syrienne	livre	726	57
Somalie	shilling somalien	210	—
Soudan	livre	—	334
Turkménistan	manat	2	10
Total		2 816	2 186

Note 10

Le solde des contributions à recevoir qui apparaît dans l'état II correspond au montant des contributions que les donateurs doivent encore verser, calculé après ajustements de change, dont le détail était donné dans l'état I pour 2007 et dans

l'état II pour les années antérieures. Le tableau 4 donne l'ancienneté des contributions à recevoir. Les plus-values non réalisées au 31 décembre 2007 s'élevaient à 2 772 577 dollars (en 2006, des moins-values non réalisées avaient été enregistrées, pour un montant de 2 809 425 dollars).

Tableau 4
Ancienneté des contributions à recevoir

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2007	2006
Exercice considéré	54 561	48 984
2006	6 036	11 080
2005	4 584	2 740
2004	1 729	7
2003	7	941
2002	396	
Total	67 313	63 753

Note 11

Contributions volontaires annoncées au titre du budget-programme annuel pour 2008

Au cours de la conférence annuelle d'annonces de contributions tenue en décembre 2007, les donateurs gouvernementaux ont annoncé des contributions d'un montant total de 440 951 088 dollars au titre du budget-programme annuel du HCR pour 2008. Conformément à des principes comptables prudents, ces annonces de contributions seront passées en recettes en 2008 et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers de 2007 comme recettes comptabilisées d'avance.

Note 12

Sommes dues par l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies

Le montant à recevoir de l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies qui figure dans l'état II se décompose comme indiqué au tableau 5.

Tableau 5

Sommes dues par l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies

(En milliers de dollars des États-Unis)

Siège de l'Organisation des Nations Unies	828
Bureau de la coordination des affaires humanitaires	511
Programme des Nations Unies pour le développement	193
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	69
Programme alimentaire mondial	57
Organisation mondiale de la Santé	40
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité	29

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	22
Organisation internationale du Travail	14
Autres	6
Total	1 768

Note 13**Autres sommes à recevoir**

Les montants figurant dans l'état II sous la rubrique « Autres sommes à recevoir » comprennent les traitements et prestations connexes et les autres éléments en attente de règlement ou de recouvrement, déduction faite des provisions pertinentes, indiqués dans le tableau 6.

Tableau 6

Autres sommes à recevoir

(En milliers de dollars des États-Unis)

Avances au titre de l'indemnité pour frais d'études	10 125
Avances au titre des traitements	9 907
TVA remboursable	3 559
Avances au titre des loyers.	1 304
Avances au titre des opérations sur le terrain	1 732
Avances au titre des voyages	1 407
Soldes débiteurs interfonds ^a	1 057
Dépôts auprès des fournisseurs et autres	539
Soldes bancaires	(463)
Total	29 167

^a Correspond à une contribution non acquittée à recevoir au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies.

Note 14**Autres éléments d'actif**

Le solde de 2 045 400 dollars indiqué dans l'état financier II sous la rubrique « Autres éléments d'actif » tient compte des frais engagés au titre d'exercices financiers à venir et des retenues fiscales sur les intérêts créditeurs.

Note 15**Biens durables**

Au 31 décembre 2007, la valeur d'acquisition des biens durables comptabilisée était de 330 244 641 dollars, et leur valeur après amortissement de 96 564 832 dollars.

Au 31 décembre 2006, la valeur d'acquisition des biens durables comptabilisée était de 363 821 749 dollars, et leur valeur après amortissement de 95 833 733 dollars.

Note 16**Comptes créditeurs**

La somme figurant dans l'état II sous la rubrique « Comptes créditeurs » correspond aux montants à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service, aux dettes envers des fournisseurs et à d'autres éléments de passif en attente de règlement, comme indiqué dans le tableau 7.

Tableau 7

Comptes créditeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Assurance maladie après la cessation de service, reliquats de congés payés et prestations liées au rapatriement ^a	367 477
Fournisseurs commerciaux	27 507
Traitements et prestations connexes	5 627
Comptes créditeurs divers	3 013
Programme des Nations Unies pour le développement	2 049
Siège de l'Organisation des Nations Unies	1 083
Soldes créditeurs interfonds ^b	1 057
Office des Nations Unies à Genève.	55
Total	407 868

^a Voir note 17 a), b) et c).

^b Correspond à une contribution non acquittée à recevoir au titre du budget ordinaire de l'ONU.

Note 17**Montants à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite**

a) *Assurance maladie à la cessation de service.* Cette couverture est assurée après la cessation de service en maintenant l'affiliation à l'Assurance mutuelle du personnel des Nations Unies, à un régime d'assurance d'un autre organisme des Nations Unies ou au Plan d'assurance médicale des fonctionnaires recrutés sur le plan local dans certains lieux d'affectation hors Siège qui sont à la retraite et leurs ayants droit.

Les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ont été estimées par un actuaire-conseil. Calculée sur cette base, le montant à provisionner par le HCR en ce qui concerne l'assurance maladie après la cessation de service s'établissait à 308 millions de dollars au 31 décembre 2007, comme indiqué dans le tableau 8.

Tableau 8
Montant à provisionner au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, au 31 décembre 2007

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Valeur actuelle des prestations futures	Charges à payer
Charges brutes	552 017	397 505
À déduire : Cotisations des retraités	125 490	89 536
Charges nettes	426 527	307 969

La valeur actuelle des prestations futures correspond à la valeur actualisée de toutes les prestations qui seront versées plus tard à tous les retraités actuels et à tous les fonctionnaires en activité appelés à prendre leur retraite ultérieurement, déduction faite des cotisations des retraités. Les charges à payer représentent la part de la valeur actuelle des prestations acquise par les fonctionnaires entre la date de leur entrée en fonctions et la date de l'évaluation actuarielle. Les prestations concernant les fonctionnaires en activité leur sont totalement acquises à la date à laquelle ils peuvent faire valoir leurs pleins droits à la retraite. Ainsi, pour les retraités et les actifs ayant droit aux prestations après leur départ à la retraite, la valeur actuelle des prestations futures et les charges à payer sont de montant égal. Les charges à payer ont été évaluées sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5 %.

Les charges à payer au titre des prestations dues après le départ à la retraite sont passées en charges lors des décaissements. Aucune provision n'a encore été constituée pour les financer.

b) *Jours de congé annuel accumulés.* À la cessation de service, les fonctionnaires ont droit au paiement des jours de congé annuel qu'ils ont accumulés, jusqu'à un maximum de 60 jours. Le montant total des charges à payer à ce titre par l'organisation est estimé à 33 millions de dollars.

c) *Prestations dues à la cessation de service (prime de rapatriement, frais de voyage et déménagement).* Conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, certains fonctionnaires ont droit, lorsqu'ils quittent l'organisation, à une prime de rapatriement et au remboursement de certains frais de réinstallation, en fonction de leur ancienneté dans le service. La provision actuarielle à constituer par l'organisation au titre de la prime de rapatriement et des voyages est estimée à 26,5 millions de dollars au 31 décembre 2007. Les charges ont été évaluées en appliquant un taux d'actualisation de 5,5 %.

Le montant ainsi comptabilisé est nettement moins important que les charges estimatives indiquées à l'alinéa c) de la note 17 aux états financiers pour 2006. Cet écart s'explique par le fait que ces charges au titre de la prime de rapatriement, les frais de voyage et de déménagement avaient été calculées en interne, sans être actualisées, et que le HCR ne comptabilise en charges à payer plus les prestations au titre de l'indemnité de licenciement (pour lesquelles un montant de 93,3 millions de dollars avait été comptabilisé en 2006) conformément à la norme IPSAS 25.

d) *Régime de retraite.* Le HCR est une organisation affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour fournir des prestations de retraite, de décès ou

d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse commune gère un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. Le HCR est tenu de verser des cotisations à la Caisse au taux fixé par l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, le HCR doit également verser à celle-ci une part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions. L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2005 faisait apparaître un excédent de 1,29 % de la rémunération considérée aux fins de la pension.

